



L'Excellence, ma référence

Université Assane Seck de Ziguinchor

UFR : SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

DEPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

MEMOIRE DE MASTER

SPECIALITE : Migration, Santé et Développement (MISDEV)

Impacts de l'entrepreneuriat féminin sur le développement économique et social de la commune de Ziguinchor : L'exemple du GIE Djihito Dimaléguène de Lyndiane

Présenté par :

Mouhamadou DANFA

Sous la Direction de :

Dr. Fatoumata HANE

Membres du jury :

Président du jury: Pr. Moustapha TAMBA (Professeur UCAD)

Dr. Fatoumata HANE (Maître Assistant UASZ)

Dr. Doudou D. GUEYE (Maître Assistant UASZ)

Dr. Melyan MENDY (Maître Assistant UASZ)

Année Académique : 2014/2015

SOMMAIRE

Sommaire.....	I
Dédicaces.....	II
Remerciements.....	III
Liste des tableaux et figures.....	IV
Introduction	1

PREMIERE PARTIE :

Le Cadre Théorique et Méthodologique de la Recherche.....	5
Chapitre I : Le Cadre Théorique.....	6
Chapitre II : Méthodologie de la recherche.....	44

DEUXIEME PARTIE :

Analyse et Interprétation des Données (Les mécanismes de financement qui influent sur le développement socio-économique de l'entrepreneuriat féminin)	55
Chapitre I : L'impact des activités entrepreneuriales sur le développement socio-économique des femmes du GIE et de leur localité.....	57
Chapitre II : Les initiatives entreprises par les femmes non membre du GIE et leur perception de l'apport des activités de Djihito Dimaléguéne au sein de la communauté.....	90
Chapitre III : Les mécanismes mis en œuvre par les institutions de microfinance (IMF) pour le développement de l'entrepreneuriat féminin.....	103
Conclusion	116
Bibliographie générale.....	120
Webographie.....	127
Annexes.....	128
Table des matières.....	130

DEDICACES

Je dédie ce travail à mes très chers parents :

A mon Père, Boubacar **DANFA** et à ma Mère, Awa **SONKO** pour tout l'amour, le soutien et la confiance qu'ils m'ont manifesté tout au long de mes études.

A mes frères et sœurs pour leur soutien.

A ma grand-mère, Madjiguéne **DIAW**.

A tous les membres de ma famille pour leur encouragement tout au long de mes études.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier les personnes qui de près ou de loin ont contribué à l'aboutissement de ce mémoire.

Je voudrais tout d'abord, du fond du cœur, témoigner ma profonde gratitude à ma Directrice de mémoire, Dr Fatoumata **HANE**, pour avoir spontanément accepté d'encadrer ce travail. Aussi, pour m'avoir accompagné tout au long de ce périple intellectuel, par ses critiques, remarques et suggestions pertinentes. C'est une personne d'une grande rigueur et sur laquelle j'ai toujours pu compter pour clarifier mes choix rédactionnels.

Mes remerciements vont aussi à l'ensemble des membres du GIE Djihito Dimaléguéne qui n'ont cessé de manifester une disponibilité sans faille à mon égard tout au long de ma période d'investigation.

Plus particulièrement, je remercie la Vice-Présidente du GIE, Madame Purgéria **BADJI** pour l'accueil et l'appui qu'elle n'a cessé de m'apporter pendant ma phase de terrain. C'est une dame aimable, disponible qui m'a consacré beaucoup de son temps et n'a jamais été désagréable avec moi pendant cette phase de terrain.

Mes remerciements vont également à l'endroit de tous mes Professeurs de Sociologie, pour tout l'enseignement de qualité qu'ils ont su me transmettre tout au long de mon cursus universitaire.

Mes infinies reconnaissances à tout le personnel du Conseil de Développement des Sciences Sociales et de la Recherche en Afrique (CODESRIA) et de la Bibliothèque Universitaire de Cheikh A Diop de Dakar pour tous les documents qu'ils ont mis à notre disposition.

Aussi, je remercie M. Mamadou **SARR** professeur de français pour avoir accepté de relire mon mémoire tout en apportant des corrections que j'ai eu à prendre en compte.

LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES

Liste des tableaux

Tableau 1 : Activités menées par les femmes avant leur intégration au GIE.....	55
Tableau 2 : La prise en charge des besoins familiaux.....	58
Tableau 3 : Liste de quelques produits locaux transformés par le GIE.....	65
Tableau 4 : Le service bénéficié par le GIE	76
Tableau 5 : Situation professionnelle des femmes non membres du GIE.....	86
Tableau 6 : Aide financière reçue ou non par les femmes	89

Liste des figures

Figure 1 : Soutien financier bénéficié ou non par les femmes	59
Figure 2 : Participation ou non des femmes aux tontines	61
Figure 3 : Femmes actives ou inactives	87
Figure 4 : Participation ou non des femmes non membres du GIE aux tontines	91

INTRODUCTION

Les pays d'Afrique ont connu pendant plusieurs décennies une crise économique. Cette dernière a entraîné de profonds bouleversements économiques, sociaux et même politiques, laissant ainsi les populations dans une situation de pauvreté. Ainsi, à l'instar de ces pays, le Sénégal se trouve aussi confronté à cette conjoncture économique qui se fait sentir au sein de sa population. Cette précarité est d'autant plus qu'évidente au niveau du monde rural.

A cet effet, en Afrique subsaharienne, comme au Sénégal, pour sortir les populations de cette situation de pauvreté, de nouvelles stratégies de développement vont émerger. Les Etats vont mettre en place des politiques de développement pour sortir la population de ce marasme économique. C'est ainsi que le Sénégal va intégrer dans ces politiques le Plan National de Développement Local (PNDL) qui entre dans le cadre de référence des objectifs du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP). De plus, l'Etat sera amené à instaurer une Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité de Genre (SNEEG), qui se veut être une politique pertinente pour gagner le pari de l'égalité homme-femme. Ainsi, la mise en œuvre de telles politiques de développement qui tiennent en compte le caractère du genre, doit en partie s'accompagner d'une responsabilisation des populations à la base. C'est en partant de la prise en compte des aspirations des indigents, sans différenciation aucune, que la croissance pourrait être efficace. Autrement dit, ce concept de participation au développement local doit occuper une place de choix dans les stratégies de développement.

Cependant, la mise en œuvre de ces politiques de développement n'ont pas connu les résultats escomptés pour la population par le simple fait qu'elles ne prenaient pas en compte l'aspect genre. C'est-à-dire que les pouvoirs publics ne prenaient pas en compte dans la réalisation des projets de développement les aspirations féminines. En d'autres termes, les femmes étaient oubliées dans l'élaboration ainsi que dans la mise en application des actions qui doivent concourir à leur développement. En effet, si les femmes sont pendant longtemps marginalisées dans les processus du développement économique et social au Sénégal, tout comme dans beaucoup de pays en voie de développement, cela est sans doute lié au fait que leur taux d'alphabétisation est le plus faible. Cet état de fait constitue un handicap les empêchant ainsi de prétendre à certains types de responsabilités et de travaux pour enfin se contenter des activités de subsistance pour la famille, telle que l'alimentation, l'artisanat, le petit commerce de table, etc.

A côté de cela, les femmes sont victimes de préjugés culturels et sociaux au sein des sociétés qui les confinent à la maternité et aux triples rôles (production, reproduction et communautaire). Cela fait dire à (MERÇOIRET M. R., 1994) que : « *les femmes étant considérées quasi exclusivement dans leurs fonctions maternelles et domestiques, les programmes d'action qui leur étaient destinés étaient principalement d'ordre éducatifs et portaient sur les soins aux enfants, la nutrition et la santé...* ». Or, on perd de vue que la femme, en dehors de la sphère privée ou domestique où elle est cantonnée, reste un véritable atout pour le développement économique et social à travers ses activités génératrices de revenus. Cela revient à dire que les femmes doivent être parties prenantes pour piloter le développement économique du pays.

De ce fait, pour montrer qu'elles sont incontournables dans la conduite du développement socio-économique de la nation et cela malgré leur faible niveau d'instruction, les femmes vont se constituer en groupement d'intérêt économique ou en association à caractère lucratif. Cela leur permettra de faire face à leurs besoins et ceux du foyer et du même coup sortir de la dépendance. En effet, ces initiatives qu'elles ont entreprises pour sortir de leur marginalisation par rapport aux projets de développement et le manque de prise en compte de leurs besoins spécifiques par les pouvoirs publics, montrent qu'elles sont déterminées à prendre en main leur propre destinée et à intégrer l'économie.

En fait, leur intégration dans la scène économique pour l'atteinte de leurs besoins pratiques et intérêts stratégiques, amène (COUILLARD M. A., 1989 : 13-19) à soutenir que : « [...] *si les premiers sont facilement repérables, les seconds qui sont liés aux enjeux dans les rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes sont rarement pris en considération dans les projets de développement* ». On note à cet effet la présence massive de la gent féminine dans diverses activités économiques de production. Elles investissent par la même occasion les microentreprises qui se livrent dans la production alimentaire, commerciale et autre. Ainsi, ce caractère déterminant que les femmes ont de participer à l'économie du pays a permis de mettre à jour le concept de l'entrepreneuriat féminin qui devient une réalité.

De ce fait, les femmes feront de l'entrepreneuriat féminin une réalité, car il va leur permettre de s'affirmer à jamais dans le secteur économique à travers leurs activités génératrices de revenus et d'être plus autonome. Mais cette autonomisation des femmes serait plus efficace si elles parvenaient à avoir une manne financière de la part des institutions de microfinance ou de microcrédit pour piloter leurs projets entrepreneuriaux. En outre, les Organisations Non Gouvernementales (ONG) par leurs investissements permettent aux projets du GIE de connaître de la réussite. C'est-à-dire que le financement octroyé aux groupements

d'intérêt économique permet le développement de leurs projets ainsi que l'autonomie financière ou économique des femmes. A ce propos, les ONG constituent un véritable outil de promotion de l'entrepreneuriat féminin pour le développement local. Autrement dit, l'émergence des ONG dans le monde rural sénégalais constitue un atout non négligeable dans la conduite du développement de la population locale. Grace à leur soutien d'entre aide aux ruraux en particulier, les structures de femmes commencent à ressentir une amélioration de leurs situations dans la réalisation de leurs actions entrepreneuriales.

Par ailleurs, à l'heure de l'entrepreneuriat féminin au Sénégal, la région Sud de la Casamance a accueilli ce concept avec succès, c'est-à-dire que les femmes de cette région reconnaissent l'importance de l'entrepreneuriat pour impulser le développement socio-économique. En effet, les femmes de la région de Ziguinchor ont fait de l'entrepreneuriat féminin leur arme de bataille contre la pauvreté. En fait, nous pouvons reconnaître que l'entrepreneuriat a favorisé l'entrée massive des femmes dans l'environnement économique pour leur permettre de mieux faire face aux multiples défis auxquels elles sont confrontées.

Dès lors, on assiste à la floraison de bon nombre de groupement de femmes à orientation économique et gestion de conflit dans la région de Ziguinchor. C'est l'exemple du Comité Régional de Solidarité des Femmes pour la Paix en Casamance (CRSFPC)/USOFORAL qui entre dans la promotion de la paix et du développement économique des femmes de la région.

Aussi, c'est dans cette même perspective de lutte contre la pauvreté que les GIE comme Waaré Production, Djihito Dimaléguéne, Demir, Jiribalut, ... ont vu le jour. A cet égard, les femmes du GIE Djihito Dimaléguéne de Lyndiane auprès desquelles nous avons travaillé, vont s'ériger en de véritables actrices dans la promotion de l'entrepreneuriat féminin pour enfin promouvoir le développement local. En d'autres termes, le regroupement de ces femmes en GIE ne fait que raffermir les liens sociaux et du même coup susciter le développement économique et social.

Ainsi, pour mieux rendre compte de la pertinence de notre objet d'étude, portant sur les impacts de l'entrepreneuriat féminin sur le développement économique et social de la commune de Ziguinchor, nous formulerons notre question centrale de recherche comme suit :

Comment la promotion de l'entrepreneuriat féminin permet-elle le développement socio-économique de la commune de Ziguinchor?

Cette question centrale en appelle d'autres à savoir :

- *Comment l'entrepreneuriat féminin va-t-elle susciter le développement socio-économique des femmes du GIE Djihito Dimaléguéne de Lyndiane?*
- *Les actions entrepreneuriales sont-elles capables de promouvoir l'autonomisation des femmes du GIE et de leur localité ?*

Dans le but de poursuivre notre étude qui porte sur la thématique entrepreneuriat féminin et développement local, la recherche documentaire nous a permis de rédiger la partie théorique de notre document (la problématique, la revue critique, les objectifs, les hypothèses, la conceptualisation et le modèle d'analyse). Par la suite, nous présenterons des outils méthodologiques qui nous permettront à travers les enquêtes qui seront menées de recueillir des données dont les résultats feront l'objet d'analyse et d'interprétation approfondie.

Ainsi, nous avons réparti notre travail en deux parties. La première concerne la partie théorique et méthodologique de la recherche et la seconde partie constitue l'analyse des résultats de l'enquête.

PREMIERE PARTIE : LE CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Dans le premier chapitre qui constitue le cadre théorique, nous avons exposé la problématique, la revue critique de la littérature, la justification du sujet, les objectifs de recherche, les hypothèses d'enquête, la définition des concepts et le modèle d'analyse.

Dans le deuxième chapitre concernant la méthodologie, nous serons amenés à présenter tout d'abord le cadre général de l'étude, ensuite nous délimiterons le milieu d'étude, enfin nous présenterons les instruments méthodologiques que nous allons utiliser pour mener à bien notre travail.

CHAPITRE I : Le cadre théorique

I-1. La Problématique

Les pays africains ont connu dans leur ensemble, pendant plusieurs décennies, de profondes crises économiques qui constituent un frein à leur développement. Ainsi, au lendemain des indépendances, les Etats africains sont amenés à faire face à leur propre destinée. C'est-à-dire qu'il revient aux dirigeants africains de conduire, de piloter et de prendre en charge leur développement. En effet, cette période des années 1960, les occidentaux vont faire parvenir de l'aide pour renforcer les économies des pays du Sud qui connaissent un déficit. C'est ainsi que des crédits et des financements massifs vont afflués pour permettre aux pays, à leur début dans la gestion du développement, de soutenir leurs économies. Ceci amène SECK C.Y. (2001) à soutenir que : « *Telle une mode, l'Afrique nouvelle indépendante s'est trouvée au cœur des préoccupations internationales, s'imposant comme la destination par excellence des milliards de l'aide au développement* ». Ces aides auraient permis aux pays du tiers-monde d'asseoir les bases de leur propre développement.

Mais, les ressources financières en provenance de l'extérieur, au lieu d'être au service des populations africaines, vont être à la merci des chefs d'Etats africains. En effet, c'est la période pour les dirigeants africains de vivre dans la gloire et l'opulence, oubliant à cette occasion la destination première de ces aides. Autrement dit, ces soutiens financiers n'ont pas permis d'atteindre les résultats attendus auprès des populations, vu qu'ils ont été détournés à d'autres fins par les gouvernants africains. En dehors du gaspillage de ces aides au développement, une auteure MOYO D. (2009) souligne la mort de l'aide en ces mots : « *Aucun pays n'a pu sortir du sous-développement en s'appuyant sur l'aide au détriment de ses propres potentialités, ressources et esprits d'ingéniosité* ». A cet effet, les aides financières apportées à l'Afrique pour piloter son propre développement ont connu des échecs.

Par ailleurs, le développement des pays africains sera plus problématique vers les années 1970, à cause de la sécheresse et aux chocs pétroliers qui vont entraîner une crise économique mondiale. En effet, une telle crise sera plus déterminante pour les pays du Sud à cause de leur forte dépendance à l'économie occidentale. Cela montre que les économies africaines sont tributaires de la fluctuation de l'économie extérieure.

Ainsi, les Etats africains sont amenés à contracter du crédit, des emprunts commerciaux dans le but de sortir de la crise considérée comme étant un marasme passager. Ceci est loin d'être le cas, car le marasme s'est installé, entraînant une forte hausse des taux d'intérêt (FABER M., 1995). Cela a entraîné les pays du Sud à une accumulation importante de dette extérieure qui tend à les appauvrir davantage. Autrement dit, la persistance imprévue de la crise, le paiement à titre de crédits commerciaux, la réduction du volume des importations, restent des facteurs déterminants de l'amenuisement des recettes publiques des Etats africains.

Cet état de fait va entraîner la quasi-totalité des pays du tiers-monde dans des déficits budgétaires chroniques. Ce qui va par la suite amener les pays à réduire leur dépense dans bon nombre de leurs services d'activités. C'est-à-dire que l'on assiste à la diminution de la capacité de gestion des services publics étatiques par manque de ressources financières, matérielles, etc. Les Etats africains cherchent en vain la bonne formule pour sortir les populations africaines du sous-développement. Cela dit que la crise économique ne cesse de résister aux initiatives de développement initiées par les dirigeants africains (TORE R., 1985 :18).

En outre, dans le souci de redresser les économies africaines, lors des accords de Bretton Woods, les institutions internationales vont institutionnaliser au début des années 1980 les Programmes d'Ajustement Structurel (PAS). En effet, selon la Banque Mondiale et le Fond Monétaire International (FMI), ces programmes d'ajustement permettraient aux pays du Sud de surmonter et de corriger la crise économique et structurelle, tout en remboursant les crédits contractés au lendemain des indépendances. Aussi, ils auraient permis aux Etats africains d'accélérer leur pas dans la marche vers l'autonomie financière. NDIAYE A. et TIDJANI B. (1995 : 90) soutiennent que : « *les PAS sont considérés comme des conditionnalités qui vont accompagner les accords entre les institutions financières et les gouvernements africains [...] afin de créer les conditions nécessaires à une croissance durable* ». Cela montre que les bailleurs de fonds demandent au gouvernement le remboursement de la dette extérieure sur laquelle devait passer la prétendue croissance économique pour le développement africain.

Cependant, force est de reconnaître que les Programmes d'Ajustement Structurel, au lieu d'être une formule magique pour promouvoir la croissance économique, ont contribué à reléguer le développement socio-économique des pays du tiers-monde au niveau le plus bas. C'est du reste ce qui amène le *Bureau International du Travail* (2003 : 20) à reconnaître que les plans d'ajustement structurel n'ont fait qu'accentuer la crise économique et la

marginalisation du continent sur la scène économique internationale. C'est-à-dire au lieu de favoriser la croissance économique attendue, ils vont impacter négativement sur le tissu social et économique, en entraînant la paupérisation, la déperdition des compétences, et le marasme économique. C'est en cela qu'une étude menée par la *Banque Mondiale* (1982) sur la pauvreté montre que dans la quasi-totalité des pays africains, entre 50% et 70% de la population, subsistent à un niveau de pauvreté absolue.

Ainsi, ces PAS vont davantage exacerber les conditions de vie des populations, par le passage de l'Etat providence à la privatisation de nombreux secteurs d'activités. De ce fait, on assistera à la dévaluation, à des restrictions des dépenses budgétaires dans les services sociaux de la santé et de l'éducation, à la réduction du coût dans les dépenses d'équipements, etc. C'est dans cette optique que GILBERT B. (1990) souligne que : « *les PAS sont conçus pour diminuer les dépenses des gens qui n'ont rien à dépenser* ».

En revanche, les conséquences négatives des PAS entraînent le désengagement des Etats africains dans des secteurs clés de l'activité économique et sociale comme la santé et l'éducation, qui connaissent une réduction des investissements. Il y a également la privatisation d'un bon nombre d'entreprises publiques nationales, des départs volontaires à la retraite, des licenciements abusifs, etc. Les effets négatifs de ces ajustements vont jusqu'à entraîner, dans les pays les plus démunis, « *des retards de paiement ainsi que des diminutions de salaire des fonctionnaires* » (TORE R., 1985 : 19). Cet état de fait constitue une situation évidente dans maints pays africains où les émoluments des chefs de famille n'arrivent pas à couvrir les dépenses quotidiennes. En plus de cela, la dégradation de la situation économique et sociale du continent ne fera qu'accentuer le taux de chômage déjà élevé.

Il faut donc reconnaître que cette politique de développement basée sur les Programmes d'Ajustement Structurel n'a fait qu'affirmer le sous-développement des pays du tiers-monde qui voient leurs populations devenir de plus en plus pauvres. Ainsi, cette pauvreté est plus évidente chez les enfants et les femmes qui constituent les groupes sociaux les plus vulnérables du fait de leur faible taux de revenu et de leur manque de pouvoir d'achat.

Autrement dit, les femmes et les enfants constituent les couches les plus touchées par la pauvreté en ce sens qu'ils souffrent le plus de la faim, du manque de moyens financiers et économiques et de pouvoir pour la défense de leurs intérêts. Malgré toutes ces initiatives de développement économique et social amorcées par les pouvoirs publics africains, la femme ne faisait pas partie de l'équation du développement. Les projets de développement ne faisaient pas mention de la participation de la femme.

En effet, les gouvernants africains ont pendant longtemps ignoré le rôle prépondérant que peuvent jouer les femmes dans le tissu économique et social pour promouvoir le développement du continent. Ainsi, la précarité de l'emploi et l'accroissement de la pauvreté vont favoriser l'éclosion d'un nouveau secteur d'activité non structuré et dit informel où s'active un nombre important de la population féminine. Au regard de tout cela, les pouvoirs publics ont compris que les femmes constituent une tranche non négligeable pour soutenir la croissance économique du pays. C'est-à-dire qu'elles participent activement à l'économie du pays, qu'elles soient dans le formel ou le non formel. Dès lors, il convient de reconnaître que la croissance de l'entrepreneuriat structuré ou non structuré, montre de manière significative le pouvoir économique des femmes sur le développement.

Par ailleurs, il faut souligner que la présence des femmes dans l'économie ou le marché du travail a été favorisée par la crise économique qui a tendance à mettre en veilleuse les tabous sociaux sur le travail des femmes. De plus, les préjugés culturels et religieux dont les femmes sont victimes dans leur participation à l'économie, ont tendance à disparaître, du fait du climat économique défavorable aux hommes, pour qui, leurs revenus n'arrivent quasiment pas à satisfaire les familles en biens et services de subsistance. De ce fait, il demeure évident de laisser les femmes travailler dans le but de soutenir le salaire dérisoire de leur mari, pour assurer la prise en charge convenable du foyer. L'entrée accrue des femmes dans la sphère économique constitue un point essentiel pour ces dernières, car cela va leur permettre de promouvoir la création d'activités entrepreneuriales et de mettre sur pied de petites entreprises propices au développement économique et social.

Il n'y a plus l'ombre d'un doute que les femmes constituent des soutiens de plus en plus remarquables aux besoins de survie du ménage et cela depuis leur accès massif à l'économie nationale des pays du Sud et à l'échange informel. Mais force est de reconnaître qu'elles investissent majoritairement dans le marché du travail des postes qui ne demandent pas de qualification. Elles se sont de plus en plus vues occuper des activités à temps partiel, des activités de survie au détriment des postes de grande responsabilité qui se trouvent être l'apanage des hommes. Cela montre une certaine inégalité qui émerge au sein du marché et qui semble être en défaveur de la gent féminine. Ainsi, les obstacles à une participation égalitaire des femmes au marché du travail pour l'occupation des postes de qualification, résideraient dans la formation professionnelle et technique, dans l'éducation et dans les possibilités de perfectionnement (BOSERUP E., 1983 : 315).

Par ailleurs, l'on ne peut évoquer l'introduction des femmes dans le développement sans pour autant faire un détour déterminant des étapes marquantes de la reconnaissance de la place de celle-ci sur le développement économique. En effet, face à la discrimination et à l'état de subordination socio-économique, à l'analphabétisme, qui sont des handicaps qui pèsent sur la femme sur le marché du travail, les années 1970 coïncident avec ce que l'on peut appeler l'Intégration des Femmes au Développement (IFD) qui reconnaît une certaine égalité du genre dans le développement. Cet aspect permettrait aux pouvoirs publics de reconnaître la place stratégique de la femme dans le processus économique du développement au même titre que les hommes.

Dans le but de promouvoir l'égalité entre homme et femme dans le développement et qu'elle devienne une préoccupation mondiale, les années 1975 seront dédiées au lancement de la Décennie des Nations Unies pour la femme (1975-1985). La 4^{ème} Conférence mondiale sur les femmes qui s'est tenue à Beijing en 1995 a été la conférence la plus marquante pour réaffirmer le rôle essentiel de la femme sur le développement économique des pays. Elle a permis également de reconnaître la nécessité de renforcer le pouvoir d'action des femmes par l'Empowerment (autonomisation sociale, économique et politique) ainsi que d'intégrer la problématique de l'égalité des sexes dans la vie politique, économique et sociale des pays se référant au Gender Mainstreaming (Approche Intégrée de la Dimension Genre).

A la suite de l'intégration des femmes au développement (IFD) qui n'a pas connu les résultats attendus, l'adoption dès les années 1975 de Genre et Développement (GED) aura permis de reconnaître l'importance active des femmes au développement. A l'opposé des conférences organisées en occident sur la femme, l'Afrique a aussi tenu une conférence internationale sur (IFD) en 1979 par la Commission Economique de l'Organisation de l'Unité Africaine qui a été l'occasion de réaffirmer l'entière participation des femmes au développement économique nationale et à la coopération internationale. Ainsi, nous pouvons soutenir que la promotion de l'égalité de genre constitue un atout considérable pour l'autonomisation économique et sociale des femmes. Autrement dit, c'est à travers la reconnaissance d'un certain équilibre entre l'homme et la femme dans l'économie et le marché du travail que pourrait se forger un développement durable bénéfique à toutes les stratifications de la société.

Dans la logique d'affirmer le rôle, la place et la responsabilité de la femme dans la société et l'économie, plusieurs pays du Sud dont le Sénégal ont ratifié l'équité et l'égalité de genre. Mais il faut souligner que la mise en œuvre effective d'une telle approche est loin d'être le cas dans bon nombre de pays, malgré des efforts consentis.

Par ailleurs, dans un pays comme le Sénégal, les pouvoirs publics ont enfin compris que l'entrepreneuriat féminin constitue un moyen de lutte efficace contre les inégalités socio-économiques qui opposent hommes-femmes. Par exemple, du moment qu'elles représentent plus de la moitié de la population sénégalaise 52% et du secteur informel 62% (Banque de France, 2005) avec des activités économiques qui sont d'autant plus florissantes, l'Etat semble reconnaître que c'est par l'entrepreneuriat des femmes que peut se gagner le pari du développement économique et social et de l'égalité de genre.

Ainsi, des actions publiques novatrices vont émerger pour soutenir la dynamique entrepreneuriale des femmes. Ce fut le cas de l'élaboration par l'Etat Sénégalais du Plan d'Action National de la Femme (PANAF-1997-2001), qui a pour vocation d'assurer la promotion de l'économie des femmes et de lutter contre la pauvreté, de valoriser le statut de la femme dans la société et de renforcer sa participation à la vie publique, par la consolidation des mécanismes de promotion et de financement, etc (WANE A., 2009)¹. A la suite de cette initiative qui a fait état de gains significatifs en faveur des femmes sénégalaises, les pouvoirs publics ont renouvelé leur engagement pour l'instauration de manière définitive du principe de l'égalité entre les sexes. De ce fait, une Stratégie Nationale pour l'Egalité et l'Equité de Genre (SNEEG) (DIAGNE A. D., 2015 : 05) sera formulée et adoptée par l'Etat Sénégalais pour une période de dix ans (2005-2015). Alors, cet engagement du Sénégal à adopter cette politique, entre dans le cadre d'atteindre les objectifs de développement du pays en référence au Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et plus récemment des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

De plus, la conservation d'une telle stratégie montre la volonté affichée par le Sénégal de se positionner au peloton de tête des pays où la femme jouit de toute sa dignité, de tous ses droits, de tout son statut et d'une existence plus juste et plus équitable vis-à-vis des hommes (DIAGNE A. D., 2015 : 10). Il faut donc reconnaître par-là que la mise en œuvre de cette SNEEG ne fait que contribuer à l'amélioration des conditions de vies des différentes catégories de la population, en l'occurrence les femmes, au renforcement de leurs capacités ainsi qu'à la diversification des sources de croissance du pays. Ceci permettra de « *faire du Sénégal un pays émergent, sans discrimination, où les hommes et les femmes auront les mêmes chances de participer à son développement et de jouir des bénéfices de sa croissance* » (SALL M., 2004 : 60).

¹ Voir site Web : <https://www.memoireonline.com/>

En revanche, plusieurs programmes d'accompagnement de l'entrepreneuriat féminin ont vu le jour, comme le Projet d'Appui aux Groupements Féminins (PAGPF). Etant donné que les décideurs publics ont fait de l'entrepreneuriat féminin une préoccupation nationale susceptible de promouvoir le développement national, un Ministère de l'Entrepreneuriat féminin a été mis sur pied pour assurer la prise en charge des questions liées aux entreprises des femmes entrepreneures et aux groupements de femmes qui s'investissent dans l'entrepreneuriat.

A cette occasion, on assiste à la création du Fonds National de Promotion de l'Entrepreneuriat Féminin (FNPEF) *Ministère de la famille* (2007). En effet, ce fonds sera chargé d'accompagner les femmes entrepreneures ou qui souhaitent le devenir, dans le milieu urbain ou rural, de créer, de développer et de gérer leurs entreprises ou groupements en conformité aux règlements standards de l'économie moderne sénégalaise et internationale. Le Ministère tentera à travers ce fonds de renforcer la capacité managériale des femmes entrepreneures, d'apporter un appui matériel et logistique aux femmes, d'assurer le financement de certains projets porteurs, etc.

Par ailleurs, à l'instar des femmes des régions Nord du Sénégal qui ont compris que l'entrepreneuriat constitue un atout important pour sortir de la pauvreté, celles des régions du Sud ne sont pas en reste. Ainsi, les femmes de la Casamance ont très vite compris que l'entrepreneuriat est une arme efficace de lutte contre leur situation de précarité. On assistera alors à l'émergence de Groupements Intérêt Economique (GIE), de Groupements de Promotion Féminin (GPF), des Associations de Femmes, qui développent des activités génératrices de revenus pouvant leur permettre de subvenir à leurs besoins.

En outre, pour soutenir les femmes entrepreneures du Sud dans la mise en œuvre de leurs projets entrepreneuriaux, le Ministère de l'Entrepreneuriat féminin va opter pour une discrimination positive en faveur des régions de Kolda et Ziguinchor. Cela dans le but de les aider à relancer et reconstruire leur économie ralentie par le conflit Casamançais. Dans ce même élan d'aider les femmes à entreprendre et à concrétiser leurs projets, l'apparition dans la région de la verte Casamance des acteurs non étatiques comme les Organisations Non Gouvernementales (ONG), est à saluer par les organisations féminines.

En effet, ces ONG qui s'activent pour la plupart dans la gestion du conflit, en vue de consolider la paix en Casamance et d'autres pour le développement des populations rurales, sont ainsi perçues comme de véritables soutiens aux localités les plus appauvries et à la concrétisation des activités entrepreneuriales, entreprises par les groupements féminins.

A cela, un bon nombre de groupement d'intérêt économique vont être accompagnés par des ONG pour leur financement de projet, leur formation professionnelle et même pour leur alphabétisation. Autrement dit, les groupements féminins qui entreprennent autour de l'artisanat, du commerce, de l'agriculture, pour ne citer que ceux-là, auront besoin d'appui technique et logistique, de renforcement de capacités et de financement auprès d'organisme non gouvernemental.

Ainsi, la réalisation de telles activités ne fait que renforcer la participation des femmes au développement local. De plus, les Institutions de Microfinance (IMF) et de Microcrédit constituent de véritables moyens de financement et d'octroi de crédit aux organisations de femmes pour assurer la survie de leurs activités entrepreneuriales. Autrement dit, la microfinance s'est déployée en tant qu'approche du développement économique qui déborde les populations à faibles revenus (SINE N., 2008 : 13). Ce qui montre qu'elle a pour vocation de lutter contre la pauvreté qui sévit au sein des populations les plus vulnérables.

A cet effet, dans la commune de Ziguinchor, on assistera à l'émergence de groupements d'intérêt économique qui, au nom de leur groupement, les femmes seront amenées à être éligibles au crédit ou au financement auprès des Institutions de Microfinance.

C'est ainsi que, des groupements à connotation économique tels que Waaré Production, Kabonkétoor, Djihito Dimaléguéne, Jiribalut, ..., à travers leurs capitaux de départ octroyés, seront amenés à développer des activités lucratives propices à la survie de leurs projets.

Ces GIE, à travers le développement de l'entrepreneuriat, sont perçus comme des acteurs indispensables à l'essor économique et social des femmes de la localité. C'est pour être financièrement et socialement autonome et participer activement au développement de leur localité, que les femmes du GIE Djihito Dimaléguéne de Lyndiane, feront de l'entrepreneuriat leur principale arme de bataille. Dès lors, le développement d'un certain dynamisme entrepreneurial par le GIE pourrait faire de l'autonomisation des femmes une réalité.

Cela va amener les femmes à développer des stratégies en vue de promouvoir un entrepreneuriat féminin dynamique propice à l'épanouissement socioéconomique des femmes et si possible s'étendre à la communauté.

I-2. La revue critique de la littérature

D'une manière générale, nous pouvons soutenir que la réflexion sur l'Entrepreneuriat féminin et le Développement local a fait l'objet d'une grande production intellectuelle. Ainsi, cette thématique s'inscrit dans différentes approches abordées par plusieurs acteurs ayant apportés leur contribution à cette réflexion.

Il convient alors dans cette partie de présenter et d'analyser la littérature produite par des chercheurs qui se sont intéressés à la thématique Entrepreneuriat féminin et Développement local et qui constitue une portée importante à notre recherche.

Il est aujourd'hui reconnu par un nombre important de chercheurs que l'entrepreneuriat féminin constitue un vecteur incontournable pour conduire le développement d'un pays. Ainsi, l'entrepreneuriat considéré comme une création d'entreprise conduit les femmes à mettre en place de petites unités de production et de transformation de leurs produits. A cela, l'Organisation International du travail (OIT), dans son article sur le développement de l'entrepreneuriat féminin, soutient que « *de nombreuses femmes entrepreneurs restent confinées à de très petites entreprises opérant dans l'informel* » (OIT, 2012 : 01). Autrement dit qu'une grande majorité des femmes opèrent dans des microentreprises au potentiel économique limité du secteur informel. En fait, il semble que plus de 60% des petites entreprises opérationnelles ne dépassent pas leur quatrième anniversaire (OCDE, 2001). Ce qui atteste de la fragilité des ressources économiques et matérielles dont disposent ces entreprises entrepreneuriales sous tutelle féminine. De ce fait, les femmes entrepreneurs qu'elles s'activent dans les entreprises de petite taille ou qu'elles soient sous représentées dans des entreprises à caractère formel, se trouvent dans une situation qui limite leurs capacités à gagner un revenu pour elles-mêmes et leur famille. Cela contribue également à restreindre leur vrai potentiel à participer au développement socio-économique et à la création d'emploi.

Ceci revient à dire qu'il ne s'agit pas seulement pour les femmes entrepreneurs de mettre sur pied une entreprise pour qu'elle soit propice au développement économique. Mais il faudrait surtout que les femmes soient accompagnées dans leurs projets entrepreneuriaux, qu'elles soient plus cadrées dans le secteur structuré et qu'elles ne subissent pas une certaine discrimination au sein des entreprises dans l'occupation des postes de responsabilité. La Banque Mondiale, dans son *Rapport sur le développement dans le monde de 2011*, souligne que la productivité pourrait augmenter de près de 25% dans certains pays si les obstacles discriminatoires contre les femmes étaient supprimés. Ainsi, la Convention des Nations Unies

sur l'Élimination de toutes les Formes de Discrimination contre les Femmes (CEDEF), adoptée en 1979, reconnaît que les femmes constituent des actrices incontournables du développement économique et sociale de leur communauté. Juste pour dire que la croissance économique d'un pays ne saurait être efficace que si l'on luttait contre les pratiques discriminatoires qui constituent des barrières empêchant aux femmes de prendre efficacement part à la vie économique du pays.

En effet, la suppression de certaines barrières, telles que les pratiques culturelles, le manque d'accès aux institutions financières formelles, les contraintes de temps dues aux responsabilités familiales et domestiques, donneront plus d'opportunités aux entreprises dirigées par les femmes de prospérer. Cet état de fait peut contribuer à l'autonomisation des femmes et l'égalité des sexes ainsi qu'à assurer une croissance durable et la création d'emplois. Aussi, la promotion de l'entrepreneuriat féminin pourrait compter sur l'investissement. Autrement dit, le fait d'investir sur les femmes constitue un moyen efficace de renforcer l'égalité de genre et de promouvoir la croissance économique inclusive et durable. Car, il faut reconnaître que les investissements réalisés dans les programmes spécifiques des femmes peuvent avoir des répercussions positives sur le développement en matière de santé, d'éducation, de bien être pour la famille et même pour la communauté. Il faut donc reconnaître que le fait d'investir sur les activités entrepreneuriales des femmes permet d'assurer la survie de leurs projets et d'accroître leurs revenus en leur permettant d'être plus autonomes financièrement, d'avoir plus de responsabilité dans la prise en charge des besoins du foyer et de participer activement à l'essor de leur localité.

Dans cette dynamique d'analyser l'action de l'entrepreneuriat féminin sur le développement, il convient de rappeler que l'approche genre demeure une question centrale dans toutes les plateformes revendicatives des femmes en matière de développement. Ainsi, il est inscrit dans le mandat d'ONU Femmes que l'autonomisation des femmes et la parité des sexes sont deux conditions essentielles à l'avènement d'un développement durable. De ce fait, la Directrice Régionale d'ONU Femme en Afrique de l'Ouest et du Centre affirme que : « *l'impact des programmes de développement doit cibler les femmes dans des domaines tels que l'éducation, l'agriculture, l'entrepreneuriat et l'emploi pour relever l'importance de ces programmes visant à promouvoir l'autonomisation des femmes* » (MLAMBO-NGCUKA P., 2013 : 10).

Il faut comprendre par-là que les actions de développement ne sauraient être efficaces que si elles prenaient en considération la gent féminine à travers les secteurs qui peuvent leur permettre d'être plus autonomes. Il faudrait que tout programme entrepris dans le cadre du

développement n'oublie pas de prendre en compte la dimension stratégique que représente la femme pour asseoir le développement. Dans le but de renforcer son analyse, la Banque mondiale admet, d'après ONU Femme que : « *En supprimant les obstacles qui empêchent les femmes d'accéder, au même titre que les hommes, aux droits et aux opportunités économiques, la reconnaissance de l'égalité et de la parité permet d'enregistrer de meilleures performances économiques et d'améliorer les résultats obtenus sur le plan du développement* » (BM, 2013 : 10). Ceci permet de soutenir que la dimension genre, à savoir l'égalité et l'équité entre les hommes et les femmes, semble être indispensable pour rendre le développement possible. Autrement dit, l'entrepreneuriat féminin aurait un impact positif sur le développement que si les femmes sont en grande partie représentées et que leurs intérêts soient pris en compte dans l'élaboration de tout projet de développement.

En outre, la reconnaissance par un nombre important de pays d'une certaine équité de genre au sein des instances électives et de prises de décisions constitue un atout majeur pour promouvoir l'autonomisation des femmes. Cela va permettre une représentation paritaire des femmes et des hommes au sein des Assemblées Nationales, afin d'assurer la défense de leurs intérêts et la prise en charge de leurs propres aspirations en matière de politique de développement entrepreneurial. Ainsi, à titre illustratif, un pays comme le Cameroun est passé de 13% à 31% en termes de représentation des femmes à l'Assemblée Nationale au moment où le Sénégal en juillet 2012, passait de 22% à 44%, devenant ainsi le deuxième pays en Afrique et le sixième au monde à atteindre ce rang, confirme ONU Femmes (2013 : 10). Il faut juste reconnaître, par-là, qu'ONU Femmes veut faire de la promotion de l'égalité des chances et de l'autonomisation des femmes un pari à gagner à travers les nombreuses actions qu'elle développe dans ce sens en Afrique de l'Ouest et du Centre. En fait, cette organisation conçoit que c'est à travers la promotion de cette approche genre au niveau de toutes les instances de la vie sociale que le développement pourrait devenir réalité.

En revanche, nous pouvons reconnaître que l'égalité et l'équité de genre continuent d'être un défi auquel le monde fait face. Il serait donc naïf de croire que le développement de l'entrepreneuriat féminin pourrait se gagner en favorisant l'égalité entre les sexes, du moment que sa réalisation demeure problématique. Dans un dossier réalisé par LAIDIN C. (2004 : 01) en partenariat avec le GREP, elle souligne : « *En Europe, comme dans les pays du Sud, on est loin de l'équilibre* »². Elle reconnaît que ce n'est pas en privilégiant la dimension intégrée de l'approche genre que les pays du Nord comme du Sud pourront atteindre cet équilibre.

² Voir sur : Trans Rural Initiatives : Dossier N°257 du 16/03/2004

Il faut comprendre que pour cette auteure, il faudrait prendre en ligne de compte d'autres paramètres si l'on veut atteindre ce pseudo équilibre entre homme et femme qui constituerait la source du développement. Ainsi, un des facteurs à prendre en compte est le contexte socio-économique global qui est de plus en plus défavorable aux femmes, entraînant la pauvreté, une faible alphabétisation, l'absence de formation professionnelle, etc. L'idée serait de montrer que la prise en compte des besoins des hommes au même titre que ceux des femmes permettrait d'arriver à un développement économique, social, favorable à l'ensemble de la population.

Mais force est de reconnaître que cet idéal est loin d'être atteint, en raison des difficultés persistantes en termes de budgétisation et de financement de l'égalité des sexes. Bien que des programmes de renforcement des capacités des femmes se multiplient, celles-ci peinent à se faire entendre dans les instances de prise de décisions et sur les tables de négociations où leur accès est parfois difficile.

Dans cet ordre d'idées, SHERIF E. (2013 : 4) constate que les femmes intègrent les hautes sphères décisionnelles avec l'intention d'influencer les cours des choses. Mais elle reconnaît que leur élan est souvent freiné par la pesanteur de certains préjugés, observables y compris la nature des portefeuilles qui leur sont confiés. Ce qui nous amène à reconnaître que les femmes continuent d'être des victimes dans bon nombre de pays à cause du poids de la culture et de la tradition qui constituent un handicap à leur ascension dans les hautes sphères étatiques. De plus, la plupart des postes de responsabilités qu'elles occupent répondent surtout à leurs conditions de femme et, de surcroît ne sont pas stratégiques.

Dans cette même perspective, BENRADI M. (2007 : 59) soutient : « *Le fait de considérer que les femmes ont une place dans le champ politique ne signifie pas toujours qu'on leur reconnaît la possibilité d'atteindre les plus hautes fonctions de la hiérarchie gouvernementale* ». Plus encore, cette étude montre que le fait qu'elles soient aptes à mener des activités politiques ne révèle pas forcément la place qu'on leur attribue par rapport aux postes de responsabilités. L'analyse de ces ouvrages nous ont permis de comprendre que la mobilisation des femmes leaders au sein des institutions gouvernementales et parlementaires ne suffit pas, à elle seule, à surmonter efficacement les obstacles à la représentation des femmes et de leurs intérêts dans le processus politique. Cela ne peut que limiter la capacité à faire évoluer la cause des femmes à adopter des mesures visant à améliorer leurs conditions politiques et sociales. Il convient de reconnaître, à travers ces analyses qui sont importantes à notre étude, que la dynamique entrepreneuriale des femmes est souvent parsemée d'embûches

bien qu'elle constitue un outil incontournable pour le développement économique, social, politique et même culturel de nos sociétés.

Dans cette même optique de parler de l'entrepreneuriat féminin sur le développement, il semble pertinent de s'interroger sur la situation des femmes sur le marché du travail. Autrement dit, il serait évident de voir comment les femmes entrepreneures s'activent dans le monde du travail. Ainsi, il convient de souligner en guise de rappel que les Programmes d'Ajustement Structurel ont fortement contribué à l'émergence massive des femmes dans le marché du travail. A la suite des récessions budgétaires qui ont conduit à la réduction des dépenses dans des secteurs clés comme la santé et l'éducation, aux licenciements, à la privatisation des entreprises nationales, etc ; la quasi-totalité des économies des pays africains ont été réduites à la baisse. Cet état de fait va influencer la plupart des femmes africaines vers l'esprit entrepreneurial, avec la création de petites unités de production et de transformation de divers produits. Par conséquent, elles considèrent l'entrepreneuriat comme une alternative pouvant leur permettre d'intégrer l'économie du marché pour contribuer à la relance économique de leurs Etats après l'échec des PAS.

A cet effet, des travaux réalisés par l'OCDE, cités par (SILVERA R. 2002, in GUERIN : 63) ont montré que l'activité féminine est créatrice d'emplois, elle génère de la valeur ajoutée. Plus encore, elle crée des emplois induits de services domestiques, de restauration, d'hôtellerie et bien tant d'autres. Cette analyse illustre l'importance de ce que le travail féminin peut générer en termes d'emplois qui peuvent apporter de la richesse. Il faut voir par-là que l'activité des femmes dans divers services, venant pour la plupart de l'économie non officielle, constitue une source de revenu pour les femmes, autant que pour le bien-être familial. Leur autonomisation économique est donc reconnue au niveau mondial comme un facteur clé de réduction de la pauvreté et de la croissance économique (MOHAMMED F.K., 2013 : 3).

De plus, elle conçoit que les femmes en Afrique de l'Ouest en particulier jouent un rôle important dans le secteur informel, contribuant ainsi au développement des économies de leur pays. En cela, l'indépendance économique des femmes permet donc, de lutter efficacement contre la pauvreté, d'assurer la sécurité alimentaire qui reste un secteur essentiel de l'activité économique des femmes. Plus encore, le travail des femmes dans l'économie leur permet d'accéder aux ressources, d'être des opératrices clés dans la production de services alimentaires et commerciaux.

En outre, HAINARD F. (1999 : 62) dans son analyse sur l'insertion des femmes dans le monde du travail, souligne un décollage important des taux d'activités des femmes qui vont

atteindre 51% au cours des années 1980 et près de 62% juste dans les années 1990, alors que parallèlement la participation des hommes à la vie active régresse légèrement.

Il montre, à cet effet, que près des trois quarts des emplois ont été occupés par les femmes, voyant ainsi la population active de celles-ci passée d'un tiers à près de 40% en vingt ans. Cette analyse trouve son importance dans la mesure où elle nous permet de voir que les femmes ont très tôt compris qu'elles étaient des vecteurs essentiels pour conduire la croissance économique de leur pays à un moment où la force active des hommes était en régression. Par conséquent, la gent féminine devient alors la ressource humaine apte à développer dans le marché du travail des activités innovantes de toutes les branches de l'économie, propices au développement économique et social des pays. Il faut dire que la participation active des femmes à la vie économique a été motivée, notamment par le développement de nouvelles formes d'emploi et aussi par le développement du travail à temps partiel. En fait, qu'il soit un travail à temps partiel ou à temps plein, il n'est plus à démontrer que l'activité économique des femmes constitue un facteur de croissance économique pour le pays. Autrement dit, le travail économique des femmes entraîne leur autonomisation financière et la promotion de l'égalité des chances dans le monde du travail. Ainsi, dit-on que le travail est libérateur et le pouvoir transite par l'argent.

A travers ces analyses, il est donc évident que l'émergence des femmes au sein de l'économie des marchés constitue la porte de sortie pour les économies des Etats de la récession budgétaire. De plus, le développement de l'entrepreneuriat féminin dans le monde du travail redonne plus de croissance à l'économie et du même coup entraîne l'épanouissement économique et social des femmes et de leur entourage. Il est cependant reconnu par bon nombre de recherches que la situation des femmes dans le milieu du travail est loin d'être reluisant. En effet, bien que le monde reconnaisse depuis fort longtemps la place qu'occupent les femmes dans l'économie d'un pays dès leur insertion dans le travail, il faut admettre qu'elles sont de plus en plus victimes de discriminations liées à leur condition de femmes dans presque tous les secteurs d'activités. Ainsi, qu'il soit dans les pays du Nord ou du Sud, la situation difficile des femmes au travail demeure identique. Elles se trouvent être confrontées aux mêmes problèmes d'inégalité.

L'analyse apportée par SARTIN P. (1967 : chap7 :166) reconnaît qu'en dépit des lois et d'une égalité souvent proclamée, à qualification égale les salaires féminins restent inférieurs aux salaires masculins. Elles ont également des espoirs de promotion beaucoup plus limités que ceux des hommes, souligne l'auteure. Il convient de reconnaître que l'égalisation des salaires plus souhaitable reste un mythe et que l'égalité complète demeure quasiment

impossible. Il faut ajouter que l'état actuel de nos mentalités n'est pas prêt à changer le regard négatif sur les femmes malgré l'abrogation de textes et lois en faveur de l'égalité homme-femme dans le milieu du travail. Ainsi, COLAS R. (1967 : chap2 : 56) soutient dans cette même suite d'idées que les textes ne peuvent enrayer les préjugés, les ambitions, les jalousies ; car dans nos sociétés, l'homme est roi, tout est pensé en fonction de lui, par lui et pour lui. A cela, nous pouvons souligner que les discriminations auxquelles font face les femmes ne militent pas en leur faveur dans l'application des règlements établis par les pouvoirs publics ainsi que les organismes internationaux.

En outre, dans cette mouvance de décrire des obstacles qui freinent les femmes dans leur élan d'intégrer l'économie du marché, nous pouvons ainsi souligner quelques écrits qui abondent dans ce sens. A ce propos, une étude réalisée par l'OCDE (1985) montre que l'introduction de techniques nouvelles est de nature à entraîner la disparition de certains emplois ainsi qu'un ralentissement de la croissance des emplois de bureau et les femmes risquent d'être plus durement touchées. Cela peut s'expliquer par un faible niveau de compétence technique voire une absence de formation pour la plupart des femmes, car elles constituent le groupe le plus analphabète et le moins doté en qualification professionnelle. En fait, l'introduction de l'application informatique, de la bureautique, de l'électronique dans le monde du travail pour plus de performance dans la gestion du travail, est de nature à freiner les femmes dans leur dynamique de participer à la vie économique. Ceci entraîne la déqualification du personnel féminin, la réorganisation de leur travail et de leurs tâches engendrant la baisse de leurs revenus.

Tout compte fait, il faut reconnaître que les barrières qui empêchent aux femmes de gagner leur liberté économique ne font qu'agrandir le fossé de l'inégalité entre les sexes dans le monde du travail. Ainsi, cela ne fait que favoriser le taux élevé de chômage des femmes. Cette féminisation du chômage ne fait que détériorer la situation économique de ces dernières. Une fois encore, pour sortir de la pauvreté et à l'absence d'égalité, il faut favoriser le retour des femmes à l'économie et privilégier le rapport d'équité. Il faut également que les pouvoirs politiques établissent des normes spécifiques en faveur du travail des femmes dans les secteurs d'activités où elles s'activent le plus. A cela, soutient l'OCDE (1982) dans son rapport que pour les femmes, l'affranchissement de la dépendance et de la pauvreté est lié à la nécessité générale d'une reprise économique. Et pour résoudre les problèmes auxquels elles se heurtent, il faut que la reprise économique aille de pair avec un souci d'équité. Il faut également adopter une législation interdisant la discrimination économique des femmes et parallèlement mettre en œuvre des programmes d'action qui leurs seront entièrement destinés.

Cette analyse trouve son importance dans le cadre de notre étude, puisqu'elle nous a permis de comprendre que l'insertion des femmes dans l'économie constitue le socle de la croissance économique des pays. De plus, cette analyse nous amène à souligner que les politiques érigées par les acteurs étatiques et privés pour l'égalité des chances dans l'emploi et l'autonomisation économique des femmes ne doivent pas être des concepts de Ministère mais plutôt une réalité qui s'applique dans les faits, partout où s'activent les femmes. Par conséquent, c'est par l'indépendance et l'autonomisation des femmes que peut émerger un esprit dynamique de l'entrepreneuriat féminin.

En revanche, dans le cadre de cette étude, nous pouvons noter les propos de Me Wade A. (2006 : 01) qui reconnaît que « *La promotion de l'entrepreneuriat féminin se trouve indispensable et son développement incontournable, si nous voulons réussir le pari de la croissance, à partir de la base* »³. Il estime que l'un des vecteurs essentiels de la croissance économique au Sénégal est le développement d'un secteur privé fort, dans lequel la femme entrepreneure occupe une place privilégiée. Dans cette analyse, Me Wade met en exergue l'importance de l'entrepreneuriat féminin sur le paysage économique du pays en ayant la conviction que les femmes constituent les actrices économiques les plus dynamiques pour assurer la croissance. Il faut dire qu'il voit à travers l'entrepreneuriat, le génie créatif féminin dans tous les aspects économique, social et culturel, susceptible de créer de la richesse et de l'emploi qui entrent dans le compte de notre propre développement.

Ainsi, Madame le Ministre des PME, de l'Entrepreneuriat Féminin et de la Microfinance confirme : « *La femme africaine en général et sénégalaise en particulier, présente de nombreux atouts qu'il faut mettre en exergue, afin de lui conférer la position qu'elle mérite au sein de l'économie, en voie d'émergence* » (TRAORE M.P., 2006 : 03). Aussi, montre-t-elle que la femme arrive à s'insérer, de manière active et dynamique dans la vie économique du pays, en prenant des initiatives pertinentes, qui reflètent fondamentalement sa créativité, son esprit d'entreprise, et son sens des responsabilités. Il faut souligner que la pertinence de ce travail s'aperçoit dans l'analyse de l'auteur qui dévoile l'intérêt de l'entrepreneuriat féminin sur le développement de nos Etats. En effet, l'auteur reconnaît la femme comme étant la ressource dynamique, dotée d'un esprit d'ingéniosité entrepreneurial par lequel doit passer impérativement la croissance économique de nos pays sous-développés. Autrement dit, le dynamisme entrepreneurial des femmes reconnues dans la création de petites unités de valorisation et de transformation de produits locaux variés, issus

³ Ces propos de l'ancien Président Abdoulaye WADE sont recueillis de la préface qu'il a faite de l'ouvrage intitulé: *Guide de la Femme entrepreneure : Gagner le pari de la croissance*.

de l'agriculture, de l'artisanat et de la pêche, doit être au cœur de la croissance de l'économie sénégalaise.

De ce fait, la prise en compte de l'ouvrage produit par GUERIN I. (2003 : 92) met en exergue le dynamisme des femmes sénégalaises au sein de l'économie des marchés du pays. Les femmes s'activent au quotidien dans les marchés avec la ferme volonté de mettre sur pied des activités génératrices de revenus de toutes sortes pourvu qu'elles soient rentables. De ce fait, l'auteur reconnaît que les femmes sont des vendeuses de beignets, d'arachides grillées, de poissons et de tomates, de tissus et de produits cosmétiques, de plats préparés... Les mieux loties disposent d'une cantine (stand) sur une place du marché tandis que les plus démunies sont installées au coin d'une rue, devant une table bancale. Par compte, d'autres se déplacent de quartier en quartier, au gré de la concurrence et de la demande. De plus, elles sont aussi teinturières, couturières, vendeuses de glaces. Certaines s'en vont chercher des tissus et de la noix de kola au Mali, de l'huile de palme et du poisson en Casamance (2003 : 93).

Cette analyse trouve son importance dans la mesure où elle nous a permis de voir quelles sont les activités génératrices de revenus auxquelles se livrent quotidiennement les femmes sénégalaises. En revanche, cette étude d'Isabelle Guérin est d'autant plus importante qu'elle retrace de manière systémique le catalogue des activités multiples et variées pour lesquelles les femmes gagnent un revenu qui peut leur assurer la survie quotidienne. Nous pouvons également voire par-là que la plupart de ces activités sont issues du secteur non structuré, ce qui atteste la présence importante de femmes dans le secteur informel. Sur ce, VIDROVITCH C.C. (1994 : 93-94) constate « *une féminisation croissante de l'espace informel, dernier espace de repli sécuritaire face aux multiples responsabilités qui leur incombent* ». Il est toutefois affirmé que les femmes représentent approximativement les deux tiers (2/3) des effectifs du secteur informel (*Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan*, 2002 : 94). Ainsi, le fait qu'elles soient surreprésentées dans l'informel prouve que les femmes sénégalaises sont très actives dans la production économique du marché. La reconnaissance d'une implication des femmes dans des activités génératrices de revenus démontre que la survie quotidienne de leur famille est entre leur main. Autrement dit, l'auteur montre que c'est aux femmes qu'incombent en dernier recours la survie de la famille quand les hommes ne sont plus en mesure d'honorer leurs responsabilités pour assurer la dépense quotidienne.

Par ailleurs, il convient de noter le constat fait par BOP C. (cité par BISILIAT J., 1996, in : GUERIN : 95) sur la croissance des charges supportées par les femmes du fait du désengagement des pères. Elle affirme qu'au Sénégal la proportion de femmes « chefs de

famille » a atteint 20%. Par contre, quant aux femmes « soutiens de famille », c'est-à-dire assumant une bonne part des charges matérielles familiales, leur nombre est bien plus important. Les femmes occupent donc une grande part de responsabilisation dans la prise en charge des besoins familiaux. Dans cette même perspective d'idées, SARR F. (1998, in : GUERIN : 95) montre que « *Les femmes assuraient en moyenne 50% des dépenses familiales* ». Ce qui revient à dire que les femmes ont à leurs charges la moitié des besoins du foyer, ce qui les amène à devenir des « chefs de famille » à part entière. En effet, le fait que les femmes deviennent de plus en plus des femmes « chefs de famille », constitue une source de motivation pour ces dernières de s'investir dans des activités entrepreneuriales, qui peuvent les amener à faire face à leur surplus de charges familiaux.

Mais toutefois, BISILIAT J. (1996 : 26) soutient dans son ouvrage qu'une femme chef de famille ne parvient que rarement à rapporter un revenu équivalent à un homme chef de famille, de condition sociale équivalente. Elle considère que ces femmes sont victimes de discriminations multiples dans le marché de l'emploi qui ont tendance à restreindre leurs revenus. En effet, ces femmes subissent l'accès à des activités moins rémunérées que les hommes, à un accès limité à la terre, au crédit, à l'équipement, à la formation, etc. Par conséquent, il faut reconnaître que, pour les femmes, l'intervention massive des ONG constitue un moyen de les soulager dans la mise en œuvre de leurs projets entrepreneuriaux. Ainsi, le fait de se regrouper en une dynamique collective permettrait aux femmes de développer des initiatives leur permettant un accès facile aux crédits, aux financements et à d'autres services auprès des ONG et des Institutions de Microfinance. Ces groupements féminins permettent aux femmes de mieux conjuguer leurs efforts pour la défense de leurs droits et intérêts, ainsi que pour le développement de leurs activités génératrices de revenus. Autrement dit, les femmes vont s'organiser en mettant sur place des stratégies pour bénéficier des fonds en provenance des ONG, des Microfinances afin de renforcer leur capital économique.

Dans sa thèse, SALL A. (2012 : 2-4) relate que les ONG et les institutions de financement s'appuient sur des initiatives pour élaborer les programmes de microcrédit en faveur des populations exclues du système bancaire classique, en l'occurrence les femmes. Ces financements considérés comme un outil permettant aux femmes de créer et de développer des activités productives, constituent une alternative pour ces dernières. Elle reconnaît de même que les programmes de microcrédit devaient permettre aux femmes de créer ou de développer des activités afin d'en tirer des ressources suffisantes pour faire face à un ensemble de problèmes socio-économiques. De plus, elle soutient que la microfinance est

apparue comme idoine à la situation socio-économique et aux difficultés de financements des femmes sénégalaises.

A travers cette analyse, nous pouvons reconnaître que la microfinance est perçue comme un moyen efficace de lutte contre la pauvreté qui tend à se féminiser dans bon nombre de pays africains dont le Sénégal en particulier. En outre, étant considérée comme un moyen d'aide aux femmes pour l'amélioration de leurs conditions socio-économiques, la microfinance a éveillé l'enthousiasme des groupements féminins. Car, il faut reconnaître que l'accès aux crédits, à l'épargne, aux financement ne peut qu'être bénéfique pour ces groupements d'intérêt économique pour assurer la survie de leurs activités entrepreneuriales, issues notamment, de l'agriculture, de l'artisanat, du commerce, de la pêche, etc.

En revanche, SINE N. (2008 : 16) déclare que la microfinance au Sénégal impulse une dynamique qui peut créer les conditions d'accès durables des populations au capital social et financier. Aussi, elle est une source incitative au développement, un moyen d'action. En fait, il faut souligner que pour cette auteure, les subventions, les investissements qui émanent des partenaires au développement tels que les ONG, les Institutions Internationales et de Microfinance constituent un moteur efficace pour le développement du pays, s'ils sont utilisés à bon escient par les populations les plus vulnérables, ainsi que les groupements de femmes.

Cependant, une analyse de SERVET J. M. (cité par le *journal le Temps*, 08/12/2006) révèle que le microcrédit enferme les populations les plus pauvres dans l'endettement. Selon lui, le microcrédit s'adresse aux populations qui se trouvent sous le seuil de la pauvreté et pour qui le risque de surendettement est considérable. Il ajoute qu'il peut stabiliser des petites activités entrepreneuriales mais pas les pérennisées, puisque le crédit est souvent utilisé pour les dépenses de santé, d'alimentation et d'habitat. Ainsi, dans cette analyse, nous pouvons reconnaître que ce détournement des prêts dans la gestion des budgets domestique explique des taux élevés de participation et de remboursement des femmes par le fait qu'elles sont généralement plus impliquées au quotidien de la gestion des ressources du ménage que les hommes. Cela ne peut qu'entraîner le désespoir chez les populations les plus démunies en l'occurrence les femmes qui deviennent de plus en plus endetter. Ce faisant, Servet atteste que la microfinance, en tenant compte de la diversité de ses services, peut être un filet de sûreté pour les plus démunis, mais qu'il est dangereux de laisser croire que le microcrédit puisse être un puissant facteur de croissance des revenus des plus pauvres. Ceci montre les insuffisances du microcrédit pour sortir les populations les plus vulnérables de leurs situations de précarité.

Il nous revient de rendre compte de la pertinence et de la faiblesse de ces analyses qui s'articulent autour de la dynamique entrepreneuriale des femmes sur le développement. Ainsi, à travers ces analyses, nous pouvons souligner que l'entrepreneuriat féminin ne peut influencer sur le développement des pays que si la situation des femmes devient une des priorités des pouvoirs publics. En effet, les Etats doivent prendre le problème des femmes à bras le corps si jamais, ils tiennent à cœur le développement de leur population. Par conséquent, il semble plus qu'urgent de prendre en charge le problème de l'égalité de genre qui se trouve être l'un des obstacles auxquels les femmes font face partout où elles tentent d'entreprendre. A cela, plusieurs pays vont essayer de prendre en charge cette problématique de l'égalité et de l'équité de genre dans la formulation de leurs actions politiques. De ce fait, à l'instar de bon nombre d'Etats et des institutions internationales et régionales, le Sénégal a senti cette urgence de renforcer ses actions dans le domaine du genre. Mais, il faut savoir que des efforts restent à faire pour améliorer efficacement la situation des femmes, qui passe par l'instauration de l'équilibre homme-femme et par l'autonomisation des femmes.

A titre illustratif, Mme CHAUPIN R. (cité par *Ajonews.Info/Société*, Octobre 2014 : 01) soutient que « *Le Sénégal a accomplie des pas décisifs dans le sens d'une société plus juste et plus équitable...* ». Cependant, le défi demeure pour ce qui est de reconnaître la place de la femme dans les instances électives et de prises de décisions, d'avoir plus de responsabilités dans la vie politique, qui tendent vers l'occupation des hautes fonctions de la hiérarchie gouvernementale. De plus, il faut instaurer un changement de comportement de nos sociétés qui ont tendance à restreindre la femme dans la sphère privée (domestique), pour qu'elle puisse se professionnaliser dans le monde du travail (sphère publique). Par ailleurs, l'accès aux financements, aux subventions et autres par le biais des systèmes de microfinance, des ONG et institutions étrangères peuvent amener les groupements de femmes à leur autonomisation financière. Autrement dit, la captation de ces crédits doit permettre la survie des activités entrepreneuriales des groupements féminins, car il faut dire que les femmes considèrent les initiatives collectives plus bénéfiques pour devenir économiquement autonome.

Toutefois, il faut que les Etats veillent à ce qu'il y ait plus de souplesse de la part de ces organismes de financement pour éviter que les femmes ne s'endettent plus qu'elles ne s'enrichissent. En fait, la survie de l'entrepreneuriat des groupements d'intérêts économiques doit passer par moins d'exigences dans le règlement des prêts et garanties pour amener les femmes à se familiariser au crédit. Aussi, les groupements doivent avoir l'habitude de faire des prêts de grandes sommes pour qu'ils ne soient pas dans l'obligance d'arrêter des projets

en cours par faute de moyen, si toutefois le financement des donateurs (ONG, partenaires au développement) venait à prendre fin. Il faut également renforcer la capacité des femmes, favoriser leur accès à l'information, à la formation et à l'alphabétisation, appuyer les groupements de femmes de matérielles et d'équipements modernes pour mener à bien leurs activités génératrices de revenus, etc.

Encore une fois, la reconnaissance définitive par les pouvoirs étatiques de la place stratégique que détient la femme pour promouvoir le développement de leur localité à travers leurs actions entrepreneuriales, doit être perçue comme une priorité nationale. Autrement dit, il n'est plus à prouver que l'entrepreneuriat féminin constitue une dynamique capable de répondre efficacement aux intérêts pratiques et besoins stratégiques des femmes en matière d'autonomisation économique et d'égalité des sexes. De ce fait, la promulgation des lois et règlements allant dans le sens de lutter contre les discriminations faites à l'égard des femmes au niveau politique, économique, social et culturel, doivent être respectés à la lettre dans les faits, si l'on veut prétendre à une dynamique entrepreneuriale des femmes, gage d'un développement socio-économique des femmes et de leur localité respective.

I-3. Les objectifs de la recherche

Cette partie représente une étape importante dans ce travail scientifique dans la mesure où elle permet de s'orienter vers un but bien précis, de montrer réellement ce que l'auteur envisage de faire. Pour le compte de cette partie, nous présenterons un objectif général qui oriente le travail et qui sera décomposé en des objectifs spécifiques.

I-3-1. L'objectif général

Il s'agira de :

Mesurer la manière dont les mécanismes de financement institués par les ONG et les Institutions de Microfinance permettent la promotion de l'entrepreneuriat féminin dans la commune de Ziguinchor.

I-3-2. Les objectifs spécifiques

De manière spécifique, il s'agira de :

- *Analyser comment ces mécanismes de financement ont permis à ces femmes de concrétiser et de multiplier leurs capacités entrepreneuriales.*
- *Montrer comment la promotion de l'entrepreneuriat féminin permet aux femmes de participer au développement économique et social de leur localité.*

I-4. Les hypothèses de recherche

Une hypothèse permet de répondre de manière anticipée à la question de départ et de voir si elle peut être confirmée ou infirmée par les faits. Ainsi, nous allons poser une hypothèse générale qui sera accompagnée d'hypothèses spécifiques.

I-4-1. L'hypothèse générale

L'accès au crédit, aux subventions auprès des institutions de microfinance, des organisations non gouvernementales participent à la promotion de l'entrepreneuriat féminin qui est à son tour susceptible de promouvoir le développement local.

I-4-2. Les hypothèses spécifiques

- *L'entrepreneuriat féminin, à travers ses activités génératrices de revenus, permet aux femmes du GIE d'assurer leurs besoins de subsistances.*
- *Les initiatives entrepreneuriales mises en place par les femmes du GIE entraînent leur autonomisation ainsi que le développement socio-économique de leur localité*

I-5. L'intérêt du sujet

Au lendemain des indépendances, le développement était légué aux chefs d'Etats africains qui devaient s'en charger. Ainsi, le Sénégal, à l'instar de tous les pays africains nouvellement indépendant, va se charger de conduire sa population vers le développement. A cela, les dirigeants seront amenés à mettre en place de nouvelles initiatives de développement pour sortir les populations de leur situation de précarité. De ce fait, après tant d'efforts consentis par le gouvernement sénégalais pour améliorer la vie de la population, la région naturelle de la Casamance se trouve dans une crise politique, économique, sociale et culturelle qui empêche sa population de sortir de leur situation de précarité.

En effet, cette situation de pauvreté à laquelle les populations du Sud se trouvent confronter, est alimentée par le conflit Casamançais. Cependant, cette crise Casamançaise va davantage exacerber les conditions d'existence de la population de cette région naturelle, en l'occurrence les femmes et les enfants qui se trouvent être la couche la plus vulnérable. Ainsi, conscientes du fait qu'elles constituent la couche qui a payé la plus lourde tribu de ce conflit et que leur situation ne cesse de se détériorer, les femmes du Sud se voient dans l'obligation de se constituer en groupement. Dès lors, on assistera à l'émergence des associations, de groupements d'intérêt économique, de groupements paysans, etc, qui ont pour vocation de participer au développement socio-économique de la région. En fait, la mise en place d'une telle dynamique entrepreneuriale prouve que les femmes sont de véritables actrices capables de lutter contre leur situation de pauvreté.

Par ailleurs, le choix de notre sujet d'étude sur l'entrepreneuriat féminin a été motivé par le souci de rendre compte du foisonnement des structures féminines dans la commune de Ziguinchor au cours de ces dernières années. En plus, l'apparition de ce nouvel esprit entrepreneurial des femmes, pour faire face à leurs conditions de subsistance qui demeurent précaire, constitue une source de motivation pour s'intéresser à la thématique de l'entrepreneuriat féminin et développement local. Aussi, l'idée de savoir comment ces femmes à travers leur groupement participent à la lutte pour un retour définitif de la paix en

Casamance et du même coup de propulser le développement économique et social de la région, justifie le choix de cette étude.

En revanche, notre choix porté sur le GIE Djihito Dimaléguéne (situé au quartier de Lyndiane) se justifie par son dynamisme à mettre sur pied des activités entrepreneuriales susceptibles d'améliorer la situation socio-économique des femmes et de leur entourage. Autrement dit, le travail important qu'entreprene ce GIE en matière de production et de transformation des produits locaux dans la commune et plus particulièrement dans le quartier périphérique de Lyndiane a influencé notre choix pour cette étude. Nous pouvons dire que notre choix s'inscrit dans une logique d'appréhender cette dynamique de recherche de l'entrepreneuriat féminin sur le développement et de voir son impact socio-économique sur les femmes ainsi que sur la communauté.

I-6. La définition des concepts

Le travail de conceptualisation est une étape privilégiée et obligatoire dans toute recherche en sciences sociales et sociologique en particulier. Ainsi, dans le cadre de notre étude, il devient donc important d'apporter un éclaircissement sur un certain nombre de concepts clés qui se trouvent dans la formulation de notre sujet. A cet effet, ce travail étant un préalable dans toute étude scientifique, DURKHEIM E. (1993 :16) affirme : « *la première démarche du chercheur doit être de définir ce dont il traite afin qu'il sache ce dont il est question* ».

En effet, cette étape de conceptualisation revient à définir les notions clés qui sont indispensables dans la compréhension de notre travail de recherche. En revanche, il reste important de souligner que ces concepts ont déjà fait l'objet d'étude et de définition de bon nombre d'auteurs qui nous ont précédés. Il convient donc pour nous de faire une relecture de certaines de ces définitions proposées par de tiers chercheurs afin de voir le rapport qu'elles ont avec notre étude. De ce fait, les concepts clés que nous serons amenés à éclaircir sont entre autres, la notion d'entrepreneuriat féminin, de stratégie.

A côté de ces notions, le concept de développement économique et social, notamment du développement local et de groupement d'intérêt économique (GIE) méritent d'être éclairci.

I-6-1. Entrepreneuriat Féminin

Le concept d'entrepreneuriat constitue une notion incontournable dans le cadre de notre travail de recherche. De ce fait, notre étude qui tourne autour de ce concept très usité, mérite d'être plus explicite. Ainsi, dans sa vision économiste, VESPER K. (CORREA F.B.,

1998 : 20) soutient : « *L'entrepreneuriat est le processus dynamique qui consiste à créer de la richesse supplémentaire, la richesse elle-même étant créée par des individus qui assument des risques principaux en termes de capitaux, de temps, d'implication personnelle afin de donner de la valeur à un bien ou à un service* ». Il convient de comprendre par cette définition que l'entrepreneuriat relèverait d'une dynamique qui demande de la participation de chaque membre dont le but est de créer de la richesse en bravant toute sorte de risque pour parvenir à la production de produits finis.

Dans cette même veine, dans l'Encyclopédia Universalis l'entrepreneuriat féminin est défini comme étant « *un groupe humain orienté vers la production dont le devenir dépend essentiellement de la vente du produit de son activité dont les principales caractéristiques sont la multiplicité des individus, la production, l'échange et l'autonomie* ».

Quant au Petit Robert, il définit l'entrepreneure comme : « une personne qui met en œuvre divers facteurs de production en vue de produire des biens et des services ». A la suite de ces définitions, nous pouvons reconnaître que l'entrepreneuriat relèverait de la mise en place par un ensemble d'individus de petites unités de production d'activités multiples qui peuvent générer des capitaux rentables au groupe.

Dans cette même optique, le concepteur de ce terme, SAY J.B. (cité par Encyclopedia Universalis, n°7) considère l'entrepreneur dans une logique économiste comme « *celui qui déplace des ressources économiques d'un niveau de productivité et de rendement donné à un niveau supérieur* ». Aussi, l'entrepreneur serait « *celle qui effectue des activités en dehors du ménage et qui lui permet de faire suffisamment de profits pour au moins se maintenir* » (OUEDRAOGO L. et LENT R., 1993 :21). De plus, le Laboratoire de l'égalité définit « *L'entrepreneuriat féminin comme la création et le développement d'entreprises par les femmes* » (BARRY C. et al. 2013). Pour lui, les femmes doivent s'engager plus nombreuses dans la création, la reprise et le développement d'entreprises. Il convient de reconnaître que ces définitions nous ont permis de voir de manière plus explicite en quoi consiste l'entrepreneuriat. De ce fait, à travers ces définitions, nous pouvons souligner que l'entrepreneuriat émane d'un dynamisme entrepris par des personnes qui ambitionnent de produire des biens et services à travers le développement d'activités économiques.

Nous pouvons également voir à travers ces propos recueillis que l'entrepreneuriat féminin amène les femmes à avoir la culture entrepreneuriale leur permettant de mettre sur pied de petites entreprises, pour la plupart des cas, où elles développent des activités productives de biens de consommation. Par ailleurs, bien que ces définitions rendent bien compte de notre étude, il semble évident pour nous d'apporter notre propre explication de ce

qu'est l'entrepreneuriat féminin tout en le positionnant par rapport à notre étude. Dès lors l'entrepreneuriat féminin se définit comme un groupement de femmes doté d'une dynamique entrepreneuriale qui leur permet de développer des activités génératrices de revenus. Autrement dit, les femmes entrepreneures avec de l'abnégation, du courage et le génie qu'elles font montre, développent des activités diverses à caractère agricole, artisanal, commercial, de pêche, en vue de faire le maximum de profits possible à l'ensemble du GIE. Mieux encore, l'entrepreneuriat féminin permet aux femmes, à travers leurs activités lucratives, d'être économiquement et socialement autonomes et du même coup d'influencer le développement de leur localité.

I-6-3. Développement

De par son importance, le concept de développement doit être rendu plus explicite dans le cadre de notre recherche. Ainsi, pendant plusieurs décennies, le concept de développement a fait l'objet de nombreuses discussions au niveau international. Il est de ce fait un terme très usité jusqu'à devenir un concept « fourre-tout ». En effet, cette notion de développement a tendance à revenir dans les discours des décideurs publics à savoir l'Etat, le Ministère, les Collectivités Locales. De plus, il revient souvent dans le quotidien des discussions des institutions privées (ONG du développement), des institutions financières internationales (Banque mondiale, FMI), ainsi que dans les politiques d'Empowerment pour le renforcement des capacités des pauvres et des groupes les plus vulnérables que sont les femmes et les enfants. Le Robert définit cette notion de « développement » comme étant « *l'ensemble des facteurs économiques et sociaux caractérisant la vie d'un groupe social* ». A cela, nous pouvons reconnaître que le développement renvoie à l'amélioration des conditions de vie d'une population donnée. Autrement dit, nous pouvons appréhender le concept du développement comme la satisfaction des besoins primaires d'une population tels que la nourriture, la santé, l'éducation, l'emploi, etc.

Par ailleurs, DIEYE A.I. (2011 : 71) soutient que le développement fait appel à « *L'ensemble des transformations techniques, sociales et culturelles qui permettent l'apparition et la prolongation de la croissance économique ainsi que l'élévation du niveau de vie* ». A la suite d'une telle définition, NIMUBONA R. (2006) reconnaît que le développement renvoie à « *L'amélioration de la qualité de vie dans le sens de la modernité et selon une approche qui intègre l'économie, le social et le culturel* ». Ainsi, à travers ces définitions, nous pouvons ajouter que le développement ne peut que renvoyer à la croissance de la population dans des domaines aussi variés que l'économie, le social, la culture et la

politique. En outre, il revient à l'économiste ROSTOW W.W. (1963) de montrer que le développement décrit une succession d'étapes : tradition, démarrage, décollage, maturation et consommation de masse. Il faut comprendre par-là que le développement consiste à passer par ces différentes étapes qui constituent la clé de la croissance économique selon l'auteur. Dans le souci de rendre explicite ce concept, SARR F. (1998 : 84) stipule que le développement renvoie à « *Un mécanisme dont les finalités ne sont plus croissance extravertie, mais la production de biens et de services dont les objectifs prennent en compte les besoins des individus* ». En fait, selon elle, le développement doit partir de l'intérieur, il doit plutôt être introverti et prendre en charge les besoins spécifiques de chaque personne. Mieux encore, la croissance de nos Etats doit partir de nos propres réalités pour amener les populations à de meilleures conditions socio-économiques.

En revanche, DE SARDAN J.P. (1995) affirme que le développement est « *L'ensemble de processus sociaux induits par des opérations volontaires de transformation d'un milieu social, entreprises par le biais d'institutions ou d'acteurs extérieurs à ce milieu [...]* ». Pour lui, le développement émane de la part de personne étrangère au milieu. C'est le cas des Organisations Non Gouvernementales, des partenaires au développement qui, à travers les ressources techniques et le savoir qu'ils mobilisent, tentent d'amener les populations à une meilleure situation socio-économique. Ce qui veut dire que le développement peut, en effet, provenir de la synergie d'actions des acteurs n'appartenant pas au milieu d'origine pour impulser l'essor dudit milieu.

A côté de ces définitions, il est aussi important de prendre en compte la définition de PERROUX F. (1961) qui considère que « *le développement est la combinaison des changements mentaux et sociaux qui rendent la nation apte à faire croître, cumulativement et durablement son produit réel global* ». Aussi, un auteur comme BAIROCH P. (1999) considère que « *le développement est un phénomène qualitatif irréversible qui est lui-même lié à l'augmentation du niveau de vie* ».

Il nous revient de soutenir, pour le compte de notre étude, que le développement ne peut que renvoyer à l'amélioration des conditions de vie des populations les plus démunies et les plus vulnérables, en l'occurrence les femmes, les enfants et les personnes âgées. De ce fait, les femmes constituées en groupement féminin, ne perçoivent le développement qu'à travers l'amélioration de leurs situations sociales, économiques, politiques et même culturelles, qui passent par la réussite de leurs activités entrepreneuriales. Autrement dit, le développement renvoie à la promotion d'une dynamique entrepreneuriale des femmes qui doit entraîner leur autonomisation afin qu'elles participent de manière active à l'essor de leur milieu local.

I-6-4. Développement Local

Dans le cadre ce travail, le concept de développement local, de par son importance mérite d'être explicité à travers certaines définitions. Ce faisant, dans un article publié par le *Quotidien le Monde* (mercredi 06-01-1999), BETBEDER M.C. (1999) montre que, depuis les années 1987, les pouvoirs publics ont commencé à intégrer la réalité du développement local comme une dynamique d'adaptation aux perspectives de l'économie ouverte au monde. Ceci montre que le développement local a pendant longtemps été au cœur des préoccupations des décideurs politiques. A cela, ce concept est apparu dans un contexte où les Etats occidentaux en général et africains en particulier avaient subi une crise économique vers les années 1970, liée sans nul doute aux chocs pétroliers répétitifs. Elle sera plus marquante pour les Etats africains avec l'adoption des politiques d'ajustement structurel au cours des années 1980. En effet, une telle période va entraîner les inégalités, l'insécurité et la pauvreté qui deviennent ainsi le parent pauvre des populations des pays du Sud.

Dès lors, des expériences de développement local seront par cette occasion initiées par les populations des pays en voie de développement qui appartiennent pour la plupart au monde rural où les conditions de vie sont des plus précaires. Ainsi, le développement local est considéré comme une démarche volontariste d'acteurs appartenant à un même territoire qui se réunissent pour poser les bases du développement de leur localité. En d'autres termes, il relève d'une vision locale qui s'effectue dans le global où chaque acteur a son point de vue à donner et doit faire partie intégrante du processus de développement local. Autrement dit, dans le cadre de notre étude, de tels propos trouvent leur importance dans la mesure où le développement local doit amener les acteurs, en l'occurrence les femmes à œuvrer pour leur autonomisation et l'amélioration des conditions de vie de leur communauté par l'innovation, la création d'emploi, l'investissement de projet, etc.

Par ailleurs, dans une autre mesure, PECQUEUR B. (2000) considère la notion de développement local comme « *projet qui cherche à analyser les solidarités d'entreprises ou encore redécouvrir toute la richesse des échanges non marchands qui concourent au développement économique* ». Il faut donc reconnaître que le développement local cherche à mettre en place les ressources disponibles à l'aide de projets innovants pour arriver à un développement socio-économique des populations. Plus encore, nous pouvons soutenir que le développement local est une stratégie participative et une responsabilisation des citoyens envers la collectivité. Cependant, conscient du fait que le développement local s'accompagne d'un processus de décentralisation, il serait donc pertinent de faire le point sur une telle

initiative politique. Ainsi, par souci de garantir le bien-être de la population, les gouvernements se voient dans l'obligance de s'orienter vers le mécanisme de décentralisation économique, de responsabilisation et d'accompagnement des initiatives locales.

Dit autrement, les Etats autrefois centralisés seront amenés à transférer certains domaines de compétences aux collectivités locales. C'est-à-dire qu'ils vont donner un certain nombre de pouvoir, une certaine marge de manœuvre, de responsabilités aux élus locaux pour prendre en main la gestion de leur développement. A cela, PIVETEAU A. (2004) perçoit la décentralisation comme « *un transfert de compétences administratives du gouvernement centrale ou de ses agences à des instances locales* ». Ainsi, la politique de décentralisation va permettre la convergence et l'organisation des différentes préoccupations à la base, issues des visions économiques, communautaires et administratives, dans le cadre de mieux appuyer les populations et les initiatives locales. Il revient alors aux collectivités territoriales de prendre en charge la gestion de certains biens publics et la perception des recettes fiscales pour mieux assurer l'essor de leur communauté. Il faut toutefois reconnaître que la décentralisation permet aux populations de veiller au contrôle des acteurs locaux, de contribuer à la transparence et à la pertinence des choix de politiques pour la bonne marche de leur localité.

De ce fait, INTARTAGLIA D. et CORREZE A. (2002) soutiennent que la décentralisation entraîne « *la participation des populations à la définition de type et des niveaux de services publics qui seront mis en place localement* ».

En outre, il serait pertinent de rappeler dans le cadre de cette recherche que le Sénégal a connu à travers la loi 96-06 du 22 Mars 1996 à une décentralisation effective qui s'est accompagnée du transfert de neuf (09) domaines de compétences aux collectivités locales. Ainsi, encore une fois, la décentralisation est définie comme « *un cadre et un instrument de satisfaction des besoins des populations locales et donc de lutte contre la pauvreté* » (GUEYE C. et MBAYE A., 2004). En fait, les compétences transférées sont entre autres: l'environnement et la gestion des ressources humaines, la santé et l'action sociale, la jeunesse, les sports et les loisirs, la culture, l'éducation, la planification, l'aménagement du territoire, l'urbanisme et l'habitat. De tels domaines de compétences donneront, en effet, plus de pouvoirs, de responsabilités aux communes, aux élus ainsi qu'aux populations. En d'autres termes, la politique de décentralisation tend à privilégier la notion de gouvernance participative, inclusive du développement de tous les membres communautaires, sans aucune discrimination de sexe. En revanche, il faut reconnaître que les compétences transférées par l'Etat sénégalais ne sont pas accompagnées de ressources suffisantes pouvant permettre aux

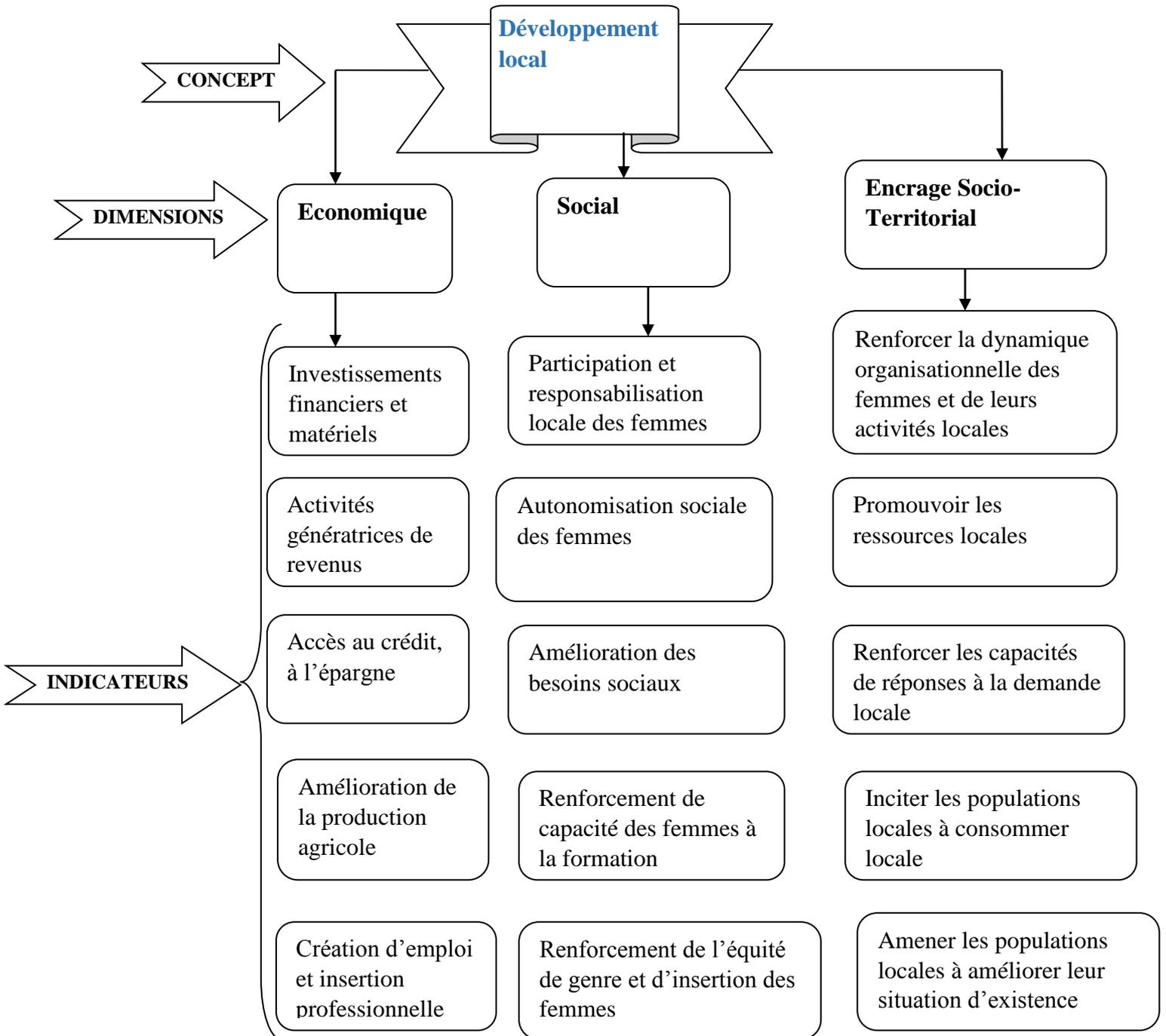
collectivités locales de mieux s'armer financièrement pour assumer efficacement la lourde tâche du développement local.

Dans le souci de promouvoir le développement local, le gouvernement du Sénégal va mettre sur pied le Plan National de Développement Local (PNDL) (*Ministère de la Décentralisation et des Collectivités Locales*, 1996). Il convient de reconnaître que ce dit PNDL s'inscrit dans le but d'atteindre les objectifs du Document Stratégique de Réduction de la Pauvreté (DSRP) et des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD). En effet, la finalité d'une telle politique a été de réduire la pauvreté au niveau local à travers l'action combinée des collectivités locales, des communautés de base, du secteur privé, etc. Aussi, la mise en œuvre de ce PNDL a pour objectif l'offre de service socio-économique de base aux populations, l'augmentation de l'accès des populations les plus pauvres en l'occurrence les femmes aux ressources financières pour le développement d'activités génératrices de revenus, le renforcement des capacités des acteurs locaux (CL, OCB, structures financières décentralisées, secteurs privés, ...). A cela, nous pouvons dire que l'adoption d'une telle politique de l'Etat central au niveau local peut favoriser le développement à la base si toutefois elle est bien pilotée par les élus locaux avec la participation et la mobilisation des populations rurales.

Par ailleurs, s'agissant de notre étude, il nous revient de souligner que la participation des femmes au développement local constitue une réponse positive à l'intégration des populations à la gestion des affaires de leur localité. En effet, les femmes, à travers les mouvements associatifs féminins, les GIE ou les groupements communautaires de base, arrivent à prouver qu'elles constituent une population incontournable, capable de susciter le développement économique et social au niveau du monde rural. Ainsi, il demeure pertinent de souligner les propos de SANE I. (2003) qui considère le développement local comme étant « *La dynamique économique, sociale et culturelle impulsée par des acteurs individuel et/ou collectifs, locaux ou extérieurs pour la mise en valeur des potentialités d'un territoire donné* ». A la suite de ces définitions, il nous revient de reconnaître dans le cadre de notre travail que le développement local se mesure à la dynamique entrepreneuriale des femmes à impulser les ressources locales à travers leurs activités entrepreneuriales capables de promouvoir le développement économique, social, culturel et notamment politique de la communauté toute entière. En fait, la combinaison de leur synergie d'actions entrepreneuriales constitue un atout véritable pour les femmes de faire partie intégrante du processus du développement local.

Il convient, après avoir définie les concepts de notre étude, de se pencher sur l'opérationnalisation du concept de développement local sous forme de dimensions et d'indicateurs.

Schéma 2 : Décomposition du concept de Développement Local



La décomposition de ce concept de développement local en dimensions et indicateurs, montre la pertinence des actions et activités entreprises par les populations locales, en l'occurrence les femmes pour promouvoir leur autonomisation, notamment le développement socio-économique de la communauté.

I-6-5. Groupement d'Intérêt Economique (GIE)

Au Sénégal, la Loi n°84-37 du 11 Mai 1984 sur les groupements d'intérêt économique, reconnaît que *« deux ou plusieurs personnes physiques ou morales peuvent constituer entre elles, pour une durée déterminée, un groupement d'intérêt économique en vue de mettre en œuvre tous les moyens propres à faciliter ou à développer l'activité économique de ses membres, à améliorer ou à accroître les résultats de cette activité »* (République du Sénégal, Mai 1984). A cela, nous pouvons souligner que l'activité du groupement doit essentiellement se rattacher à l'activité économique de ses membres et peut être constituée sans capital. Autrement dit, un GIE peut se constituer sans capital minimal légal, mais que son financement peut être porté par les cotisations de ses membres pour pouvoir démarrer ses activités. Ainsi, vu qu'il n'y a pas de définition standard, il convient d'ajouter que l'agence pour la création d'entreprises (APCE) dont le Président est RESTINO D. (05, 2014) rapporte que : *« créer un GIE ne revient pas véritablement à créer une entreprise mais plutôt à permettre le développement d'entreprises déjà existantes »*. En effet, selon lui, le GIE permet à plusieurs entreprises préexistantes de se regrouper pour faciliter ou développer leur activité économique, tout en conservant leur indépendance. Il faut aussi comprendre que l'objet poursuivi par le GIE peut dépendre de la nature de son activité touchant de multiples domaines, que ce soit le secteur commercial, agricole ou civil. De plus, l'activité du GIE doit être le prolongement de l'activité de ses membres. C'est-à-dire que ses activités doivent avoir un rapport avec celles des membres, ses actions ou activités doivent répondre aux attentes des acteurs du groupement.

En outre, il serait bon de souligner que pour un d'intérêt économique, les responsabilités peuvent être communes et partagées. Ceci revient à dire que tous les associés sont en principe responsables solidairement et indéfiniment sur leurs biens personnels des dettes du groupement envers les tiers. Toutefois, une convention avec un tiers déterminé peut arriver à limiter la responsabilité des acteurs. Dans la mouvance de rendre plus explicite cette notion de groupement d'intérêt économique, il nous revient de montrer que certaines personnes, pour optimiser le résultat de leur activité et de leur développement, seront amenées à regrouper leurs activités par la création d'un GIE. En effet, la mise sur pied d'un tel groupement constitue un moyen qui permet d'améliorer le développement de l'activité des personnes membres. Encore une fois, selon une conception française, un groupement d'intérêt économique(GIE) est compris comme *« un groupement doté de la personnalité morale qui permet à ses membres de mettre en commun certaines de leurs activités afin de développer,*

d'améliorer ou d'accroître les résultats de celles-ci tout en conservant leur individualité » (Portail du droit Français, Septembre 1967). Ceci dit que le GIE permet de changer de manière positive la situation de ses membres si toutefois les activités entreprises connaissent du succès. Il serait pertinent d'ajouter qu'un GIE doit être immatriculé au registre du commerce, il doit être soumis à des règles juridiques très souples pour ce qui concerne son capital social, son objet ou ses modalités d'organisation.

En faisant le tour de ces définitions toutes aussi pertinentes pour rendre plus explicite le concept de groupement d'intérêt économique, il nous revient d'apporter notre conception d'une telle notion. Par conséquent, dans le cadre de notre étude, nous pouvons percevoir le GIE comme étant un groupement de personnes en l'occurrence les femmes qui cherchent à travers les activités entreprises, de développer ou d'améliorer leur situation économique et sociale. Dit autrement, le GIE est le fait que des personnes physiques ou morales (les femmes), mues par les mêmes réalités et partageant les mêmes responsabilités, se regroupent pour impulser les résultats de leurs activités, dont le but est d'assurer la croissance de leurs revenus et de l'amélioration de leurs besoins de subsistance.

I-7. Le Modèle d'analyse

Cette approche théorique est fondamentale dans le cadre d'une recherche en science sociale. Elle permet à l'auteur de mieux appréhender le phénomène de son étude, à travers l'explication de la réalité, de l'observation ainsi que de l'analyse du réel.

Dans le cadre général de l'étude des sciences sociales, et plus particulièrement de la sociologie, les chercheurs ont tendance à s'aventurer sur des approches qui sont parfois contradictoires et même complémentaires pour mieux rendre compte du phénomène étudié. En effet, c'est le même constat qui se dégage dans le cadre de notre thématique sur l'entrepreneuriat féminin et le développement local. A ce cela, deux approches que sont l'analyse stratégique et l'interaction symbolique feront l'objet d'analyse par différents auteurs.

Ainsi, dans le cadre de cette étude, la mise en exergue de l'analyse stratégique semble être la mieux adaptée pour rendre compte de l'impact des stratégies de financement sur le développement local. Il convient de reconnaître que cette approche stratégique est l'œuvre pionnière de CROZIER M. avec la compagnie de FRIEDBERG E. C'est une approche utilisée pour appréhender les stratégies des acteurs au sein des organisations.

De ce fait, nous avons jugé nécessaire de la mobiliser pour l'analyse des stratégies dégagées par les femmes du GIE Djihito Dimaléguéne pour avoir accès au crédit ou aux subventions.

Ces auteurs reconnaissent, en effet, qu'une telle approche « *permet de rendre compte du fonctionnement organisationnel et de l'action des acteurs dotés d'une certaine marge de manœuvre ainsi que d'une certaine rationalité qui leur permettent de bien conduire leurs actions* » (CROZIER M. et FRIEDBERG E., 1977). Aussi, ils montrent que cette démarche stratégique a pour objectif l'étude des organisations sociales et de leur disfonctionnement, tout en apportant une analyse à l'attitude des différents acteurs. Toutefois, au-delà de l'espace organisationnel qui se trouve être le champ d'analyse de cette approche, l'analyse stratégique peut être utilisée dans le cadre des organisations paysannes, des groupements d'intérêt économique, des organisations communautaires de base.

Par conséquent, il faut souligner qu'au sein des associations féminines ou GIE, les femmes ont tendance à dégager des stratégies qui peuvent être individuelles ou collectives pour la défense de leurs intérêts. Autrement dit, au sein des groupements féminins, les femmes développent des stratégies leur permettant de bien mener leur projet entrepreneurial. Ces stratégies entreprises par les femmes vont dans le sens d'arriver à capter du financement, de la subvention auprès des donateurs privés ainsi que d'être octroyé en crédit par les institutions de microfinance. A cela, nous pouvons souligner que la constitution des femmes en groupement, constitue en soi une des stratégies efficaces que détiennent ces dernières pour l'accès au crédit et au financement, dans le but d'assurer la pérennisation de leurs actions entrepreneuriales.

En outre, du moment que les femmes sont constituées en groupements, elles peuvent dégager, à travers des divergences d'opinions, des actions individuelles, dont le but est de tirer le maximum de profit possible dans la mise en œuvre de projet. C'est-à-dire qu'au tour d'un enjeu, on assiste à l'émergence des jeux de pouvoir ou de stratégies individuelles que les femmes tentent de mettre en place pour s'emparer de plus de profits de l'action entreprise au sein du groupe. C'est dire que toute entreprise collective repose sur un minimum d'intégration des comportements des acteurs sociaux ayant des objectifs différents. Toutefois, au sein de ce groupe social de femmes, la mobilisation de ressources et de capacités pour l'atteinte des objectifs communs doit impérativement passer par l'action collective, en dépit de la divergence des orientations individuelles. Sur ce, il demeure pertinent de reconnaître que le développement de toute action collective ou individuelle par des acteurs autour d'un enjeu quelconque ne peut pas se limiter au sein des organisations, mais pourrait s'étendre aux groupements de femmes à caractère entrepreneurial. L'analyse stratégique est donc perçue comme une approche incontournable pour l'analyse des stratégies de financement de l'entrepreneuriat féminin sur le développement socio-économique des femmes. Car, cette

approche permet de saisir les interactions des individus, en l'occurrence les femmes ainsi que les logiques qui sous-tendent leurs actions, à travers les stratégies qu'elles mettent en place.

A la suite de l'analyse stratégique, nous avons jugé pertinent de mettre en exergue l'interactionnisme symbolique comme démarche complémentaire. En effet, l'usage d'une telle approche nous paraît incontournable dans la mesure où elle permet de mieux appréhender et de manière explicite notre thématique portant sur l'entrepreneuriat féminin et le développement local.

Par ailleurs, il convient de rappeler que l'idée d'une approche interactionniste a fleuri à l'école de Chicago dans les années 1920 et le milieu des années 1950 (FUJIMURA J.H. et al. 1987). Elle a été esquissée dans les travaux sociologiques des auteurs comme John Dewey, Georges H Mead, Howard Becker, etc. A cela, nous pouvons dire que c'est un paradigme qui a inspiré les travaux d'un bon nombre de chercheurs américains et tant d'autres, dans l'analyse de nouvelles problématiques sociologiques. C'est une approche qui s'intéresse aux interactions entre les individus tout en s'appuyant sur l'ensemble des symboles (langage, gestes, ...) dont les significations sont partagées à l'intérieur d'un même groupe social donné, d'où le terme d'interaction symbolique. Ainsi, un auteur comme E. Goffman va s'intéresser aux interactions de face à face inter individuel à l'intérieur desquelles interviennent des routines et des stratégies. En effet, ces interactions de face à face peuvent être comprises comme « *une influence réciproque que les partenaires exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres* » (GOFFMAN E., 1973).

En revanche, dans cette perspective de rendre compte de la pertinence de l'interaction symbolique comme modèle d'analyse de l'entrepreneuriat féminin, BECKER H. (cité par ALPE Y. et al, 2007) soutient que « *l'approche interactionniste montre aux sociologues l'importance primordiale (...) de l'imposition de définitions, que celles-ci concernent des actes ou des catégories de personnes* ». Ceci revient à dire qu'on peut assister à l'émergence au sein de groupements féminins à des interactions entre les différents individus dans la gestion de leurs actions. Autrement dit, le fait que les femmes appartiennent à un même groupe social montre qu'elles partagent un ensemble de principes ou de symboles leur permettant à travers leurs interactions réciproques d'arriver à concrétiser leurs projets.

En outre, une telle approche nous permet de comprendre les acteurs, qu'ils soient dans l'espace de l'organisation ou dans l'univers associatif, sont dans l'obligation d'entrée en interaction de manière collective ou même individuelle pour assurer la bonne marche de leurs actions. Ceci revient à dire que les acteurs en l'occurrence les femmes ont tendance à entrer en interaction avec les institutions financières ou les microcrédits à travers les stratégies

qu'elles instaurent pour les amener à attirer de l'investissement et d'avoir l'accès au crédit. En fait, la prise en compte de leurs intérêts respectifs, permet aux femmes, au sein de leurs mouvements associatifs, d'être en interaction collective ou individuelle. Force est de reconnaître que les interactions inter individuel ou extra individuel demeurent important pour les femmes d'assurer la survie de leurs activités entrepreneuriales. Il faut juste ajouter que les interactions permettent de mieux saisir les intentions de chaque acteur pour harmoniser leurs actions, dont le but est d'assurer le développement du groupe social.

Dans le cadre de ce modèle théorique d'analyse, l'usage de l'analyse stratégique et de l'interaction symbolique, nous permet de mieux saisir le phénomène de l'entrepreneuriat féminin sur le développement. En effet, la mobilisation de ces deux approches reste un atout véritable, capable de fournir à notre modèle un cadre heuristique d'analyse de notre thématique de travail. De plus, la mise en exergue de ces démarches trouve son importance dans la mesure qu'elles nous ont permis de comprendre l'action des groupements ainsi que les subterfuges qu'ils tentent de mettre en place pour assurer la survie de leurs activités entrepreneuriales. Autrement dit, le fait de considérer ces deux approches complémentaires comme appropriées pour mener avec pertinence notre modèle d'analyse, nous ont permis de voir que les femmes, à travers l'entrepreneuriat féminin arrivent à dégager des stratégies et même à se mettre en interaction, dans le but d'assurer le succès de leurs actions de développement socio-économique.

CHAPITRE II : Méthodologie de la recherche

Cette partie de notre travail constitue une étape indispensable dans le cadre de cette étude sociologique. En effet, ce chapitre nous permet de faire la présentation du cadre d'étude et l'exposition des instruments d'investigation que nous allons mobiliser.

II-1. Présentation du cadre de l'étude

Dans cette partie, nous serons amenés à présenter le cadre général de l'étude, avant de passer à la délimitation du milieu d'investigation.

II-1-1. Le cadre général de l'étude

Dans le cadre de notre étude qui s'inscrit sur le thématique entrepreneuriat féminin et développement local dans commune de Ziguinchor, il devient pertinent de faire une présentation générale de notre univers d'étude. A cet égard, la région de Ziguinchor est considérée comme la capitale Casamançaise à côté de la région de Kolda et de Sédhiou, du fait de son grand potentiel économique. Cette région de la Casamance a été fondée par les Portugais vers les années 1560. Ainsi, pour ce qui est de sa position géographique, elle est située à 12°33 de l'attitude Nord et 16°16 de longitude Ouest. Elle fait une altitude de 19.30m sur la partie Sud-ouest du Sénégal, pour une superficie de 7339Km², soit 3.73% du territoire national (*Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie, 2010*).

Pour ce qui concerne ses limites, elle est délimitée au Nord par l'Etat de la Gambie et au Sud par la République de la Guinée Bissau. A l'Est, elle est limitée par la région de Kolda et à l'Ouest par l'Océan Atlantique. Elle est composée de trois départements (Bignona, Oussouye et Ziguinchor). Par ailleurs, cette région de Ziguinchor est caractérisée par une grande diversité ethnique. Ainsi, de telles variétés ethniques font que cette région de la Casamance constitue un milieu culturel très riche. De ce fait, on y rencontre les Diolas qui restent l'ethnie majoritaire, les Mandingues, les Poulars les Wolofs, les Manjacques, Mancagnes, les Sérères et bien d'autres ethnies. Cette mosaïque de peuple ethnique fait que cette région du Sud est devenue la zone la plus cosmopolite du Sénégal. En termes de population, la ville de Ziguinchor a enregistré 276 354 habitants en 2010, soit 38.73% de la population régionale, selon le rapport produit par l'ANSD.

En outre, le potentiel économique de cette région se mesure dans l'agriculture qui se trouve être l'activité essentielle des populations du Sud. L'abondance de la pluviométrie qui s'accompagne d'une végétation luxuriante atteste du bon état des sols propices au

développement des activités agricoles. La culture dominante de cette zone est celle du riz, bien que la population s'active aussi dans la culture de l'arachide, du maïs, du niébé et bien d'autres cultures. A côté de cette activité agricole principale, les populations s'adonnent aux activités de pêche et d'élevage qui restent aussi des pourvoyeurs d'emplois.

De plus, du fait de sa nature luxuriante, de son riche patrimoine historique et culturel, cette région Sud du Sénégal est devenue une zone d'attraction privilégiée pour les touristes. Autrement dit, cette région de la Casamance, grâce à son milieu d'accueil attrayant qui atteste de la beauté de ses paysages, de ses beaux hôtels et campements qui gardent un cadre de vie naturel et harmonieux, regorge de grands potentiels touristiques, ce qui fait qu'elle devient la destination par excellence de milliers de touristes chaque année.

Toutefois, il semble évident de rappeler que l'enclavement de la région, combiné à la crise qu'elle traverse, bloque toutes les potentialités dont regorgent cette région pour amorcer son développement économique et social harmonieux. En fait, face au conflit armé qui n'a cessé de perdurer, les pouvoirs publics sont souvent dans l'incapacité de prendre la charge effective des problèmes que vivent les populations les plus vulnérables. En effet, cette crise Casamançaise a été l'une des causes majeures de la fuite des investissements étrangers et de la création de services sociaux de bases, propices au développement de la population la plus démunie. Par conséquent, les femmes qui représentent la couche la plus vulnérable, seront amenées à faire face à leurs problèmes de précarité à travers le développement de la culture entrepreneuriale. C'est-à-dire que les femmes vont, via leurs groupements, mettre en place une dynamique entrepreneuriale qui se matérialise par le développement d'activités lucratives, susceptibles de promouvoir leur autonomisation et notamment le développement socio-économique de la localité.

II-1-2. Délimitation du milieu de l'étude

Dans le cadre de notre travail, le quartier de Lyndiane appartenant à la ville de Ziguinchor se trouve être notre milieu d'investigation. En effet, c'est au niveau de ce quartier périphérique que réside le GIE sur lequel porte notre objectif de recherche.

II-1-2-1. Présentation du Quartier de Lyndiane

Pour le simple fait qu'il constitue notre milieu spécifique d'étude, il devient évident de relever quelques caractéristiques que présente le quartier de Lyndiane.

Ce faisant, Lyndiane fait partie des quartiers de la ville de Ziguinchor. Ainsi, ce quartier périphérique de la région se situe entre la route de Cap Skirring et celle de l'aéroport.

C'est un milieu qui regroupe diverses communautés ethniques telles que les Diolas, les Mandingues, les Manjack, les Mancagnes, etc. Au fait, Lyndiane est l'un des quartiers les plus démunis de la ville de Ziguinchor. Par conséquent, bon nombre de ménages vivent sous le seuil de pauvreté. C'est une zone où l'activité principale des populations est l'agriculture. Autrement dit, à travers les pratiques agricoles, les foyers arrivent à peine à honorer certains besoins de subsistance. Par ailleurs, dans le but de sortir de cette situation de précarité, certaines femmes ont senti la nécessité de mettre sur pied le GIE Djihito Dimaléguéne pour pouvoir assurer à leur ménage le strict minimum de survie.

II-1-2-2. Présentation du GIE

Dans le cadre de cette étude, la présentation du GIE, en passant par l'historique, nous semble important à plus d'un titre. De ce fait, le nom donné au GIE « Djihito Dimaléguéne », qui vient de la langue Diola, a pour signification « se mobiliser autour de la vérité ». Ainsi, au début les femmes étaient regroupées autour d'un « Dahira » (Association culturelle) de quartier, où elles organisaient des cérémonies religieuses. A l'occasion de telles manifestations, les femmes qui étaient plus de deux cent, faisaient des cotisations pour la confection de leurs habits dit « Nirolés ». Pendant longtemps, ces rencontres religieuses organisées par le « Dahira » étaient des moments choisis par les femmes pour dilapider de l'argent. En effet, tout l'argent amassé de leur cotisation ne servait qu'à organiser des « Gamous annuels », et non à satisfaire leurs besoins familiaux.

Cependant, conscientes de ce fait, les femmes ont senti la nécessité de se constituer en groupement d'intérêt économique ou GIE pour au moins arriver à améliorer le quotidien familial. C'est à cet effet, que le 30 Septembre 2004 fut créé le GIE Djihito Dimaléguéne, tout d'abord par des veuves et des femmes déplacées pour des raisons liées au conflit Casamançais. Grâce à l'appui du CCF (Centre Culturel Français) qui l'a confié l'animation de son centre de nutrition à Lyndiane, le groupe s'est fait un nom. Au plus des ristournes accordées par son partenaire le CCF lors des campagnes de vaccination, le GIE achetait et revendait du sel iodé. C'est à partir de là qu'est née la volonté de se formaliser afin de profiter des avantages et d'entreprendre des activités génératrices de revenus, dès l'année 2006 début de ses activités. Ceci constitue une occasion pour cette structure d'intégrer « Le Forum Economique des Femmes » pour enfin pouvoir bénéficier des opportunités qu'offre l'entrepreneuriat féminin en matière de financement.

Mais, auparavant, le groupe a sollicité et obtenu une formation technique de transformation de fruits, légumes et céréales locales par AJAC (Association des Jeunes

Agriculteurs de Casamance), APRAN (Association pour la Promotion Rurale de l'Arrondissement de Nyassia), SDP (Superviseurs de Projet). En fait, c'est monsieur Demba Keita de la structure APRAN qui a incité ce groupement de femmes à s'intéresser à l'activité du séchage de certains produits locaux forestiers. Ainsi, ne disposant pas à leur début de local ni de matériels, les femmes travaillaient de manière artisanale et c'étaient au village de Darsalam qu'elles faisaient le séchage des fruits. Ce fut le cas des produits comme la mangue, la banane, les pommes d'acajou, le gingembre, etc. La transformation de ces fruits en produits finis était destinée au marché local, vu que l'organisation n'avait pas assez de moyens à sa disposition.

Par ailleurs, au début de la formation de l'unité, les membres ne disposaient pas d'un capital de départ pour mener leurs activités. Ainsi, dans le souci de pouvoir trouver un fond de roulement, les femmes s'adonnaient à des droits d'adhésion qui s'élèvent à 1000f CFA par tête. C'est à travers cette collecte que le groupement mène ses activités entrepreneuriales. C'est par la suite que le GIE va recevoir son premier investissement qui s'élève au coût de quatre millions quatre cent mille franc (4400000f CFA) qui va permettre au groupement d'entreprendre des projets qui permettront d'assurer le bon fonctionnement de leur unité de transformation (*Enquête de terrain*, 05 2015).

En outre, dans le souci de mener à bien ses activités, le GIE entre en coopération avec des partenaires. Parmi ces partenaires nous avons ANCAR (Agence Nationale de Crédit Agricole et Rural), PADERCA (Programme d'Appui pour le Développement Rural en Casamance), Afrique Enjeu, Coopération Française, US ADEF (United States African Development Foundation), PADEC (Projet d'appui au développement Economique de la Casamance), APRAN (Association pour la Promotion Rurale de l'Arrondissement de Nyassia) et tant bien d'autres. En effet, ce partenariat a permis la réhabilitation de l'unité par l'aide et l'accompagnement de certains partenaires. De plus, cela a permis au GIE d'avoir une ouverture au marché régional, sous régional (Guinée Bissau, Mali, Gambie), de faire l'exposition de leurs produits au niveau de la foire de Dakar et même d'exposer sur le marché Européen. Aussi, les femmes arrivent même à faire des formations pour le renforcement de leur capacité organisationnelle.

A côté de cela, le groupement a assisté au fil des années à une diminution drastique de ses membres. Ainsi, vu que la plupart des femmes étaient des soutiens de famille, elles étaient impatientes d'attendre les résultats du GIE en termes de revenus et qui tardaient à se dessiner, car les activités de l'unité de transformation constituent un investissement à long terme. Autrement dit, les recettes attendues par le groupement ne sont pas immédiates, du fait que le

processus de transformation jusqu'à la commercialisation demeure long. Du reste, le groupement compte 18 membres dont un homme. Le GIE est composé d'une Présidente, d'une Vice-présidente, d'une Secrétaire, d'une commissaire aux comptes, etc. Toutefois, c'est l'ensemble du personnel opérationnel de l'unité qui participe à sa bonne marche.

En dehors de cela, vu qu'il existe bon nombre de GIE qui travaille dans l'informel au niveau de la commune de Ziguinchor, nous avons jugé nécessaire de montrer que le GIE Djihito Dimaléguéne est structuré. C'est un GIE qui est dans le formel. Ceci se traduit par la présentation en annexe de deux documents que sont : le certificat d'inscription et une immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier.

- **L'aspect Matériel du GIE**

Comme toute structure, le GIE Djihito Dimaléguéne a également besoin d'être outillé en matériel pour assurer son bon fonctionnement. Bien qu'à ses débuts le groupement avait un besoin criard d'outils pour fonctionner, il se trouve qu'au fil des années, les femmes de l'unité ont pu trouver quelques matériels pour travailler. De prime abord, il faut souligner que le local où travaille le groupement a été prêté par la Présidente du GIE, puisque les femmes ne disposaient pas au sein du quartier d'endroit pour mener leurs activités. Ainsi, pour ce qui consiste du matériel dont dispose la structure, nous avons entre autre, deux séchoirs à gaz chargés de sécher les fruits avant de les transformer en produits finis. A côté de cela, l'unité a une machine thermo soudeuse qui permet d'agrafer les fruits séchés dans des emballages pour assurer la bonne conservation de ces produits.

Plus encore, le groupement dispose de mobiliers divers (tables, chaises, tabourets) et d'autres accessoires (frigorifère, seaux, balance, marmites, bols, bassines, ...). En revanche, pour avoir accès à l'informatique, le GIE des femmes dispose d'un ordinateur et d'une machine imprimante pour faciliter au groupement l'envoi et la réception de courriers électroniques avec leurs partenaires, et notamment dans la rédaction de certains rapports et projets.

II-2. La méthodologie de la recherche

Cette étape de notre travail consiste à la prise en compte de l'ensemble des procédés et techniques d'investigation à travers lesquels notre étude de terrain sera pleinement effectuée.

II-2-1. L'échantillonnage

Dans le cadre de cette recherche sociologique, la technique de l'échantillonnage demeure un procédé incontournable pour conduire notre étude. En effet, l'échantillonnage consiste à prélever sur une population mère (totale) un effectif limité appelé échantillon, sur lequel se base notre travail d'investigation.

Dans le souci de bien mener notre recherche, nous sommes amenés à voir la composition de la population du GIE. Il se trouve que l'échantillon à soustraire de l'ensemble des membres du groupement doit être représentatif. De ce fait, sur l'ensemble des 18 membres que compte le groupement, nous avons pu interroger 15 membres. Ainsi, nous tenons à souligner qu'il y'a trois (03) membres qui n'ont pas été interrogé. Cela s'explique par le fait que l'une est partie à Kaolack, l'autre se trouve au Cap-Skiring où elle travail et la dernière travaille à l'hôpital régional de Ziguinchor. Elle nous a signifié qu'elle a intégré le groupement parce que le GIE avait intégré dans ces activités un volet sanitaire et qu'elle était le mieux placé pour piloter ce volet. Mais sinon, elle ne participe à aucune activité de l'unité en raison de son planning trop chargé à l'hôpital.

Parallèlement, nous avons mené un entretien substantiel auprès de 13 femmes qui n'ont pas intégré le GIE, prises au hasard et résidant aux alentours du GIE, pour donner plus de pertinence à notre étude. Nous avons procédé par le principe de saturation des données, c'est-à-dire que nous avons interrogé ces femmes jusqu'à avoir les mêmes informations qui reviennent dans les discours de ces dernières. En fait, cela permettra de comparer les propos recueillis des membres de Djihito Dimaléguène à ceux des femmes non membres, pour voir si elles pensent que l'action entrepreneuriale des femmes du GIE est propice au développement local.

En revanche, cet échantillon du GIE, s'appuie sur des critères de représentation tels que le niveau d'étude, la situation matrimoniale, les activités menées par les femmes avant leur intégration au GIE, etc. Il nous reviendra pour une meilleure crédibilité des données de l'enquête de pouvoir interroger ces femmes du groupement sans distinction aucune et notamment les 13 femmes non appartenant au groupement.

Il se trouve également qu'un homme fait partie du GIE. Tout compte fait, cette phase d'enquête de l'ensemble de notre population (29 individus) peut être susceptible de fournir des informations nécessaires, d'apporter des réponses aux questions soulevées dans la formulation de notre objet d'étude.

II-2-2. Les instruments d'investigation

Dans le but de mener une étude de recherche en sociologie, il convient de faire appel à des outils de collecte de données. Ainsi, pour ce qui concerne cette étude, nous partirons de la recherche documentaire qui est incontournable dans toute recherche en science sociale. Cette dernière sera accompagnée des méthodes d'investigation auxquelles nous faisons appel, à savoir la méthode quantitative (approche visant à recueillir des données chiffrées, quantifiables du phénomène à étudier) et notamment celle qualitative (approche qui se base sur les aspects qualitatifs de l'objet étudié).

II-2-2-1. La recherche documentaire

Comme toute étude en science sociale, la recherche documentaire se trouve être une étape indispensable. De ce fait, cette approche nous a permis de constituer la première partie de notre travail exploratoire. En effet, c'est grâce aux documents consultés que nous sommes parvenus à une meilleure appréhension de notre problématique sur l'entrepreneuriat féminin et développement local. De plus, cette approche nous a permis, tant bien que mal, de finaliser la partie théorique de notre objet d'étude et de mieux s'outiller méthodiquement pour la suite de notre investigation.

II-2-2-2. L'approche quantitative

S'agissant de cette méthode d'investigation, le questionnaire constitue l'outil de collecte de données quantitatives le plus privilégié. Cependant, dans le cadre de cette étude, l'utilisation du questionnaire nous permettra de recueillir des données chiffrées, quantifiables qui nous amèneront à faire des analyses descriptives, des analyses statistiques, des tableaux, etc.

En outre, le questionnaire a été mobilisé pour l'interrogation de l'ensemble de la population du GIE Djihito Dimaléguéne. Ainsi, dans le but de bien mener notre enquête, nous avons établi notre questionnaire à travers des questions ouvertes et semi-fermées et qui ont comme rubriques l'identification sociologique, les initiatives économiques des femmes avant leur intégration au GIE, le mode d'organisation du GIE, l'origine et la structuration des financements, le partenariat du groupement avec les donateurs, ...

II-2-2-3. L'approche qualitative

Il convient de reconnaître, pour ce qui concerne cette méthode que le principal outil de collecte de données reste le guide d'entretien. En effet, ce mode qualitatif se base sur les

entretiens semi-directifs et les observations. Cette approche tentera ainsi de fournir des données de contenu, qualitatives qui permettront d'appréhender le phénomène à étudier.

En fait, la mise en exergue d'une telle approche nous permettra à travers les entretiens réalisés auprès des structures de microfinance de mieux s'imprégner des réalités des stratégies de financement de l'entrepreneuriat féminin pour promouvoir le développement local. Cela doit passer par l'action combinée du groupement d'intérêt économique des femmes de Djihito Dimaléguéne. Ainsi, notre guide d'entretien est établie sur la base des thèmes comme les institutions de microfinance et groupements féminins, les réglementations et procédures relatives au crédit, etc.

II-2-2-4. L'observation

La méthode de l'observation constitue un outil d'investigation qui a son importance dans l'étude des sciences sociales. En effet, elle permet au chercheur de vérifier par lui-même les informations qui lui sont apportées par les acteurs dans la construction de leurs actions et de leurs interactions. La pratique de l'observation vient en appoint aux deux approches que sont l'approche quantitative et qualitative, pour donner plus de fiabilité et de pertinence à notre étude. Elle reste donc une étape qui permet de compléter les écarts de discours qui émanent du questionnaire ou de l'entretien. C'est aussi une démarche qui trouve son importance dans le fait qu'elle permet au chercheur de saisir de manière précise et directe les situations, les interactions qui sous-tendent les comportements des acteurs au sein de leur groupement. Ainsi, le recours à cette pratique d'observation, nous a permis de connaître la manière de procéder des membres du GIE Djihito Dimaléguéne dans la production de leur activité de transformation des produits locaux.

Plus encore, ceci nous a permis de constater le climat social qui règne au sein de l'unité. A travers des visites fréquentes dans l'unité, nous avons assisté à un atelier de formation sur le renforcement de capacité organisationnelle des femmes du GIE. A la suite de cela, par notre présence fréquente à Djihito Dimaléguéne, nous avons constaté que le groupement des femmes orphelines d'AMA (Agence des Musulmans d'Afrique) vient régulièrement pour être formées et guidées par les femmes de l'unité pour la transformation de leurs produits locaux (Mangues, Madd, Manioc, Maïs etc).

Aussi, le GIE reçoit la visite des femmes du groupement de Boutoute dont la présidente est Madame Dramé, qui viennent pour transformer leurs produits sur place et repartir à Boutoute. Cela s'explique par le fait qu'elles n'ont pas de séchoir qui doit leur permettre de faire le séchage de certains produits comme les mangues, les patates, etc. Par

cette même occasion, trois élèves du Lycée Agricole de Bignona, ont subi un stage d'un mois lié à la transformation des produits locaux au sein du GIE.

Par ailleurs, cette phase d'observation nous a permis de voir les femmes à l'œuvre dans leurs activités de transformation depuis la phase initiale jusqu'à l'étape finale. Par exemple, pour l'activité de transformation de la mangue séchée, nous pouvons retenir l'approvisionnement qui constitue la première étape et qui est déterminant pour avoir une bonne qualité du produit fini. Après cette étape, il s'en suit la phase de stockage, de triage, pesage, lavage, épluchage, découpage, étalage, mise à claie et l'ultime phase est le séchage. Après le séchage, nous avons constatés que la mangue séchée est mise dans un grand sachet pour déterminer son poids final, avant d'être mise enfin dans de petits sachets destinés à l'écoulement.

Il faut souligner qu'à travers notre observation directe, nous sommes parvenus à déceler le processus de production de chaque produit entrepris par les femmes. Ceci, nous a permis également de voir la rapidité et l'efficacité dont font montre les femmes dans la production qui s'accompagne d'une hygiène maximale pour assurer une bonne qualité du produit fini. En plus de cela, nous avons eu à déceler les rapports de pouvoirs qui existent entre les femmes de l'unité, car chaque membre occupe une place spécifique qui lui est attribuée. Cette observation nous a amené à voir la cohésion qui existe au sein du groupe, la légitimité du pouvoir accordé à la présidente. Il y'a un certain respect de réciprocité qui se vie entre les membres de l'unité.

Tout compte fait, il faut reconnaître que la méthode de l'observation nous a amené à mieux comprendre la dynamique des femmes du GIE dans la production de leurs activités ainsi que leur force à bien s'organiser pour assurer la survie du groupement et de son essor. De même, cette approche nous a permis de voir comment le pouvoir est hiérarchisé au sein du groupement, de voir les bonnes relations existantes entre le GIE et son entourage.

II-2-2-5. Le pré-test

Dans le souci de mieux mener notre étude, nous avons été amenés, après confection du questionnaire et du guide d'entretien, à faire un pré-test de ces outils d'investigation. Ainsi, cela a pour but de voir leur capacité à pouvoir recueillir des informations fiables, nécessaires avant qu'ils soient administrés sur le terrain auprès de la population concernée par l'étude.

Il faut comprendre que ce test permettra une fois administrer à des amis, à des personnes ordinaires de corriger certaines erreurs de formulation, d'apporter des rectificatifs

sur les incohérences de certaines questions posées. En fait, grâce à ce pré-test, nous avons été amenés à la modification et même à la suppression des questions sans intérêt.

II-2-3. Histoire de la collecte de données

Cette étape permet de rendre compte de la période de déroulement de notre travail, ainsi que des difficultés rencontrées sur le terrain.

II-2-3-1. Le déroulement de l'enquête

Dans le cadre de ce travail de recherche, nous avons débuté cette recherche vers le mois de septembre 2013 pour le compte d'un projet de mémoire. Ceci nous a amené à faire un travail succinct de documentation, d'enquête préliminaire pour rédiger les quelques pages de ce projet.

Par ailleurs, notre recherche pour la rédaction de ce mémoire s'est effectivement déroulée en mi-janvier 2014. A cet effet, nos recherches documentaires nous ont conduits tout d'abord à la bibliothèque de l'Université Assane Seck de Ziguinchor (UASZ). Par la suite, on s'est rendu à la bibliothèque de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar. Dans cette veine de poursuivre notre recherche, nous nous sommes rendus auprès du Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (CODESRIA). En fait, cette recherche nous a permis d'avoir une documentation riche pour conduire notre objet d'étude.

A côté de ces recherches bibliothécaires, celles entreprises sur le net nous ont été d'une aide capitale. Nous sommes parvenus à télécharger des fichiers qui ont un rapport avec notre thématique.

En revanche, ce travail de collecte va nous amener à faire des interviews auprès des personnes ressources, c'est-à-dire vers des individus qui ont une certaine connaissance du sujet à traiter. En effet, ces personnes à interviewer sont entre autres les responsables des structures de financement, les femmes leaders d'organisation féminine, etc.

Aussi, cette quête d'information nous a permis d'interroger l'ensemble des membres du GIE Djihito Dimaléguène à travers les questionnaires établis, tout en respectant les critères de disponibilité de l'échantillonnage.

II-2-3-2. Les difficultés rencontrées

A l'instar de toute étude en science sociale, il peut arriver que l'on soit confronté à des difficultés. C'est ainsi que dans le cadre de notre recherche, on n'a pas dérogé à la règle

puisque qu'on a eu à faire face à un certain nombre de problèmes qui méritent d'être soulignés.

De ce fait, notre première difficulté a été le manque de références à la bibliothèque Universitaire de Ziguinchor en sociologie et plus particulièrement l'absence d'écrits étroitement liés à notre problématique de recherche. Ainsi, dans le souci de bien mener notre étude et de remédier à ce problème de documentation, nous avons jugé nécessaire de se rendre au niveau de la bibliothèque de l'Université Cheikh A Diop de Dakar qui semble mieux loti en documents répondant à notre objet d'étude. A cette même occasion, nous nous sommes rendus au CODESRIA pour espérer trouver des documents qui relèvent de notre sujet. Il faut toutefois reconnaître qu'il n'était pas tâche facile de se rendre à ces lieux du fait que nous venons des quartiers périphériques (Guédiawaye) de la capitale. De plus, le coût élevé du transport était insoutenable.

En outre, il s'y ajoute à ces problèmes, l'état de délabrement des routes intérieures pour se rendre au quartier de Lyndiane qui se trouve être notre milieu d'étude. Ces chaussées sont quasiment impraticables surtout en période d'hivernage du fait de leur état boueux. Il y'a également comme difficulté, l'indisponibilité de certaines femmes du GIE qui sont souvent absentes à cause de leur déplacement vers les jardins maraichers, au marché, aux rizières, ainsi que du rôle de reproduction et communautaire qu'elles remplissent au quotidien. En plus de cela, on enregistre le manque de temps de certaines personnes ressources, les responsables des institutions de microfinance qui ont tendance à nous fausser rendez-vous après avoir bien fixé des entretiens avec eux. Il arrive même que nous soyons interrompus en plein entretien par l'arrivée d'un collègue ou d'un client dans le service.

Tout compte fait, nous sommes parvenus, tant bien que mal, à contourner ces obstacles jusqu'à arriver à recueillir des données nécessaires pour la rédaction de ce dit mémoire.

DEUXIEME PARTIE :

ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES : (Les mécanismes de financement qui influent sur le développement socio-économique de l'entrepreneuriat féminin)

Cette dernière partie de notre travail est consacrée à l'analyse et à l'interprétation des informations que nous avons recueillies sur le terrain.

Ainsi, ce travail d'analyse et d'interprétation des données s'est fait grâce à l'utilisation d'un logiciel de traitement de données nommé Sphinx. Vu que nous avons eu à élaborer un questionnaire, cet outil de traitement nous a permis, à travers les données dudit questionnaire, de mettre en valeur des variables sur des tableaux statistiques et des diagrammes circulaires qui feront l'objet d'analyse en tant qu'éléments d'illustration.

Nous sommes également amenés en raison de notre guide d'entretien à procéder à des analyses de contenu des données qualitatives recueillies.

Par ailleurs, en se référant à nos objectifs de recherche et à nos hypothèses de travail, nous sommes parvenus à exploiter de manière complémentaire les données quantitatives et qualitatives, afin de bien saisir la problématique des impacts de l'entrepreneuriat féminin sur le développement économique et social de la commune de Ziguinchor.

C'est à travers cette logique que nous allons parvenir à discuter nos hypothèses en les confrontant aux données recueillies sur le terrain. Ceci nous permettra en dernier lieu de tirer les conclusions qui s'y dégagent. Ces données recueillies sont présentées sous forme de tableaux et de diagrammes circulaires.

Pour mieux se saisir de notre étude, nous allons le structurer en trois chapitres. Pour ce qui est du premier chapitre, nous présenterons l'impact des activités entrepreneuriales dans le développement socio-économique des femmes et de leur localité. D'une manière plus détaillée, ce chapitre s'accompagnera de sous parties comme : Les activités entreprises par les femmes du GIE ; la recherche additionnelle de revenu par les femmes du GIE ; provenance des financements accordés au GIE, les actions de l'homme du GIE, etc.

Dans le second chapitre, nous porterons notre analyse sur les initiatives entreprises par les femmes non membres du GIE et leur perception de l'impact des activités de Djihito Dimalégué au sein de la communauté. De manière spécifique, l'analyse de ce chapitre

portera sur des sous parties comme : les activités menées par les femmes non membres du GIE ; la recherche de soutien financier pour la poursuite de leur activité ; la nature des relations des femmes non membres du GIE et de l'apport socio-économique du GIE dans la localité.

Quant au troisième chapitre, nous nous intéressons aux mécanismes mis en œuvre par les institutions de microfinance pour le développement de l'entrepreneuriat féminin.

CHAPITRE I : L'impact des activités entrepreneuriales sur le développement socio-économique des femmes du GIE et de leur localité

Il s'agira pour nous dans cette partie d'analyser l'apport des activités génératrices de revenu à pouvoir subvenir aux besoins des femmes. Cela dit il faut voir si le revenu de l'activité menée est susceptible de renforcer le quotidien familial des femmes.

I-1. Les activités entreprises par les femmes du GIE

Il faut dire qu'à travers les données recueillies de nos enquêtes conformément au questionnaire que la presque totalité des femmes du GIE ont eu à entreprendre une activité génératrice de revenu. Ainsi, ces données liées aux activités des femmes sont représentées sur un tableau pour qu'elles soient plus explicites. Ceci permettra de voir le type d'activité où les femmes sont plus actives.

Tableau 1 : Activités menées par les femmes avant leur intégration au GIE

Activité menée avant adhésion	Nb. Cit.	Fréq.
	1	6.7%
Commerce	5	33.3%
Maraichage	3	20.0%
Riziculture	0	0.0%
Restauration	0	0.0%
Elevage	0	0.0%
Autres	6	40.0%
TOTAL OBS.	15	100%

Source : Enquête personnelle auprès des femmes du GIE Djihito Dimaléguéne, de Juillet à Août 2015.

Les informations présentées sur le tableau ci-dessus renferment d'importants renseignements sur les activités génératrices de revenus entreprises par les femmes avant d'intégrer le GIE.

En effet, les données de l'enquête montrent que 40% des femmes mènent d'« Autres » activités, alors que 33.3% mènent une activité de Commerce. Cependant, les 20.0% de femmes s'activent dans des activités de maraichage. A la suite de ces données, nous avons 6.7% de Non réponse qui concerne une femme qui ne mène aucune activité. Ainsi, mis à part les activités de commerce et de maraichage, quelles sont ces « Autres » activités où les

femmes s'activent le plus. A cela, nous pouvons énumérer les activités telles que la culture de l'arachide, la couture, la teinture, l'hôtellerie, gérante de cabine téléphonique, etc.

Il faut voir par-là, que toutes ces activités entreprises constituent une source de revenu importante pour ces femmes :

« L'activité de commerce de produits alimentaires me permet tant bien que mal de prendre en charge mes besoins familiaux. Même s'il faut reconnaître que ce que je gagne par jour varie en fonction de la clientèle. Il arrive que je gagne jusqu'à 10000f ou bien moins de ça ». A.S (veuve, âgée entre 35-40ans, musulmane).

Ceci montre que grâce à l'activité menée, elle parvient à satisfaire ses besoins familiaux. Même si ce qu'elle gagne dépend de son bénéfice journalier, elle y parvient tant bien que mal à prendre soin du foyer.

Dans cette perspective de voir l'importance de l'activité des femmes pour la satisfaction de leurs besoins, nous retenons :

« C'est grâce à la culture de l'arachide que je parviens à régler tous mes besoins. Car après la récolte et la vente de l'arachide, je peux me retrouver avec plus de 50000f de chiffre d'affaire. J'utilise cet argent pour subvenir aux besoins quotidiens de la famille et acheter de la semence pour la prochaine saison ». F.S.S (mariée, monogame, âgée de 52ans). Cela atteste de l'importance de cette activité parallèle.

Plus encore, il faut comprendre que ces activités génératrices de revenu constituent la seule alternative pour ces femmes de pouvoir prendre part aux charges quotidiennes du foyer si jamais le mari n'arrive pas totalement à couvrir les dépenses.

« Mon mari ne pouvant pas honorer toujours les dépenses du foyer, je lui viens en aide. En effet, c'est grâce à mon activité de teinturière, de production de savonnerie que je parviens à prendre part aux dépenses. Je parviens à faire 15000f de bénéfices de l'activité de teinture et pour la savonnerie, il arrive que je fasse 10000f de profit. En dehors des dépenses, je prends de cette recette pour faire l'achat de nouveaux produits destinés à mon activité ». P.B (mariée, polygame avec un niveau d'étude moyen, âgée de 62ans).

A travers ces propos, nous pouvons souligner que la femme reste en grande partie l'épaule sur laquelle le mari doit s'appuyer s'il n'arrive pas à honorer les besoins du foyer. Il faut en fait déduire que les femmes n'attendent pas qu'elles soient dans une situation critique pour commencer à entreprendre, mais plutôt qu'elles ont cette dynamique d'être actives qui

leur permet de mener une activité pour assurer leur survie. Elles deviennent même des chefs de famille, qui sans elles, le ménage peine à exister.

Dans cette même perspective, B.G (divorcée, musulmane, âgée de plus de 45ans) soutient: « *J'ai toujours aimé entreprendre pour avoir un revenu. Avant même mon divorce je n'attendais rien de mon mari car je ne voulais pas dépendre de mon conjoint. Cela m'a incité à chercher un travail à l'hôtel Aubert comme servante et je recevais 50000f par mois. Cette somme m'a permis de bien prendre en charge mes besoins de subsistance et du ménage* ».

Au regard de toutes ces remarques, nous pouvons soutenir que les femmes ont toujours eu cet esprit d'entreprendre. C'est-à-dire que les femmes se lancent chaque fois dans des activités génératrices de revenu pour mieux faire face à leurs besoins et cela quelles que soient leur situation matrimoniale. Cet état d'esprit atteste de la responsabilité qu'ont les femmes de s'occuper de la production, de la reproduction et du rôle communautaire. Ainsi, par le rôle de production il faut comprendre qu'il s'agit des travaux qui apportent une contribution économique au ménage et à la communauté, tels que agriculture et élevage, ventes de produits et emploi rémunéré, etc. Le rôle de reproduction renvoie aux travaux effectués en vue de la reproduction et des soins au ménage et de la communauté, tels que l'approvisionnement en combustibles en eau, les soins des enfants, l'entretien du ménage, etc.

Quant au rôle communautaire, c'est des travaux effectués à l'appui d'événement et de services sociaux au niveau de la communauté, tels que cérémonies, améliorations communautaires, activités politiques. Il faut ajouter à cela que les femmes sont confrontées à des obligations communautaires où chacune d'elles est prise dans un ensemble de droits et d'obligations auxquels elles peuvent difficilement se soustraire (SEN A., 1993). Cela montre que les femmes sont confrontées au quotidien à une pression liée à la protection matérielle de la famille, notamment communautaire, bien que, selon la coutume la prise en charge matérielle du foyer soit du ressort des hommes.

En effet, le fait de remplir ces trois rôles a permis d'impulser chez les femmes l'esprit d'être en grande partie responsable des besoins essentiels de la famille, notamment de la communauté. Comme le reconnaît SARR F. (1998) : « *les fonctions sociales des femmes dans la gestion de la famille leur ont permis d'acquérir et de développer des habiletés utiles pour la commercialisation de leurs produits* ».

Cela dit, le fait d'investir le milieu domestique a donné à ces femmes la capacité de mettre en œuvre d'activités leur permettant d'avoir un revenu pour mieux satisfaire le quotidien familial. Aussi, il faut dire que les femmes, à travers cette logique individuelle

d'entreprendre une activité leur a permis de gagner un certain revenu capable de satisfaire leurs besoins sociaux de base.

Il faut donc reconnaître que l'activité entreprise par la femme constitue un moyen indispensable pour assurer la survie socio-économique du ménage et même de la localité, car la femme a un esprit plus ouvert à la solidarité, au sens du partage et à la prise en charge du bien-être social.

Le tableau 2 tente d'expliquer que le revenu de l'activité menée par les femmes ne cherche qu'à satisfaire les besoins du ménage.

Tableau 2 : La prise en charge des besoins familiaux

Prise en charge des besoins familiaux	Nb. Cit.	Fréq.
Non réponse	1	6.7%
Oui	14	93.3%
Non	0	0.0%
TOTAL OBS.	15	100%

Source : enquête personnelle réalisée auprès du GIE Djihito Dimaléguène de Juillet à Août 2015.

Les données recueillies et illustrées dans ce tableau, nous montrent de manière explicite que 14 des 15 femmes interrogées ont répondu Oui, soit un pourcentage de 93.3% (c'est-à-dire que tout ce que gagne les femmes est destiné à la prise en charge des besoins du ménage), pour une seule réponse Non estimée à 6.7% (femme qui ne pratique aucune activité génératrice de revenu).

A la suite d'un tel constat, il faut reconnaître que la quasi-totalité de ce que gagnent les femmes est orienté vers les besoins quotidiens. Elles sont de ce fait plus préoccupées par la satisfaction des besoins familiaux que par leurs propres intérêts personnels.

« Je fais le travail de maraichage qui m'apporte pratiquement 50000f de bénéfice. J'utilise cet argent pour payer la scolarité des enfants, acheté du riz et tout ce qui manque pour l'alimentation de la famille. Je veux toujours que mes enfants soient dans de bonnes conditions ». F.B (mariée polygame non instruite, âgée de 56ans).

Le revenu que cette femme gagne ne sert qu'à assurer les besoins de la famille. La première intention de ces femmes est de venir toujours en aide à leurs maris dans la prise en charge du quotidien familial.

« Tout ce que je gagne je le mets au service de la famille. J'achète de la nourriture pour la famille. Mon mari est à la retraite et il est âgé, donc je m'occupe des besoins

du foyer grâce au revenu de mon activité ». A.K (non instruite, mariée polygame et âgée de plus de 45ans).

Ces propos nous amènent juste à dire que la femme a un grand sens de la responsabilité. Elle sait toujours ce qui lui incombe de faire pour assurer la survie du ménage. Ceci atteste du dynamisme qu'ont les femmes de pratiquer, au tant soit peu, une activité génératrice de revenu car il faut le dire que toutes les femmes interrogées ont au moins une activité qui leur permet d'assurer leurs besoins.

Les femmes n'attendent donc pas d'être dans un groupement pour commencer à entreprendre, mais plutôt elles ont cet esprit de pratiquer une activité leur permettant tant bien que mal de pouvoir régler leurs soucis quotidiens. Au regard de tout cela, nous pouvons admettre que la motivation première de ces femmes de pratiquer une activité génératrice de revenus est pour la satisfaction des besoins familiaux. C'est en fait le sentiment le mieux partagé par toutes les femmes du GIE.

A l'aide des données recueillies, représentées sur un diagramme circulaire, nous essayons de voir si les femmes bénéficient d'un soutien financier quelconque et si elles participent à des tontines.

I-2. La recherche additionnelle de revenus par les femmes du GIE

S'agissant de ce graphique portant sur le soutien accordé ou non aux femmes dans la pratique de leur activité, les données sont représentées à l'aide d'un diagramme circulaire ci-dessous.

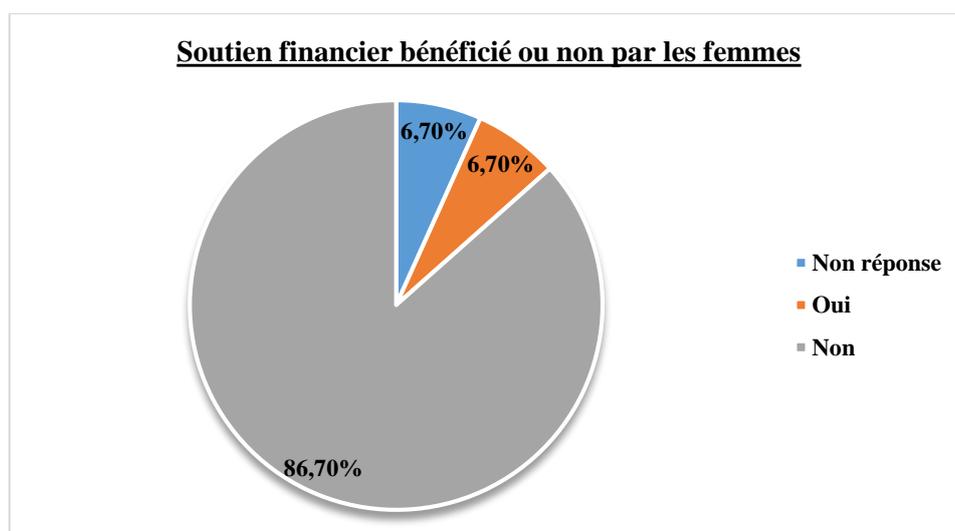


Figure 1 : Soutien financier bénéficié ou non par les femmes

Légende :

1 : NON Réponse (femmes qui ne pratiquent aucune activité (inactives))

2 : OUI (femmes ayant reçu du soutien financier)

3 : NON (femmes qui n'ont pas reçu de soutien financier)

Au regard de ce diagramme, nous avons une idée précise du soutien apporté ou Non aux femmes pour mener leur activité. Ainsi, le constat est que 13 des femmes, soit 86.7% ont répondu n'avoir pas reçu d'aide financier, contre une femme (01) soit 6.7% qui a reçu du soutien financier et une réponse Non soit 6.7% (une femme ne pratiquant aucune activité génératrice de revenu).

Les informations recueillies nous montrent que les femmes ne reçoivent quasiment pas de soutien financier pour mieux poursuivre leur activité. Elles sont, à cet effet, leur propre soutien, car elles tentent par tous les moyens d'assurer la survie de leur activité. Il faut retenir que ces activités sont menées par les femmes de manière individuelle. C'est des activités que ces dernières pratiquent en parallèle à celles de leurs groupements.

« L'activité que je mène c'est de vendre chaque matin du fondé (Bouillie de mil) dans le quartier. Mais je n'ai jamais reçu de l'aide financière de la part de personne, je me débrouille seule pour assurer chaque jour la vente de ma bouillie. Je ne sais pas vers qui aller demander du soutien, vu que c'est une activité individuelle ». A.C (mariée polygame, musulmane, âgée de 45ans et plus).

Cela montre que cette femme essaye avec les moyens du bord de pouvoir assurer la survie de son activité. Pour bien mener son activité, elle met de côté un peu d'argent qui va lui permettre de pouvoir renouveler son stock de mil. C'est-à-dire qu'elle n'utilise pas tout l'argent qu'elle gagne à la dépense quotidienne. Donc, cette petite épargne qu'elle parvient à faire lui permet de renouveler son produit et du même coup de maintenir la pérennisation de son activité.

« Avec la culture de l'arachide que je pratique, je n'ai jamais reçu de l'aide financière, ni d'intrants. C'est avec ce que je gagne que je prends pour acheter de nouveaux produits pour la culture de l'arachide. Il est souvent difficile d'avoir un soutien financier si tu es seule et si ce que tu gagnes de ton activité n'est pas important pour pouvoir assurer le remboursement ». F.D (mariée polygame, non instruite, âgée de 59ans).

A travers ces propos, nous pouvons affirmer que les femmes sont souvent laissées en rade, car beaucoup de femmes n'étant pas instruites, ne sont pas souvent informées de ce

qu'elles doivent faire pour accéder aux services de micro crédit ou auprès d'autres instances étatiques. Le mieux serait pour ces femmes d'intégrer les groupements pour recevoir du crédit collectif et pour être informées à mi-temps de ce qui peut les concerner. Autrement dit, la plupart de ces femmes sont démunies, elles manquent de moyens qui peuvent leur amener à faire du crédit à titre individuel pour bien mener leur activité. En plus de cela, elles ne sont pas souvent bénéficiaires des subventions en provenance des pouvoirs publics qui ont souvent une visée politique. C'est-à-dire que certaines femmes sont souvent discriminées dans le financement des crédits octroyés par les autorités politiques si ces dernières ne sont militantes de leur parti politique.

I-3. La participation ou non des femmes du GIE aux tontines

Pour ce qui concerne les données liées à la participation ou non des femmes du GIE à des tontines, les données sont présentées à l'aide d'un diagramme circulaire ci-dessous.

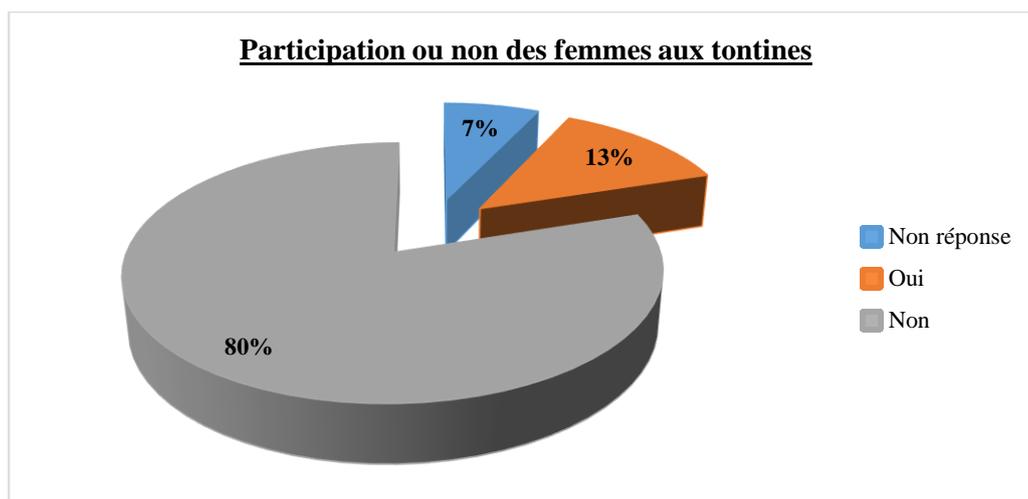


Figure 2 : *Participation ou non des femmes aux tontines*

Légende :

1 : Non réponse (femmes inactives, ne participant pas aux tontines)

2 : OUI (femmes qui participent aux tontines)

3 : NON (femmes qui ne participent pas aux tontines)

A travers ces données recueillies, nous constatons que 80.0% des membres ne participent pas aux tontines, alors que 13% des femmes font partie des tontines et 7% de Non réponse qui correspond à une femme ne pratiquant pas d'activité. Cette dernière n'adhère pas non plus aux tontines.

Nous pouvons souligner que 12 femmes des 15 membres interrogés reconnaissent qu'elles ne participent pas à des tontines. Au même moment, 02 des 15 membres participent aux tontines. Il convient de reconnaître par là qu'il n'est pas toujours avéré que les femmes soient actives autour des tontines. Elles ont donc tendance à désister à prendre part aux tontines.

Mais toutefois, il serait pertinent de tenter de définir la tontine en vue de savoir de quoi il est question. Ainsi, ce vocable de tontine désigne « *un groupe de personne (hommes ou femmes) liées par des liens de famille, d'amitié, de voisinage ou socioprofessionnel qui versent dans un fond commun, sur la base de confiance mutuelle, et à intervalles réguliers (journalier, hebdomadaire ou mensuel) des montants fixés pour constituer une caisse commune remise tour à tour à chaque membre* » (SOW P. et TETE K., 2007 : 16). C'est aussi la formule de tontine simple la plus pratiquée par les sénégalaises, les membres de la tontine cotisent régulièrement et chaque membre récupère à tour de rôle l'ensemble des cotisations, qualifié de « lot » GUERIN I. (2002).

Il est donc perçu comme un moyen d'épargne d'ensemble de personnes pour pouvoir bénéficier de cette épargne plus tard. C'est à dire une fois que ton tour arrive de prendre l'argent. Aussi, la tontine a pour vocation d'assister aux membres du groupement face aux difficultés de la vie quotidienne qu'elles rencontrent. Elle fonctionne selon SEUMO H.B. (2007) comme des « *associations régionales d'assistance aux membres* »⁴. Bien que les tontines soient souvent considérées comme un moyen efficace qui permet à la femme d'avoir un capital économique, certaines femmes apportent des explications par rapport à leur non-participation aux tontines.

« *Si vous voyez que je ne participe pas aux tontines, c'est bien parce que je manque de moyen financier. Il faut toujours être capable de régler tes cotisations à temps. L'activité de commerce de table ne me permet pas de participer à temps plein aux tontines, car ce que je gagne se limite aux besoins du ménage* ». A.C (non instruite, veuve, âgée de plus de 45ans).

Il faut voir dans ces propos que la participation de cette femme aux tontines est bloquée par le manque de moyen. En plus, elle considère que ce qu'elle gagne doit être orienté d'abord vers le foyer avant d'être utilisé à des fins de cotisation. Il y'a donc certaines conditions à remplir pour prendre part aux tontines comme les cotisations mensuelles. Il n'en manque pas de voir que les femmes rencontrent certains problèmes au sein des tontines.

⁴ Voir la page web : <http://prisma.canalblog.com/archives/2007/04/03/4262969.html>

« Je ne participe aux tontines parce qu'il y'a beaucoup de problèmes. Des fois, il y'a des problèmes entre les femmes à cause de l'argent. Les cotisations sont aussi dures à respecter si tu ne gagnes pas beaucoup de ton activité. Je fais le petit commerce de produits alimentaires et j'ai 500f de bénéfice par jour. Donc cette somme ne me permet pas d'adhérer aux tontines même si je le voulais ». G.B (mariée monogame, avec un niveau d'étude primaire, âgée entre 35-40ans).

Nous constatons dans ce discours, le même constat lié au manque de moyen financier pour ces femmes de prendre part aux tontines. De même que les problèmes qui peuvent exister entre femmes au sein des organisations tontinières.

Il faut donc reconnaître que les tontines ne sont pas toujours considérées comme un moyen par lequel la femme peut avoir un certain revenu pour mieux faire face à ces problèmes. Autrement dit, ce système traditionnel mis en place par les femmes pour renforcer leur autonomisation économie, n'est pas toutefois vu par certaines femmes comme un moyen leur permettant de se faire un revenu additionnel pour mieux prendre en charge leurs besoins quotidiens. En outre, il faut comprendre cette grande absence des femmes aux tontines par l'existence de tension permanente entre les aspirations personnelles et le poids du collectif. Aussi, la crainte de ne pas arriver à honorer ses dettes peut installer une certaine honte vis-à-vis de ses congénères.

Cependant, certaines des femmes interrogées considèrent les tontines comme un moyen efficace et bénéfique pour faire de l'économie.

« Je participe bien aux tontines. C'est un moyen qui me permet de gagner de l'argent. Je perçois jusqu'à 25000f des tontines. Cette somme me permet d'acheter de nouveaux produits destinés à la vente. Cet argent me permet vraiment de bien mener mon activité de commerce de table. Ce que je reçoive des tontines et de mon commerce m'aide à bien prendre en charge les besoins familiaux ». A.B (veuve, musulmane avec un niveau d'étude primaire, âgée de 45ans et plus).

Cette femme soutient en effet, l'importance que lui procurent les tontines du fait qu'elles lui permettent d'assurer la survie de son activité et de subvenir à ses besoins.

Dans cette lancée, P.B, Vice-présidente du GIE reconnaît: *« Les tontines me permet d'avoir un surplus de revenu. Les cotisations ne sont pas élevées et j'arrive à les supporter. Elles me permettent de renforcer mon fond de roulement et de venir en soutien à d'autres problèmes familiaux. Avec les tontines, je gagne jusqu'à 30000f ».*

Cette dernière ne voit que de l'intérêt pour les tontines. Elle pense que les tontines lui donnent un revenu supplémentaire qui peut lui amener à faire face aux soucis du quotidien et

du même coup d'assurer la pérennisation de son activité génératrice de revenu. Elle arrive à supporter les cotisations qui s'élèvent à 500f par tête pour chaque semaine.

A la lumière de ces informations recueillies, il nous convient de reconnaître que les tontines constituent d'une part un moyen permettant d'avoir un capital économique, propice à la prise en charge des problèmes du foyer. Elles constituent une réponse pour la femme de se libérer financièrement de la dépendance de son mari. De même, le système des tontines permet aux femmes d'augmenter progressivement leur fonds de roulement dans le but de pérenniser leur activité créatrice de revenu.

« L'autonomie financière des femmes passe souvent par l'instauration de la tontine. C'est un moyen pour les femmes d'investir les rapports de force au sein de leur ménage et d'y acquérir une grande liberté » DJERAREOU D. (2006).

Les tontines permettent également en dehors du capital économique de construire et de dynamiser les relations socioculturelles des membres qui font partir de la même communauté d'appartenance. Donc le capital social est pris en compte au sein des réseaux de « *tontines traditionnelles féminines* » GUERIN I. (2002). De ces tontines aussi, les femmes arrivent à stabiliser leur activité et même de venir en aide à un proche qui est dans le besoin. C'est encore un moyen qui permet aux femmes de se prémunir contre leurs propres tentations de manger leur argent. C'est-à-dire lorsqu'elles disposent d'une trésorière dans le groupe tontinier, il leur est plus facile de résister à l'envie de certaines dépenses personnelles. En plus de cela, les tontines témoignent de la capacité qu'ont les femmes à s'organiser pour pallier au déficit de capitaux auquel elles font face et d'être à même de poursuivre et renforcer leurs projets personnels. Autrement dit, ceci permet aux femmes de stabiliser et de renforcer leur réussite individuelle.

D'autre part, certaines femmes perçoivent les systèmes tontiniers comme un moyen inefficace qui ne permet pas à la femme d'être économiquement autonome. Ces dernières considèrent les tontines comme un milieu où les problèmes des femmes sont les mieux partagés. En d'autres termes, nous pouvons dire que certaines femmes nourrissent une méfiance vis-à-vis des tontines du fait qu'elles ne leur permettent pas de se libérer de leur situation de précarité. C'est-à-dire que les femmes sont pour la plupart démunies pour pouvoir prendre part aux tontines. Elles ont aussi tendance à avoir une longue durée avant « *de donner la levée* » (SOW P. et TETE K., 2007) de la somme collectée à un membre du groupe. Aussi, les femmes trouvent que c'est très long après avoir levée son tour de devoir cotiser à chaque rencontre pour les autres membres et c'est un pacte d'engagement qui doit être toujours

honoré. Du coup, il devient difficile pour ces dernières de faire survivre leur activité au quotidien.

On reconnaît de ce constat que parfois un cycle trop long peut engendrer la lassitude des membres ce qui conduit à des démissions ou des oublis de paiement (GASSE-HELLIO M., 2010 : 4). De ce fait, les activités des femmes qui dépendent en grande partie des tontines comme fonds de roulement tardent dès fois à arriver. Ce qui peut ralentir leurs activités si jamais elles n'ont d'autres alternatives de financement.

I-4. Les activités principales du GIE

Notre étude auprès de Djihito Dimaléguéne va nous permettre de voir quelles sont les activités auxquelles les femmes s'activent à longueur de journée. En effet, la pratique de ces activités permet au GIE de se faire du profit ainsi que de pérenniser son dynamisme entrepreneurial. En fait, les activités sont le pilier sur lequel s'appuie le GIE pour asseoir son développement socio-économique. A titre illustratif, les quelques produits locaux transformés par le GIE sont représentés dans le tableau ci-dessous.

Tableau 3 : Liste de quelques produits locaux transformés par le GIE

1	NOIX DE COCO
2	BROCHETTE POMME D'ACAJOU
3	CONFITURE DE PAPAYE
4	SIROP DE TAMARIN
5	SIROP DE GINGEMBRE
6	BOULETTE DE MIL (ARAW)
7	MANGUE SECHEE
8	MARINADE DE MADD
9	ARAW DE MANIOC
10	THIAKRY DE PATATE
11	SIROP DE DITAKH

Source : enquête personnelle réalisée auprès du GIE Djihito Dimaléguéne de Juillet à Août 2015.

Les activités du groupement tournent autour de la transformation de ces fruits, légumes et céréales locaux.

Le choix du GIE de s'activer dans le secteur des produits locaux n'est pas fortuit. Ainsi, la Présidente du GIE, nous dit :

« Si nous avons investi ce volet lié à la transformation des fruits et légumes, c'est bien parce que nous avons constaté qu'un nombre important de fruits se gâtaient chaque année. Nous avons alors décidé de pratiquer cette activité puisqu'elle peut nous

apporter de l'économie et lutter du même coup contre la détérioration des fruits forestiers. Il se trouvait que j'avais acquis une formation dans la transformation qui me donnait la possibilité de former les autres femmes ».

A côté de la transformation des fruits et légumes, le GIE intervient également dans d'autres domaines tels que la savonnerie, la couture, la teinture. Il faut donc souligner que le fait de s'intéresser à ce secteur de transformation peut entraîner le développement et la promotion des produits locaux de la Casamance. En outre, cela permettra aux GIE de se faire du profit et de promouvoir la politique de consommer local, à moindre frais de la population locale de Ziguinchor.

A cela, le GIE a pour objectif : *« De développer des activités de séchage et de transformation de fruits et légumes, les céréales. Il assure la formation de ses membres en teinture, couture et savonnerie ».* Nous pouvons ajouter que le GIE a pour vocation de contribuer à la réduction de la pauvreté et à l'amélioration de l'alimentation des familles qui passent par la promotion de l'emploi, l'augmentation du revenu des femmes et la valorisation des ressources locales.

« Djihito Dimaléguéne en marche avec le Projet d'Appui au Développement Economique de la Casamance (PADEC) pour la valorisation de nos fruits forestiers : mangues et autres pour lutter contre la pauvreté », propos de la Présidente du GIE.

Il faut donc reconnaître que la pratique de ces activités par le GIE ne concourt qu'à l'amélioration des conditions de vie des membres. Autrement dit, le GIE permet de mettre en œuvre tous les moyens propres à faciliter ou à développer l'activité économique de ses membres, à améliorer ou à accroître les résultats des activités entreprises.

Par ailleurs, à travers les informations recueillies sur les activités du GIE, il devient pertinent de les classer en catégorie. Il y'a de ce fait, l'activité du séchage des fruits, la production du jus et la transformation des céréales locales.

I-4-1. L'activité de séchage et de production de jus

La pratique de cette activité, consiste à sécher certains fruits tels que : mangues, pommes d'acajou, noix de coco, papayes, bananes, etc.

Ainsi, avant d'arriver au produit fini, il y'a un nombre important d'étapes auxquelles les femmes du GIE s'attèlent. Par exemple, nous avons l'activité de séchage de mangues qui s'accompagne de quelques étapes à faire. Comme l'ont souligné les femmes, il faut tout d'abord commencer par la partie de l'approvisionnement du produit :

« Le choix de la matière première qui est déterminant de la qualité de la mangue en produit fini », P.B. Vice-présidente du GIE.

Après être approvisionné, il y'a les phases qui suivent telles que : le *stockage*, le *triage*, le *pesage*, le *lavage*, l'*épluchage*, le *découpage*. A la suite de ces étapes, il y'a l'étalage sur claie qui précède la dernière étape qui est le séchage. En fait, le séchage consiste à faire entrer la mangue étalée sur claie à l'intérieur d'un séchoir qui est alimenté soit par du gaz butane ou par de l'électricité. Après plusieurs heures de chauffage, la mangue est sortie du séchoir pour être mise en sachet de **100g**. Le sachet est vendu à hauteur de **700f** sur le marché local.

De même, le sachet de **100g** de coco séché est vendu au même prix. Par compte, pour le cas de la papaye et de la banane séchée, le sachet de **100g** est fixé à **800f**.

En dehors du séchage, les femmes assurent la production de jus, de la marmelade, de sirop, de la marinade de certains fruits locaux également. Cette transformation de fruits en produits finis de qualité est conservée dans des bouteilles et dans des bocaux. Par exemple, le prix de la marmelade de mangue mise en bouteille de 1 litre est vendu à **1000f**. Pour le 1 litre du sirop de gingembre, il est échangé à hauteur de **2000f**. Quant à la confiture de pomme d'acajou, de papaye mise en bocal, le prix s'élève à **1000f** ainsi que pour la marinade de maad (liane de pomme). Ceci montre la dynamique des femmes à innover dans diverses activités qui leur permettront de faire des retombés financiers pour mieux assurer la survie de leur groupement. Il faut reconnaître que le prix n'est pas toujours le même pour l'ensemble des produits transformés. Le prix de chaque produit fini dépend des ingrédients utilisés spécifiquement pour sa transformation. Ça dépend aussi du coût de chaque produit brut lors de l'approvisionnement et du temps pris pour la production en matière fini du produit.

A côté de cela, les membres considèrent ces activités de l'unité comme très importantes pour gagner des recettes et assurer aussi leur formation aux techniques de séchage.

« Cette activité de séchage de mangue, coco, banane, ...nous permet de gagner de l'argent après la vente du produit fini au niveau du marché local, régional ou national. Je suis bien formée à cette technique de séchage et cela va me permettre de le pratiquer à la maison pour mon propre compte. Je peux faire la transformation des fruits et vendre ce que j'ai produit pour moi. Cela m'apporte quelque revenu pour prendre en charge le ménage ». M.M (divorcée chrétienne avec un niveau d'étude primaire, âgée de 47ans).

Donc, le développement de telles initiatives permet aux femmes d'acquérir de la connaissance. Elles pourront par la suite la mettre à leur propre disposition si jamais, elles désirent entreprendre. Ces activités ne leur produisent que des avantages pour ce qui est de la formation et de ce qu'elles peuvent avoir comme capital.

« Les activités du GIE sont importantes, car si tu parviens à les apprendre, tu peux les refaire chez toi. En effet, je fais souvent de la confiture de mangue ou du sirop de bissap que je vends après au marché. Le GIE est très important pour nous, car nous sommes formées dans toutes les activités qu'il entreprenne. L'importance de nos activités, fait que nous avons même des commandes qui nous viennent de la sous-région. Nous écoulons même nos produits au niveau de la Guinée Bissau, en Gambie, ... ». A.D (veuve, musulmane, niveau d'étude primaire, âgée 33ans).

Au regard de ces discours, nous pouvons reconnaître que les activités du GIE demeurent capitales pour favoriser le développement socio-économique des femmes. Ainsi, ces activités économiques du GIE ont apporté à la femme un savoir-faire dans la transformation des produits forestiers. En effet, ces connaissances acquises peuvent lui permettre de développer de nouvelles initiatives économiques qui peuvent lui donner une certaine satisfaction de soi. C'est-à-dire une fois que la femme n'est plus membre de l'unité, elle pourra utiliser ce dont elle a appris pour développer des activités ou même assurer la formation d'autres femmes. Il faut donc comprendre qu'au-delà du capital économique et social, le GIE vise à assurer le renforcement de capacité de ces membres.

A titre d'illustration, il serait pertinent de mettre en exergue quelques photos de produits finis pour rendre nos explications plus vivantes.

Nous avons à gauche comme à droite, deux photos de mangues séchées et de noix de cocos séchés. Sur la **photo 1** de gauche, la mangue et le coco sont conservés dans de petits sachets en plastique de **100g**. Pour ce qui est de la **photo 2** de droite, les fruits séchés sont mis en barguettes. En fait, ce mélange de fruits séchés (mangues, papayes, cocos, bananes, ...) est appelé « cocktail de fruits » dont le prix est de **1000f**. Ces techniques d'emballage permettent d'assurer une meilleure conservation du produit dans de très bonne qualité. Il faut souligner que les techniques d'emballage, d'étiquetage et de mise en bouteille doivent répondre aux normes du marché régional et national.

Photo 1 : Mélange de **Mangues, Cocos, Papayes, Bananes** séchés mis en sachets en plastique de 100g. Il est vendu à **700f/sachet**



Photo 2 : Fruits séchés mis en barguette appelés « cocktail de fruits ». **1000f/ barguette**

Photo 3 : Confiture de **Mangue** mise en bocal.

Elle est écoulée à **1000f/bocal**



Photo 4 : Confiture de **Papaye** mise en bocal.

Elle est vendue à **1000f/ bocal**

Photo 5 : Sirop de **Bissap** mis en bouteille de

1litre. Il est vendu à **1500f/ bouteille**



Photo 6 : Sirop de **Gingembre** mis en bouteille de 1 litre.

Il est écoulé à **2000f/ litre**



Nous avons jugé bon de mettre en illustration ces quelques photos ci-dessus de certains fruits locaux transformés en produits finis par le GIE.

Suite à cela, le GIE s'active également dans la transformation des céréales locales

I-4-2. L'activité de transformation des céréales locales

La prise en compte d'une telle activité par le GIE démontre que les femmes ont de grandes potentialités à innover dans diverses activités à la fois. En effet, les femmes sont conscientes que la pratique de cette activité peut leur apporter un certain retombé économique. Cela peut s'expliquer par le fait que les céréales locales sont très prisées dans la localité ; et si elles sont bien transformées et bien conservées avec la qualité qui s'y accompagne, elles pourront être bien utilisées par la population. En fait, ces céréales comme le Mil, le Manioc, le Maïs, ... après être transformées en produits finis sont plus pratiques à être utiliser pour la consommation. Ces céréales sont en fait transformées en **Couscous** (boules de grains fins), « **Araw** » (boules de gros grains) et « **Thiakry** » (boules de petits grains).

Par exemple, pour la transformation du manioc en « Araw », il faut quelques étapes à respecter. Après avoir transformé la céréale en farine, on passe à l'étape de *granulage* qui consiste à former des boules de manioc. Ensuite, vient la phase dite de *calibrage* qui demande à prendre le tamis pour mettre à niveau les boules. Ça permet de séparer les petits et les gros grains. Après ces deux phases, on passe à la dernière étape qui est l'*étalage* qui consiste à étaler les grains manioc sur des claies ou plateaux pour les séchés au soleil. Il devient donc plus pratique pour les femmes d'utiliser le produit déjà fini pour leurs besoins de cuisson au foyer. Ainsi, si nous prenons l'« Araw » de manioc, le sachet de **500g** est fixé à **1000f**. Pour le « Thiakry » de patate de **500g**, le prix est estimé à **1500f**. Concernant les céréales également, les prix sont différents pour chaque céréale. Ceci est tributaire des moyens utilisés pour la transformation de chaque produit et du temps investi. Il faut reconnaître que cette activité fait entrer des recettes au GIE après l'écoulement à temps du produit céréalier.

Ainsi, S.S (veuve, non instruite, musulmane, âgée de plus de 45ans), confirme :

« Nous avons décidé de faire cette activité, parce que ça peut nous apporter d'importantes recettes. En effet, nous avons su que beaucoup de femmes se fatiguent lors des cérémonies de mariage ou de baptême à aller chercher le produit brut comme le mil pour le transformer en couscous ou autre. Ceci constitue une perte de temps pour les femmes et d'argent dépensé. Alors pour les faciliter le travail, elles peuvent venir acheter le produit déjà fini dans notre unité ou bien nous faire la commande qui leur sera apporté à temps ».

A l'entente de ces propos, nous pouvons ainsi dire que cette activité céréalière constitue une grande opportunité de soulagement des populations locales, en l'occurrence les

femmes. En fait, cela va leur permettre de gagner du temps dans la préparation des repas et d'économiser de l'argent puisque le produit fini mis en sachet est vendu à des prix appropriés au niveau du marché local.

Il faut juste ajouter que les femmes du GIE considèrent ces céréales locales transformées comme une alternative qui contribuerait à assouplir les lourdes tâches des femmes au sein de la sphère privée ou domestique. Autrement dit, il est désormais possible pour les femmes d'acheter le produit fini céréalier de qualité et bien conservé de leur choix pour leur cuisson au lieu de s'attarder sur le produit brut non transformé qui demande beaucoup de travail.

A titre d'illustration, il convient de mettre en exergue quelques photos prises lors de nos enquêtes de terrain de céréales locales transformées en produits finis.

Photo 7 : « Araw » de Manioc mis en sachet de 500g.

Il est vendu à **1000f/sachet**



Photo 8 : « Thiakry » de Patate séché mis en sachet de 500g.

Il est écoulé à hauteur de **1500f/sachet**



Photo 9 : Manioc séché sur claie



Photo 10 : Mil séché sur plateaux



Source : enquête personnelle réalisée auprès du GIE Djihito Dimaléguène, de Juillet à Août 2015.

Nous avons décidé donc de présenter ces quelques photos qui montrent les produits locaux sur lesquels le GIE s'active. Mais il faut trouver en annexe les autres photos qui présentent d'autres produits locaux et céréaliers sur lesquels les femmes innovent.

En perspective des informations recueillies auprès du GIE sur l'ensemble de la diversité des produits exploités, nous pouvons enfin reconnaître que les femmes sont très dynamiques dans le développement de leurs activités entrepreneuriales. Autrement dit, elles sont conscientes que développer leurs activités génératrices de revenu autour des produits fruitiers et des céréales locales constitue une bonne initiative pour assurer la pérennisation de leur groupement et de leur développement socio-économique. En fait, ces activités entreprises permettent au GIE de connaître une certaine efficacité financière tout en assurant la promotion de ces ressources locales.

Dans cette logique, les femmes assureront la promotion de ces produits au niveau du marché local, régional, sous régional et même national en produisant un produit de qualité. A cet effet, la règle d'or pour ces femmes est que leurs produits soient de qualité et qu'ils soient compétitifs avec d'autres au niveau du marché local, national et même dans les foires.

« Si nous mettons de la rigueur dans la transformation des fruits et des céréales locales, c'est parce que nous voulons produire un produit de qualité qui sera compétitif au niveau national. Nous arrivons ainsi à exposer nos produits au niveau des foires régionales tenues à la place de Gao de Ziguinchor et même, nous exposons à la Fidak (Foire Internationale de Dakar). Depuis que nous avons intégré ces marchés, nos produits sont toujours appréciés par les gens. Ce qui prouve que nous faisons un travail sérieux et de qualité au sein du GIE et cela grâce à l'aide que nous procure l'ITA. Nous envisageons même avec le soutien de nos partenaires de pouvoir exporter nos produits à l'étranger ». P.B (mariée, polygame, âgée de 62).

A ces propos, nous pouvons souligner qu'avec la concurrence qui est rude au niveau régional et national, le GIE est dans l'obligation de produire un travail de qualité s'il désire que son produit soit vendu. Cela dit qu'une bonne production permettrait au groupement d'écouler facilement sa marchandise, en se faisant de l'économie afin de mieux faire face à la concurrence. Tout compte fait, le respect des normes du marché lié à l'emballage, à l'étiquetage et à la qualité du produit, constitue la seule base sur laquelle les femmes doivent s'appesantir si elles veulent faire connaître leurs produits à l'échelle internationale.

Ceci leur permettrait du coup, de pouvoir assurer le développement économique de leurs activités entrepreneuriales.

En revanche, l'Etat dans sa politique de promouvoir l'entrepreneuriat féminin en terme de qualité de production et de transformation agroalimentaire, l'Institut de Technologie Alimentaire (ITA) a été mis en place. Cet institut œuvre dans la promotion de l'agroalimentaire. En effet, l'ITA est doté d'ateliers et de laboratoire pour pouvoir jouer pleinement son rôle dans la promotion et la surveillance des produits alimentaires (*Ministère de la Coopération Décentralisée*, Novembre 2011). Il faut juste ajouter que l'ITA joue un rôle central de référence pour la transformation et le contrôle de la qualité des aliments. Cela dit que les produits de consommation locale et même de ceux destinés à l'exportation, produites par les GIE doivent être contrôlés par l'ITA. C'est cet institut qui doit attester de la bonne qualité ou non du produit fini avant toute commercialisation au marché local, national, et notamment international.

I-5. Provenance des financements destinés au GIE

A cette question liée à l'origine des financements accordés au groupement, le tableau ci-dessous permet de le clarifier.

Tableau 4 : Le service bénéficié par le GIE

Service bénéficié par le GIE	Nb. Cit.	Fréq.
Crédit	3	20%
Subvention	12	80%
TOTAL OBS.	15	100%

Source : enquête réalisée auprès du GIE DD, de Juillet à Août 2015

Les résultats ressortis de ce tableau nous montrent que 80.0% soit 12 femmes ont soutenu recevoir plus de subvention. Alors que 3 membres du GIE pour un taux de 20.0% se penchent pour le crédit.

A la lumière de ces informations, nous avons fait le constat que le GIE Djihito Dimaléguéne privilégie de plus les subventions plutôt que les crédits. Autrement dit, cette unité de transformation s'oriente plus vers la demande de subvention au détriment du crédit. En effet, nous pouvons affirmer que les femmes ont une certaine retenue à se rendre auprès des micros crédit.

« Nous faisons rarement une demande de crédit auprès des banques, parce qu'elles demandent des bulletins de salaire, avoir de la garantie. Ce qu'elles demandent c'est

beaucoup et c'est difficile pour nous de tout avoir. On préfère les subventions de nos partenaires ». A.C (veuve, non instruite, âgée de 45ans et plus).

En plus de cela, A.B (musulmane, veuve, âgée de 52 ans) renchérit: *« On fait peu de crédit, mais on se base de plus sur les subventions. C'est parce que faire du crédit auprès des agences de microfinance c'est très difficile. Dés fois, les procédures pour l'octroi du crédit sont trop longues. Pour les subventions nous ne rencontrons pas tous ces problèmes ».*

A l'écoute de ces discours, nous pouvons dire que les femmes ne font pas trop confiance aux institutions de microfinance pour l'octroi du crédit. Le GIE ressent une certaine méfiance vis-à-vis de ces créanciers à causes des procédures qui demeurent difficiles. Ce qui fait dire à la Vice-présidente que :

« C'est difficile de respecter le versement mensuel, surtout s'il est appliqué sur 12 mois. Les apports de paiement sont dés fois lourds à honorer. Il y'a aussi les garanties qui sont très dure à respecter par notre unité qui n'a pas assez de moyens ».

Contrairement à la croyance ordinaire selon laquelle les GIE ont tendance à faire plus de demande de crédit, ces propos ci-dessus viennent nous montrer que ce groupement tire plus son financement des subventions plutôt qu'auprès des services de microfinance. De ce fait, les tracasseries difficiles que rencontrent les femmes pour recevoir du crédit, semblent être le motif suffisant qui les éloigne de ces instituts de micro crédit. A cela, il faut ajouter que le facteur social doit être pris en compte pour comprendre l'absence des femmes auprès des banques. C'est-à-dire que leur absence au prêt bancaire est due au fait que la plupart des membres du GIE sont sans emploi rémunéré, divorcées ou veuves. Ces situations sont donc souvent discriminatoires pour les femmes qui souhaitent contracter un prêt bancaire pour financer leur projet.

C'est dans ce sens que BONNETIER C. (2005 : 20) soutient que : *« l'accession au prêt bancaire ne va pas de soi, notamment lorsque l'on est femme ».* Il faut comprendre pour cette auteure que la situation de chômage, de célibataire, de divorcée des femmes, sont des situations familiales et professionnelles qui peuvent être discriminantes pour leur l'accès au prêt bancaire. Il est donc évident que lorsque les femmes sont dans une situation professionnelle précaire de chômage, sans activité et dans une situation familiale qui ne leur permet pas de s'assurer du soutien d'un homme, cela peut constituer un frein à leur accès aux institutions bancaires ou de microfinances. Il faut aussi reconnaître que si les femmes justifient leur refus d'accès aux institutions financières par la seule difficulté des tracasseries administratives, c'est parce qu'elles ignorent les facteurs socioprofessionnels qui sont aussi

discriminatoires dans leur accès au crédit. Cela dit que « *les institutions de financement ne donnent pas toujours une justification valable quand elles opposent des refus de financement* » (BONNETIER C., 2005 : 20). Donc, ces institutions ne disent pas clairement aux femmes les vraies raisons pour lesquelles elles n'ont pas reçu de prêt. C'est le facteur économique qui est le plus souvent avancé par les créanciers pour justifier le refus des femmes au crédit.

Par ailleurs, il faut souligner que le partenariat que le GIE a noué avec bon nombre d'ONG et de partenaires au développement lui assure de recevoir un nombre important de financement. Ainsi, nous pouvons citer entre autre, le PADERCA (Programme d'Appui pour le Développement Rural en Casamance), le PADEC (Projet d'Appui au Développement Economique en Casamance), US/ADEF (United States African Development Foundation), Coopération Française, IRD (Institut Régional de Développement), ONU Femmes, pour ne citer que cela.

De ce fait, S.S, Présidente du GIE (mariée, polygame avec un niveau d'étude primaire, âgée de 58ans) admet:

« Au cours de l'année 2009, la Coopération Française nous a octroyé un financement de 6 millions de francs CFA pour l'achat d'un séchoir. Pour cette année 2015, nous avons reçu de la part de notre partenaire ADEF, la somme de 57 millions de francs CFA destinée à la construction d'une nouvelle unité de transformation. C'est le plus important financement qu'on ait jamais eu ».

Ceci montre que le partenariat noué avec les ONG ou partenaires constitue une satisfaction pour les membres de Djihito, puisque à travers ces financements les activités entreprises par le GIE peuvent apporter une certaine croissance économique. Ainsi, une telle croissance ne peut que susciter le développement socio-économique des femmes et de leur communauté. Ces subventions donnent un certain dynamisme et une pérennisation aux activités du groupement.

Mais pour recevoir des financements ou subventions auprès de ces donateurs, le groupement met en place une certaine stratégie. De ce fait, la meilleure stratégie pour ces femmes est de se constituer en groupement d'intérêt économique. Elles mettent au point également un dossier sur lequel elles relatent leurs besoins criards d'entreprendre, avec les moyens qu'il leur faudrait pour faire face à leur projet entrepreneurial.

« Il est plus facile d'avoir du crédit ou d'être financée si vous êtes en groupe. C'est pourquoi nous avons jugé nécessaire de se regrouper pour enfin recevoir ces

financements. Nous montons aussi un projet qu'on doit présenter aux donateurs pour voir si le projet est sérieux ou pas. C'est à partir de ces principes qu'ils pourront nous subventionner ». G.B (mariée, monogame avec un niveau d'étude primaire, âgée de 40ans).

Ce que partage du reste la Présidente du GIE en déclarant :

« Nous essayons toujours de monter un dossier béton bien ficelé si l'on veut avoir du financement. Il faut comprendre que nos partenaires sont dès fois très exigeants. C'est le cas même de l'ADEF car il vient vérifier si les informations relatées sur le dossier sont conformes à la réalité. Pour ce faire, il nous décerne un questionnaire que l'ensemble des membres du GIE doit répondre ».

Il convient donc de reconnaître, que ces stratégies mises en place par le GIE constituent une réponse efficace pour l'obtention du financement de la part des créanciers. Même s'il y a une certaine exigence de la part de leurs partenaires avant de recevoir la subvention, les membres du l'unité reconnaissent d'être plus en l'aise avec les partenaires au développement plutôt qu'avec les institutions de financement.

Par ailleurs, à côté de ces subventions accordées au groupement, les membres de l'unité reçoivent par la même occasion des formations de la part de ses partenaires. Il devient donc important pour les femmes de recevoir des formations en lien avec le renforcement de capacité, de gestion de leur activité et même de comptabilité. A ce sens, *« le développement de formations spécifiques apparaît alors indispensable »* MASFETY-KLEIN M.F. (2003).

Ainsi, M. L. M. (divorcée, chrétienne, âgée de 47ans), affirme :

« Comme vous le savez bien, la plupart des membres n'ont pas fait d'étude ou n'ont pas dépassé le moyen. C'est pourquoi, nous recevons souvent des formations en gestion, en marketing, en renforcement de capacité de la part de nos partenaires qui nous aide beaucoup à nous améliorer. Les formations reçues nous sommes très bénéfiques, car nous avons acquis beaucoup de connaissances. Et cela nous permet de bien mener nos activités ».

De surcroît, les membres de Djihito déclarent être formés aux Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (NTIC), au leadership, aux techniques de gestion. Elles reçoivent également des formations liées aux techniques de séchage des fruits et légumes et de transformation des céréales locales. A ce propos, nous pouvons soutenir que ces formations reçues et diversifiées constituent un moyen capital pour ces femmes de mieux se perfectionner dans la gestion de leurs activités au sein du GIE.

Autrement dit, le fait de combler les obstacles liés à leur « *manque de connaissances spécifiques* » (MASFETY-KLEIN M.F., 2003) ne fait que renforcer la dynamique entrepreneuriale des femmes. Ces dernières seront plus outillées pour faire face aux difficultés notables qu'elles peuvent rencontrer dans la gestion de leur projet entrepreneurial. C'est-à-dire que toutes ces connaissances reçues ne peuvent être qu'un satisfécit pour les femmes de l'unité, puisqu'elles pourront désormais acquérir de nouvelles capacités qui leur permettront de mieux prendre en charge leurs activités entrepreneuriales.

Il est donc évident que les formations reçues par ces dernières sont indispensables pour assurer une croissance économique des activités du GIE, propices au développement socio-économique des femmes.

I-6. La situation professionnelle de l'homme du GIE

Dans le cadre de la poursuite de notre étude de terrain, nous sommes parvenus à interviewer le seul homme membre du GIE Djihito Dimaléguéne. A travers cette interview, nous avons eu à recueillir quelques informations concernant l'homme de l'unité.

Ce faisant, les réponses recueillies montrent que cet homme est en fait l'enfant de la Présidente du GIE. Il a suivi une formation en renforcement de capacité en agriculture, élevage et aux techniques de transformation des produits locaux. En fait, avant son adhésion, il faisait l'activité d'élevage de poulet de chair avec un ami et ils faisaient un bénéfice d'environ 80000f après chaque vente. Ils ne rencontraient pas de problème pour l'écoulement de leur produit puisqu'ils font partir des premiers fournisseurs de poulets dans la localité et jusqu'aux quartiers environnants. De cette activité, il parvenait à prendre en charge les besoins du ménage. En plus de cette activité, il tient un atelier de couture au sein du quartier.

Nous voyons par-là que cet homme a eu l'ambition d'entreprendre une activité qui lui permet de subvenir aux dépenses quotidiennes. Il a donc acquis une certaine culture entrepreneuriale qui l'a incité à être actif sans qu'il soit obligé d'appartenir à un groupement.

I-6-1. L'adhésion de l'homme au GIE Djihito Dimaléguéne

Les informations recueillies de cet entretien nous renseignent que cet homme à intégrer le GIE au début de ses activités en 2006. Ainsi, pour les raisons qui l'ont incité à intégrer le GIE, il souligne :

« J'ai intégré l'unité parce que j'avais acquis des connaissances dans ce domaine. Je savais que je pourrais leur apporter mon aide, vu que le travail n'était pas facile. J'ai

vu aussi que le GIE manque de jeunes et que je pourrais faciliter le contact du GIE avec certains jeunes du quartier qu'elles souhaitent embaucher s'il y a du travail. Je m'occupais de la surveillance du produit transformé de la nuit jusqu'au matin, à l'arrivée des femmes ». S.B (marié, musulman, niveau d'étude moyen, âgé de 40ans).

Nous pouvons soutenir que l'adhésion de cet homme à ce groupement de femmes n'est pas le fruit du lien de sang qu'il entretient avec la Présidente de l'unité qui se trouve être sa mère. Mais plutôt par le fait qu'il a acquis des connaissances liées aux activités de transformations qu'il pourrait mettre au service du GIE. A cet effet, il est chargé au sein de l'unité du contrôle de la qualité de production du produit. C'est lui qui donne certaines directives à respecter par les femmes lors de l'activité de transformation.

« C'est la production d'une bonne qualité de produit fini qui permet d'assurer son écoulement. Vu que certaines femmes ne connaissent pas certaines notions à respecter dans la production, je les viens en aide pour vérifier que le travail soit bien fait. De même je m'occupe de la rédaction de certains rapports du GIE ».

Cet homme joue un rôle stratégique au sein du groupement, même s'il soutient qu'il ressent souvent une certaine méfiance de la part des femmes du GIE à son égard. Dés fois, il n'est pas sollicité sur ce que font les femmes, il n'est pas informé sur certaines choses à mettre en pratique.

« C'est au moment que la situation devient critique, qu'elles requièrent mon soutien. C'est-à-dire au moment qu'elles n'arrivent pas plus à faire le travail qu'elles m'appellent. Je viens naturellement les aider sans problème. En fait, la plupart du temps c'est ma mère qui m'informe sur certaines choses à faire, si elle n'est pas en voyage ».

Il faut voir, que ces femmes tentent de prouver à cet homme qu'elles peuvent arriver à bien mener leurs activités sans trop compter sur son soutien. Elles ne souhaitent pas ressentir une certaine dépendance venant d'un homme, vu qu'elles sont dans une dynamique d'acquérir une certaine liberté, d'être autonomes. De plus, la présence d'un homme en permanence peut leur rappeler une domination masculine dont elles essayent tant bien que mal de se départir. Aussi, comme il est le fils de la Présidente du groupement, les femmes doutent qu'il ne devienne le remplaçant de sa maman au poste de président.

Dans un autre registre, le fait qu'un homme soit membre du GIE n'est pas très bien vu par certains membres. En effet, un tel constat s'explique par le fait que certains hommes considèrent les GIE comme un milieu typiquement féminin. Autrement dit, le GIE relèverait de l'apanage des femmes, c'est une affaire de femme et non d'hommes. Sur ce, S.B admet :

« Dans le quartier, un certain nombre de gens considère que c'est trop féminin pour qu'un homme intègre le GIE Djihito Dimaléguène ».

Il ressent donc un certain mépris de la part de quelques personnes de l'entourage. Ces dernières n'arrivent pas à comprendre comment un seul homme peut faire partir d'un groupement composé uniquement de femmes. Il faut juste amener les gens à changer de mentalité en leur faisant comprendre que participer au groupement de femmes ne peut que permettre à l'homme d'acquérir un certain nombre de connaissances liées à la transformation des produits locaux. Cela peut également susciter chez l'homme la culture entrepreneuriale et l'amener à être actif.

A la suite de cela, il reste des choses à faire pour s'inciter le développement des membres de l'unité.

« Le GIE n'arrive pas pour le moment à me donner satisfaction dans la prise en charge des besoins familiaux. Jusqu'à présent, le GIE n'a pas commencé à payer ses membres et il devient difficile de s'en sortir sans une activité alternative. C'est pourquoi je mène une activité de couture et je fais de la maçonnerie à mi-temps ».

Il faut donc comprendre que les activités du GIE relèvent d'un processus à long terme. Il demande de la patience de la part des membres pour pouvoir récolter les fruits de son labeur. Il est évident pour les exploitants de mener une activité en parallèle pour arriver à soutenir les dépenses quotidiennes.

En outre, dans le souci de voir si le GIE joue sa partition au développement socio-économique de ses membres ainsi que de la locale, on retient ceci :

« Le GIE peut bien participer à l'essor du quartier mais d'abord les femmes ont besoin de conseil sur la bonne politique à entreprendre. En effet, à part les garçons qu'elles utilisent s'il y'a un surplus de travail, le GIE ne dispose pas de personnes âgées au moins de 25ans. Les membres sont en majorité très âgés. Il faudrait qu'il ait des relais de jeunes garçons et de filles pour pouvoir prendre en charge les besoins de l'unité à leur absence ou vieillissement. Il faut les amener à recruter les jeunes du quartier pour bien les former aux techniques de transformation depuis l'approvisionnement jusqu'au produit fini. Sur ce, les gens pourront ressentir leurs efforts pour susciter le développement de la localité ». S.B

A la lumière d'une telle réflexion, nous pouvons souligner qu'au-delà de leur volonté à vouloir participer à l'essor du quartier, les membres du groupement ont besoin d'être conseillé sur la politique à adopter par des personnes qui ont de l'expérience dans ce domaine et ayant

fait des études. Il faut également voir par-là que le GIE a besoin d'avoir en son sein des personnes assez jeunes et bien formées pour pourvoir perpétuer l'héritage de leurs activités entrepreneuriales. Aussi, pour se faire valoir au niveau régional ou national, le GIE a besoin d'avoir des jeunes filles ou garçons qui seront toujours disponibles pour les représenter. Sur cela, il souligne :

« J'ai représenté le GIE deux fois au niveau national en 2006 lors du SIAGRO (Salon International des Industries et Techniques Agro-Alimentaires) et en décembre 2014 à la Foire de Dakar. Quand je suis revenu de Dakar, le constat que j'ai fait, c'est qu'elles devaient continuer à renforcer la BPH (Bonne Pratique d'Hygiène) et la BPF (Bonne Pratique de Fabrication). Leurs produits étaient tout de même bien appréciés lors de cette Foire ».

Il est donc important pour le GIE d'avoir une personne pour le représenter à l'occasion de ces rencontres qui permettent de se faire connaître et de faire la publicité de son produit. Toutefois, cela doit passer par une bonne politique de gestion du groupement assurée par des personnes qui sont conscientes des enjeux que constitue une bonne production de qualité des activités entrepreneuriales pour le développement socio-économique de ses membres et de la communauté toute entière.

I-7. L'implication du GIE à la lutte contre la pauvreté dans la localité

Dans le cadre de notre étude, nous sommes parvenus, avec les interrogations recueillies sur le terrain, à mieux savoir si le GIE participe activement à la lutte contre la pauvreté au sein de sa localité. Autrement dit, nous espérons savoir quel serait l'impact des activités entreprises par le GIE sur le développement socio-économique de ces membres mais aussi si cet impact de développement est ressenti au niveau du quartier.

A cet effet, nous pouvons soutenir qu'à travers les réponses apportées, que ces initiatives féminines entreprises, tendent à améliorer les conditions de vie des femmes du GIE ainsi que celles de la communauté. Ainsi, une telle réussite sociale doit être matérialisée par la création d'emploi ou d'activité de subsistance, aussi bien pour les membres du GIE que pour la population locale.

« Notre objectif premier est de valoriser la promotion des ressources locales tout en participant activement à la lutte contre la pauvreté au niveau local. Donc, je dirai que notre GIE lutte contre la précarité, parce que chaque femme du GIE parvient à récolter un certain revenu depuis son adhésion à l'unité, bien qu'elle ne reçoive pas de salaire à chaque fin de mois. On forme des jeunes du quartier gratuitement chaque

fois que l'occasion se présente aux techniques de séchage et autres. On reçoit même des stagiaires et des femmes d'autres groupements qui viennent pour être formés. Il arrive aussi, si le travail est conséquent, de recruter dans l'entourage des gens qui seront par la suite rémunérés à la fin de l'activité menée ». Précise S.S. Présidente du GIE.

Pour appuyer ces propos, P.B. Vice-présidente du GIE déclare :

« L'objectif du GIE c'est de lutter contre la pauvreté. Ainsi, on recrute des jeunes si le travail est beaucoup et on les paye par journée. La transformation des produits locaux qui se gâtaient dans la forêt et qu'on peut conserver douze mois sur douze après, contribue au développement. Le GIE a permis aux femmes qui ne faisaient rien de recevoir un savoir-faire et d'être actives autour d'activités génératrices de revenu. Cela ne peut que contribuer à améliorer leur quotidien ».

A la lumière de ces discours, nous pouvons affirmer que le GIE a un impact positif sur la condition d'existence de ces membres. Cela s'explique par le fait que les femmes reconnaissent que leur condition de vie s'est améliorée depuis leur intégration à l'unité. En plus de cela, à travers ces propos, le GIE ne cesse depuis sa création de participer au renouveau du développement économique et social au niveau local.

Et cela se matérialise par le soutien qu'il ne cesse d'apporter à la population locale lié à la formation, au recrutement journalier et tant d'autres choses encore.

« Le GIE dans le souci de s'impliquer activement dans la vie communautaire, organise souvent des causeries sur le VIH/Sida. Cela dans le but de participer à la sensibilisation des jeunes sur les méfaits des infections sexuellement transmissibles (IST) qui sont la porte ouverte au VIH. En dehors de ce volet, nous tenons aussi au sein du quartier des ateliers de teinture, de savonnerie, pour imprégner les gens de ce que nous faisons ». A.C (mariée, polygame, âgée de plus de 45ans).

Ces propos viennent renforcer l'idée selon laquelle le groupement tente par tous les moyens d'apporter sa pierre à l'édification de la croissance économique et sociale de ses membres ainsi que celle de la localité. Autrement dit, le GIE a intégré dans sa plateforme de lutte contre la pauvreté au niveau local, le volet lié à la santé. C'est-à-dire que les membres du GIE sont conscients que prendre en charge le volet sanitaire en sensibilisant les jeunes sur certaines maladies ainsi qu'en préparant des aliments et des céréales pour les nourrissons et les enfants constituent un moyen efficace de lutte contre la malnutrition des enfants et de la pauvreté.

Au regard de toutes les informations recueillies auprès des membres du GIE, nous pouvons attester avec certitude que les activités génératrices de revenu ont permis à ces femmes d'assurer leurs besoins de subsistance. Mieux encore, les activités entreprises par le GIE constituent une réponse à la croissance socio-économique des femmes, car à travers ces activités entrepreneuriales, les femmes ont acquis une certaine stabilité financière.

Par cette même occasion, il faut souligner que l'intégration des femmes au groupement d'intérêt économique a en grande partie changé leur statut social au sein de leur famille.

En effet, la dynamique active des femmes au sein de leur groupement et le revenu qu'elles se font, ont permis à ces dernières d'acquérir un nouveau statut social. Ainsi, avec ce changement, les femmes sont devenues plus responsables au sein du foyer. Elles participent désormais à la prise en charge effective des besoins quotidiens du ménage, au même titre que leur conjoint. Il arrive même depuis qu'elles ont connu une certaine autonomie financière d'être les seules garantes de l'avenir heureux du foyer. Dans ce sens, lorsqu'elles sont économiquement et socialement autonomes, les femmes deviennent de puissants vecteurs de changement (*Fonds International de Développement Agricole (FIDA)*, 2011 : 01). Cela dit qu'elles arrivent à faire vivre les ménages et occupent une place centrale dans le processus de développement socio-économique de la communauté.

Suite à cela, il faut dire que l'autonomisation des femmes va leur donner plus de liberté pour mieux gérer leur activité et notamment leur vie de famille.

Cela est reconnu par les membres du GIE : « *Nous avons plus de liberté maintenant. Nous voyageons au niveau national pour des formations et même dans la sous-région pour écouler nos produits. Nous arrivons à allier vie professionnelle et vie familiale car nous asseyons de mieux nous organiser* ».

Le fait d'être actives à éveiller chez les femmes un esprit de leadership, de ne plus attendre d'être entretenues par leurs maris, mais plutôt de se voir comme des chefs de famille qui peuvent être le substitut du conjoint. Ceci dit qu'avec les activités lucratives entreprises, les femmes peuvent devenir indépendantes financièrement et du coup, elles peuvent venir à bout de leurs conditions précaires d'existence.

En ce sens SOW F. (1993) affirme : « *Le pouvoir économique a toujours permis d'avoir son indépendance, et dans le ménage, il vaut mieux que la femme ait ses biens personnels pour diminuer sa souffrance* ».

Il faut donc reconnaître que les activités entrepreneuriales constituent un moyen indispensable qui permet à la femme de s'épanouir financièrement et socialement. En d'autres

termes, les initiatives féminines entreprises par le GIE sont le chemin par lequel les femmes doivent passer pour assurer leur autonomisation ainsi que l'essor de leur localité.

CHAPITRE II : Les initiatives entreprises par les femmes non membres du GIE et leur perception de l'apport des activités de Djihito Dimaléguéne au sein de la communauté.

II-1. Les activités menées par les femmes non membre du GIE

Dans le cadre de la poursuite des renseignements recueillis dans notre milieu d'étude, nous avons jugé nécessaire de montrer ce qui prévaut autour de l'identification sociologique des femmes. A cet effet, nous pouvons dire que la majorité des femmes interrogées sont sur la tranche d'âge 45ans et plus. Elles sont pour la plupart mariées ou veuves et ont un niveau d'instruction qui se limite au cycle primaire. A cela, nous soutenons le fait que les femmes étant âgées et n'ayant pas fait de longues études sont dans l'obligation de chercher une activité qui pourra répondre à leurs attentes.

Autrement dit, ces dernières n'ayant aucune qualification du fait de leur analphabétisme et aucun projet d'avenir, sont dans l'obligance de se tourner autour d'activités génératrices de revenus. Cela dans le but de mieux améliorer leurs conditions de vie.

A la suite de cela, la totalité des femmes interrogées ont reconnu de n'être pas salariées. Ce qui prouve leur manque d'éducation pour pouvoir occuper un poste rémunérateur en fin de mois. Le tableau ci-dessous illustre bien cela.

Tableau 5 : Situation professionnelle des femmes non membres du GIE

Situation professionnelle	Nb. Cit.	Fréq.
Salariée	0	0%
Non salariée	13	100%
Indépendante	0	0%
TOTAL OBS.	13	100%

Source : enquête réalisée auprès des femmes du quartier de Lyndiane, de Juillet à Août 2015

A travers les résultats de ce tableau, nous pouvons reconnaître que ces femmes ne sont ni salariées ni indépendantes. Elles sont donc Non salariées, pour un taux de 100%.

Il faut juste ajouter à que l'absence de qualification des femmes, due à leur manque d'instruction, fait qu'elles investissent en grande partie les activités non salariées.

C'est-à-dire que leur manque de formation oriente de plus en plus les femmes vers des activités du secteur informel non salariales et qui ne demandent pas beaucoup de compétence à acquérir. Ceci atteste du faible taux d'alphabétisation d'une grande majorité de femmes.

Ainsi pour améliorer l'existence quotidienne et les perspectives d'emploi des femmes, il faut arriver à un fort taux d'alphabétisation des femmes. A cela, les cours d'alphabétisation constituent la pierre angulaire pour l'acquisition des femmes à de nouvelles qualifications et à leur ouverture à des perspectives d'emploi rémunéré (FIDA, 2011 : 02).

Afin de savoir si la totalité des femmes interrogées mènent une activité génératrice de revenu, nous essayerons à l'aide d'un diagramme circulaire de mieux voir cela.

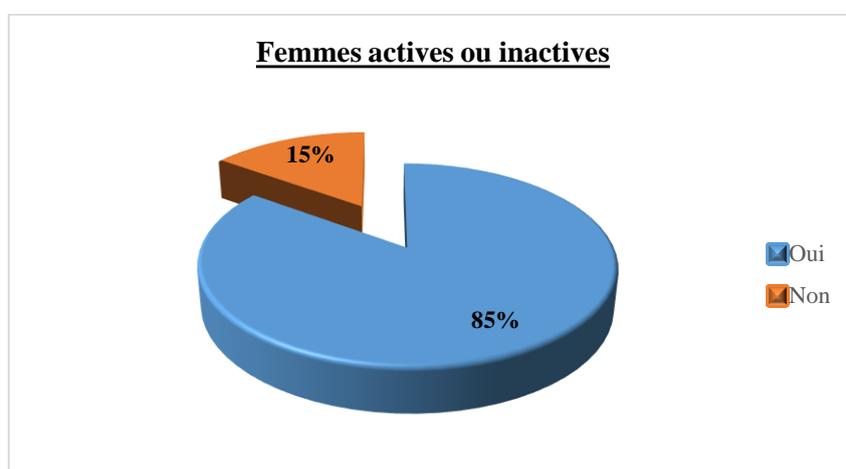


Figure 3 : Femmes actives ou inactives

Légende :

1 : OUI (femmes qui mènent une activité)

2 : NON (femmes qui ne pratiquent pas une activité (inactives))

Au regard de ces données inscrites sur ce diagramme ci-dessus, nous pouvons avancer l'idée selon laquelle la quasi-totalité des femmes interrogées mènent au moins une activité. Ce qui montre que sur l'ensemble des 13 femmes interviewées, nous avons 11 femmes pour un pourcentage de 85%, qui déclarent avoir une activité. Alors que 2 des enquêtées soit 15% ne pratiquent aucune activité, elles sont inactives.

En partant de ces informations recueillies, il convient pour nous de reconnaître que les femmes de la localité sont très actives, car elles ne restent pas à la maison à ne rien faire. En fait, ces dernières ne se considèrent pas comme des femmes au foyer qui n'ont que pour

mission de s'acquitter des tâches domestiques, qui leur sont toujours dévolues. Elles n'échappent plus à cette pression liée à la protection matérielle de la famille, qui de coutume est du ressort du mari.

En effet, avec la multiplication des besoins personnels et matériels du ménage, les femmes se voient désormais dans l'obligance d'entreprendre, de s'activer autour d'activités génératrices de revenus. Ceci leur permettra de venir à bout de leurs conditions d'existence qui demeurent être pour la plupart chaotique.

A cet égard, M.A.B (mariée, chrétienne avec un niveau d'étude moyen, âgée de plus de 45ans) soutient :

« Je mène une activité de petit commerce dans ce petit marché du quartier. Il y'a des années que mon mari est à la retraite, donc je suis obligée de travail pour satisfaire les besoins familiaux. Ce que je gagne par jour varie entre 500f et 2000f et ça dépend de l'abondance du marché. Le montant récolté me permet tant bien que mal de subvenir aux besoins du foyer ».

A ces propos s'ajoute ceux de T.D (mariée, non instruite, musulmane, âgée de 26ans) :

« Bien que je sois mariée, je n'aime pas rester sans rien faire pour attendre tout de mon mari qui travaille à mis temps. C'est pourquoi, je m'active dans le jardinage et je vends aussi des mangues et des lianes de pommes (Madd), selon la période de ces produits. Si le marché est favorable, je gagne jusqu'à 10000f par jour. Ce gain me permet de subvenir aux besoins du ménage et d'assurer mes cotisations de baptême, cérémonies religieuses, etc ».

Dans cette même optique R.B (mariée, avec un niveau d'étude primaire, musulmane, âgée de 54ans), nous dit :

« J'ai toujours cultivé en moi cet esprit de femme entrepreneure. C'est pourquoi, je fais une activité de teinturière après avoir fait la formation, il y'a de cela plusieurs années. Je mène bien cette activité et je forme aussi des femmes qui veulent apprendre ce métier. Le revenu que je me fais de cette activité peut être estimé à 25000f. C'est avec cet argent que je parviens à régler mes problèmes familiaux mais aussi personnels. Il arrive même que je fasse de l'épargne de ce que je gagne pour régler d'autres problèmes ».

Encore une fois, ces propos attestent de la volonté dont regorgent les femmes communautaires à être actives autour d'activités de marché. Autrement dit, les femmes ne se résignent plus à rester à la maison pour s'occuper des enfants, mais elles sont devenues des

actrices incontournables, qui sont aptes à investir le marché économique. C'est à partir de là qu'elles pourront gagner leur indépendance économique et sociale.

II-2. La recherche de moyens financiers des femmes non membres du GIE

Dans le but de savoir si les femmes non membres reçoivent aussi de l'aide financière pour mener leur activité, le tableau ci-dessous présente les résultats suivants.

Tableau 6 : Aide financière reçue ou non par les femmes

Aide reçue pour mener d'activité	Nb. Cit.	Fréq.
Non réponse	2	15,40%
Oui	1	7,70%
Non	10	76,90%
TOTAL OBS.	13	100%

Source : enquête réalisée auprès des femmes non membres du GIE, de Juillet à Août 2015

Les résultats représentés sur ce tableau nous montrent que 10 femmes, soit 76.9% des enquêtées soulignent ne jamais recevoir de l'aide quelconque pour financer leur activité. Ainsi, une (01) des enquêtées soit 7.7% reconnaît avoir reçu de l'aide financière. Par contre, nous avons 15.4% de Non réponse qui correspond à 2 femmes qui ne font aucune activité génératrice de revenus.

Ces informations recueillies de nos investigations, nous renseignent que les femmes non membres de Djihito Dimaléguéne peinent à trouver de l'aide financière pour mener leur activité. Elles sont donc obligées de compter sur leur propre moyen pour assurer la survie de leur activité. C'est ce que reconnaissent la majorité de ces femmes en ces mots :

« Je suis seule et veuve, je ne reçois de soutien de personne. C'est seulement mon activité de commerce de denrées alimentaires au marché du quartier qui me permet de vivre. C'est avec ce que je gagne que je nourrie ma famille, bien que la somme soit modeste, 1500f par jour ». N.T (veuve, non instruite, âgée de 45ans et plus).

De plus, nous retenons :

« Je ne sais pas vers qui demander de l'aide. Je me débrouille par les moins du bord. Je vends des fruits et légumes au marché, avec pour bénéfice de 1500f par jour. C'est avec ce revenu que je fais mes dépenses quotidiennes et je m'en sors jusqu'à présent ». K.B.G (mariée, Chrétienne, non instruite, âgée de plus de 40ans).

Il faut donc voir à travers ces propos que les femmes constituent en elles même la seule force sur laquelle elles doivent compter pour promouvoir leurs activités de subsistance. Et de ces activités, elles arrivent tant bien que mal à subvenir à leurs besoins quotidiens.

En plus de cela, ces femmes ne reçoivent pas l'information qui leur permet de recevoir de l'aide. C'est-à-dire qu'elles ne sont pas très vite imprégnées de l'existence des services financiers de proximité. Même si dès fois elles sont au courant, ces dernières sont souvent bloquées par le manque de capital ou de garantie pour pouvoir honorer les remboursements.

C'est en cela qu'on soutient : « *Par manque de garanties, les femmes accèdent moins facilement aux prêts bancaires que les hommes* »⁵ (ZEGUELE M., 2012 : 3). Ce manque de financement est donc perçu comme un frein à l'essor économique et social de leurs activités.

Mieux encore, le fait de ne pas pouvoir honorer ses dettes après avoir fait un prêt bancaire peut être source de honte ou de non-respect de la femme dans son entourage. Donc il faut « *soigner sa honte* », ou encore « *être respectable* » dans la communauté (GUERIN I., 2002 : 810)⁶. C'est aussi ce qui fait que les femmes ont tendance à éviter les services financiers, si elles manquent de fonds propres.

Cependant, la seule enquêtée avoir reçu de l'aide reconnaît :

« Je mène une activité de teinture et je perçois du financement de la part de Cauris Microfinance. En fait, c'est grâce au GIE Boulevard Lyndiane où je suis membre, que je suis parvenu à avoir ce soutien financier. Cette aide financière me permet de bien mener mon activité et de faire aussi de l'épargne. J'arrive par la même occasion à prendre en charge les besoins du ménage ». R.B (mariée, niveau d'étude primaire, âgée de 54ans).

Nous pouvons juste ajouter que cette femme a su développer une stratégie qui lui a permis de recevoir facilement du soutien financier de la part de cet institut de microfinance. Il est donc important pour les femmes d'intégrer les groupements féminins pour pouvoir faciliter leur accès au crédit auprès des agences de microcrédit. Autrement dit, les femmes ont découvert que le travail collectif, en groupes ou en réseau, était particulièrement efficace pour avoir accès aux actifs, et aux services dont elles avaient besoins pour élargir leurs horizons (FIDA, 2011 : 4).

Ceci montre que le fait de se constituer en groupement est un moyen efficace pour amener les femmes à avoir accès aux services de microfinance. Il devient plus facile pour les

⁵ Voir la page Web : <http://www.jean-jaures.org/Publications/Notes/>

⁶ Voir la page Web : https://www.persee.fr/doc/tiers_1293-8882_2002_num_43_172_1653

femmes d'être bien guidé par les autres membres du groupe et d'être accompagné pour avoir accès au financement. Ce qui va permettre de mieux assurer la survie et la pérennisation de leurs activités.

II- 3. Participation ou Non des femmes du quartier aux tontines

Pour savoir si les femmes non membres du GIE intègrent les tontines ou pas, nous allons tenter de présenter les données à l'aide d'un diagramme circulaire.

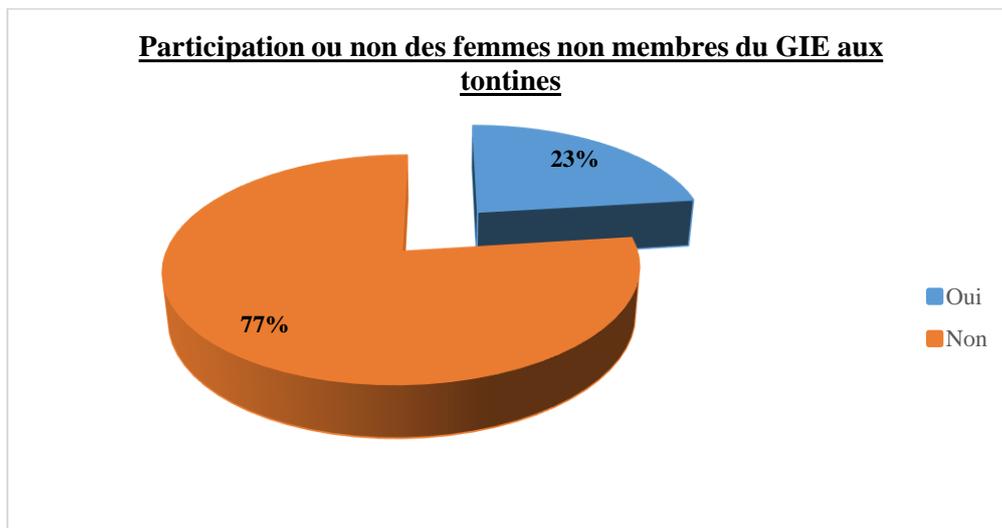


Figure 4 : Participation ou non des femmes non membres du GIE aux tontines

Légende :

1 : OUI (femmes qui adhèrent aux tontines)

2 : NON (femmes qui ne participent pas aux tontines)

A l'aide de ce diagramme circulaire, nous pouvons dire que 03 des femmes enquêtées, soit 23% participent aux tontines. Alors que, plus de la moitié des femmes interrogées (10) n'adhèrent pas aux tontines, soit 77%. Il est reconnu que : « *d'autres formes d'intermédiation financière traditionnelles telles que les « tontines » restent très actives au Sénégal* » (Plateforme des ONG européennes au Sénégal, 2005).

Par contre, bien que les tontines soient actives au Sénégal, il faut reconnaître que dans le cadre de notre étude, ce constat est loin d'être le cas. En effet, à la lumière de nos résultats, nous constatons que la majorité des femmes n'intègrent pas les groupes de tontines. Les femmes sont nombreuses à ne pas rejoindre les tontines.

Comme nous l'avons relaté au préalable pour les femmes du GIE, ces femmes qui ne sont pas membres du groupement partagent les mêmes soucis. C'est-à-dire qu'elles sont souvent confrontées au manque de capitaux qui peut les empêcher d'intégrer les systèmes d'épargne traditionnel.

« Je ne participe pas aux tontines parce que je manque de moyen pour pouvoir assurer les cotisations. Je vends le petit déjeuner et ce que je gagne ne me permet pas de s'occuper des besoins du foyer et de faire partie d'un groupe de tontine du quartier ». S.S (veuve, musulmane, âgée de 52ans).

En plus de cela, B.M (veuve, avec un niveau d'étude primaire, âgée de 40ans) ajoute:

« J'aimerais beaucoup intégrer les tontines, mais je manque de moyen. En fait, je suis mareyeuse et si je parviens à vendre tous mes poissons, je m'en sors avec 2500f de bénéfice. Depuis que mon mari n'est plus, je suis la responsable du ménage. Je m'occupe de toutes les dépenses quotidiennes. Ainsi, il devient très difficile de faire part à ces tontines de quartier ».

Les propos recueillis de ces femmes nous montrent qu'il n'est pas toujours évident que les femmes soient trop éprises des tontines. Cela est en grande partie lié à un problème criard de manque de moyen qui reste le sentiment le mieux partagé par ces femmes de la localité. En plus de cela, d'autres considèrent ces systèmes financiers traditionnels comme des lieux où peut sévir des problèmes entre les femmes. Par exemple, il y'a des femmes qui, après avoir reçues à leur tour du fonds collecté par le groupe, désistent parfois à continuer les cotisations pour les autres membres du groupe sous prétexte que le cycle est trop long. Il arrive même que les tontines n'aboutissent et entraînent du coup la dislocation du groupe.

Toutefois, les tontines demeurent importantes, puisqu'elles permettent aux femmes qui s'y intègrent de se faire un surplus de revenu.

« Les tontines m'ont beaucoup apporté. Depuis que j'ai intégré une tontine du quartier, je parviens à percevoir la somme de 30000f. Ainsi, cet argent me permet avec ce que je gagne de mon activité de commerce de prendre en charge le ménage et d'acheter de nouveaux produits afin de renouveler mon stock de marchandises », nous dit K.B.G.

De plus, M.A.B souligne :

« Je ne gagne pas assez de mon activité de petit commerce de table, mais je participe aux tontines pour que je puisse avoir un revenu de plus. En effet, cette somme m'a

aidé à mieux s'occuper des besoins quotidiens et d'arriver à faire un peu d'épargne. Ceci dans le but de régler les problèmes d'urgence de la famille ».

Les discours de ces femmes démontrent que les tontines sont des moyens non négligeables de se faire un surplus de revenu qui permet à la femme de bien s'occuper du ménage. Autrement dit, les tontines permettent aux femmes de devenir plus indépendantes financièrement, tout en leur permettant d'assurer la survie de leur activité. Parce qu'avec un bon fonds de roulement issu du système tontinier, la femme peut prétendre à une certaine croissance de son activité et une amélioration de sa vie sociale. En dehors de ce facteur financier qu'ils procurent aux femmes, les tontines prennent également en compte le facteur social. Cela dit, les tontines tentent de se prémunir contre les risques sociaux, tels que les décès, les maladies,... (GASSE-HELLIO M., 2000 : 04)⁷. C'est-à-dire que la somme collectée peut être versée à une femme qui se trouve dans une situation familiale imprévue, même si ce n'est pas son tour de prendre l'argent collecté ou la levée. C'est en cela que Guérin soutient : *« les femmes alimentent régulièrement une caisse de solidarité, destinée à soutenir les unes et les autres dans leurs imprévus (une maladie, un décès, etc.) »* GUERIN I. (2002 : 815)⁸.

Par ailleurs, à la suite de ces propos, il devient pertinent de voir quelle est la nature des relations qu'entretiennent ces femmes qui ne sont pas membre du groupement de Djihito Dimalégoué et comment elles perçoivent l'implication du GIE dans le développement de la communauté.

II-4. Nature de relations des femmes non membres avec le GIE et de l'impact socio-économique du groupement dans la localité.

Dans la suite de nos interrogations sur les femmes non membres du GIE, nous nous sommes intéressés à la nature des relations qu'elles entretiennent avec le groupement, de voir ce qui fait qu'elles n'ont pas adhérer au GIE. Plus encore, nous voulons savoir si ces dernières ressentent l'apport socio-économique qu'apporte le GIE dans la localité.

Ainsi, les informations recueillies nous montrent que les réponses de ces femmes sont contrastées. En effet, parmi les enquêtées, les unes reconnaissent l'importance de

⁷ Voir la page Web : <https://www.gdrc.org/icm/french/matthieu/section-2.html>

⁸ Voir la page web : https://www.persee.fr/doc/tiers_1293-8882_2002_num_43_172_1653

l'implantation de l'unité au sein du quartier et les bonnes relations qu'elles entretiennent avec le groupement, tandis que d'autres soutiennent le contraire.

Ce faisant, A.G (veuve, niveau d'étude primaire, âgée de 62ans) soutient :

« Je ne suis pas membre de Djihito, parce que j'ai pris de l'âge. En plus, je reste à la maison pour s'occuper de mes petits-enfants, vu que leurs parents travaillent. En fait, j'ai ma petite sœur qui est membre du GIE et je m'entends bien avec les autres femmes de l'unité. Pour ma part, je dirai que le GIE a un apport positif dans l'entourage, puisqu'il a permis aux femmes membres d'être formées, de s'occuper autour d'activités génératrices de revenu ».

Pour insister sur l'importance de Djihito dans la localité, on peut revenir ces propos :

« J'ai de bonnes relations avec le groupement puisque j'ai été membre en 2010. Je n'y suis plus maintenant parce que je suis à Dakar, je viens de manière périodique à Ziguinchor. Ma mère est membre jusqu'à présent de l'unité. Le GIE est très important dans le quartier, car il aide beaucoup de gens de la localité dans pas mal de choses. A titre personnel, c'est au sein du GIE que j'ai appris la transformation des fruits et légumes et des céréales locales. A présent chez moi je peux reproduire ces produits locaux sans l'aide de personne ». M.S (mariée, avec niveau d'étude moyen, âgée de 29ans).

Il est donc clair que ces enquêtées approuvent l'importance de l'implantation du GIE dans la localité. Au même titre que les membres de l'unité, ces femmes reconnaissent que le groupement est un atout capital pour la communauté de Lyndiane. Autrement dit, Djihito Dimaléguéne a apporté un certain changement depuis son implantation dans la localité. Pour ces femmes non membres, le GIE a permis à d'autres femmes de trouver une occupation, de subir des formations, d'avoir la chance de voyager, d'être plus libérées de certaines contraintes liées à la sphère domestique.

Aussi, le fait que ces femmes non membres du groupement aient des parents membres de l'unité peut renforcer l'opinion positive qu'elles ont du GIE dans l'essor du développement socio-économique du quartier.

Ceci ne fait que renforcer leur reconnaissance au changement que peut apporter le GIE dans leur localité :

« Je ne vois que de l'importance du GIE depuis qu'il est installé dans le quartier. En effet, le GIE m'a permis de gagner de l'argent à chaque occasion qu'il organise des causeries sur le Sida et autre. Il suffit d'être présent à ces séances de sensibilisation et

tu es payé 2000f par séance. En plus de cela, lors de certaines cérémonies tenues dans le quartier comme les baptêmes, les décès, les mariages, le GIE amène sa partition en faisant don de céréales locales et produits déjà transformés, destinés juste à être consommés. A côté de cela j'ai de bon rapport avec l'unité et c'est juste le manque de temps qui fait que je l'ai intégré ». F.K.N (mariée, niveau d'étude primaire, musulmane, âgée de 65ans).

Encore une fois, cette femme, non membre de Djihito, ne cesse de louer les mérites du groupement dans le quartier. Elle a donc bénéficié de certains intérêts qu'offre le GIE au sein de sa communauté, bien qu'elle ne soit pas membre.

En somme, au regard de tous ces renseignements rapportés auprès de ces femmes non membres, nous pouvons dire que le GIE a entraîné un changement et constitue un apport socio-économique pour sa localité. En effet, selon ces femmes, l'unité favorise la création d'emploi par le simple fait, qu'il fait appel aux habitants du quartier à chaque fois que les membres de l'unité reçoivent une commande nombreuse qui doit être livrée à temps. A ce titre, beaucoup de gens sont recrutés et rémunérés à la fin de l'activité. Ce qui leur fait gagner un certain revenu qui leur permet de subvenir à leurs besoins quotidiens.

En outre, c'est donc à travers de telles actions menées en permanence que le GIE pourra jouer efficacement sa partition au développement socio-économique de ses membres et ainsi que de sa localité toute entière. Le GIE tentera donc tant bien que mal par le biais d'initiatives entrepreneuriales de concourir à la croissance des femmes et de leur quartier.

Cependant, d'autres informations recueillies nous ont signifié que le groupement Djihito Dimaléguène n'apporte pas le changement escompté auprès de sa communauté locale.

A cet effet, nous pouvons mettre en exergue les propos de quelques femmes interviewées qui reconnaissent cet état de fait.

« Je ne suis jamais allée à une réunion tenue par les membres du GIE, puisque je n'ai jamais été informé. Je ne me suis jamais rendu au sein de l'unité, je reste à la maison. Je ne vois pas ce que le GIE a pu apporter comme changement dans notre quartier de Lyndiane. Le groupement emploie rarement des gens pour leurs activités et je pense que leurs produits finis sont très chers, car un bocal de marmelade de mangue est vendu à 2000f. Je constate qu'il reste beaucoup de chose à faire si le GIE veut prendre part au changement des conditions de vie de la population locale ». M.D (mariée, niveau d'étude primaire, musulmane, âgée de 49ans).

Dans cette même mouvance, T.S (mariée, non instruite, âgée de 45ans) souligne :

« Je ne suis jamais allée auprès du GIE parce que j'ai pas été renseignée des rencontres tenues par les femmes du GIE. Je connais le groupement seulement de nom, car je ne vois pas ce qu'il a fait de concret pour les femmes non membres et les jeunes du quartier. A vrai dire c'est uniquement les membres de Djihito qui peuvent bénéficier des avantages offerts par le GIE. Je ne me sens pas impliquer sur quoi que ce soit émanant de ce groupement de femmes ».

Ces propos recueillis démontrent bien que ces femmes enquêtées ne remarquent aucun changement de leur quotidien de vie depuis la création de Djihito Dimaléguéne. En fait, pour ces femmes non membres, l'unité ne s'investit pas assez pour leur faire part de ses actions à entreprendre. Elles constatent que l'information qui vient du GIE n'est pas bien relayée auprès des gens du quartier, car elles ne sont pas au courant de beaucoup de choses que l'unité tient à organiser. C'est par exemple le cas des ateliers de formation organisée par le GIE dans le cadre d'apprendre aux femmes du quartier la transformation de certains produits locaux. Il y'a aussi le manque d'information des séances de dégustation qui sont organisées à la place de Gao où certaines femmes non membres et des jeunes du quartier ne sont pas conviés.

« Je ne suis pas membre de l'unité à cause du manque d'information et du fait que je connais les membres de l'unité de peu. En plus de cela, je ne suis pas informée des formations de teinture, savonnerie et autre que les membres de l'unité organisent dans le quartier. Pourtant, je suis une teinturière de profession et je forme les femmes du GIE Boulevard de Lyndiane. Du coup, je ne bénéficie rien de ce que Djihito Dimaléguéne organise. Je n'ai pas vu un acte venant d'elles, qui contribue au développement du quartier. La majeure partie des femmes ont quitté le GIE car elles ne gagnent rien. Tu peux rester là-bas du matin au soir et revenir bredouille à la maison ». R.B (mariée, niveau d'étude primaire, âgée de 54ans).

Ces propos viennent soutenir le fait que le GIE n'arrive pas à susciter pleinement le développement de la localité. Autrement dit, cette femme reconnaît une certaine absence d'information pour les gens du quartier sur les actions à entreprendre par le GIE.

Il y'a donc un manque d'implication de la population locale de certaines initiatives mises en œuvre par l'unité. Ce qui ne permet pas aux femmes non membres de prendre part aux activités de l'unité.

En revanche, le GIE reste à être très active dans la croissance socio-économique des habitants du quartier. Donc, malgré les activités entrepreneuriales du GIE, certaines femmes enquêtées restent sceptiques quant à l'impact socio-économique du GIE sur la localité. Pour

ces femmes non membres, leur situation reste à être améliorée. Il urge pour le GIE de mettre en place de nouvelles stratégies pour mieux prendre en compte les aspirations de tous les membres du groupement et de sa population. A force de multiplier leurs activités entrepreneuriales, de recevoir du soutien financier de la part des donateurs, de renforcer l'intégration au GIE d'un nombre important de femmes et de jeunes, le GIE Djihito Dimaléguéne peut enfin contribuer efficacement à la lutte contre la pauvreté dans la localité.

De plus il faut que le GIE face des efforts quant à la diffusion de l'information, pour que celle-ci soit accessible au public dans le quartier. En remplissant ces conditions, il peut arriver à susciter le développement socio-économique de sa localité.

- **Les chiffres d'affaire du GIE Djihito Dimaléguéne**

Suite à cela, notre investigation de terrain, nous a permis d'avoir les chiffres d'affaires du GIE de cette année 2015. Nous avons jugé pertinent de présenter ces chiffres d'affaires dans le but de voir les recettes que fait le GIE de ses activités entreprises. Ainsi, le GIE évalue à chaque trimestre son chiffre d'affaire.

Pour le trimestre de Janvier, Février et Mars, le GIE a fait un chiffre d'affaire de **1 474 035f.**

Pour le trimestre d'Avril, Mai et Juin, le montant s'élève à **446 650f.**

Pour celui de Juillet, Août et Septembre, le montant est estimé à **876 750f.**

Pour le dernier trimestre d'Octobre, Novembre et Décembre, le montant est de **1 035 806f.**

Le chiffre annuel du GIE est estimé à l'ordre de **3 833 241f.**

A travers ces chiffres, nous pouvons déduire que les activités du GIE connaissent des hauts et des bas. Dans les trois premiers mois et les trois derniers mois de l'année, le GIE a fait plus de recettes que les deux trimestres restants (Avril à Septembre). Au vu de cela, nous pouvons dire que la croissance économique des activités de l'unité peut dépendre en partie de la bonne marche du marché d'écoulement des produits finis.

Cela peut aussi dû à l'augmentation des commandes faites au GIE par les clients partenaires. Plus la demande est forte, plus le GIE peut faire beaucoup de profit de ces activités menées. Il convient d'ajouter que la croissance des recettes de l'unité peut dynamiser les activités entreprises par le GIE. Par contre, la baisse de revenus des deux autres trimestres peut être comprise par une faiblesse de la commercialisation, de la concurrence, de la baisse des commandes.

Il y'a aussi les saisons mortes qui sont improductives pour le GIE, de même que les foires non productives. C'est à dire que le GIE peut ne pas arriver à écoulement tout son produit fini lors des foires régionales, nationales. Tout compte, une bonne croissance économique des activités peut amener le GIE à être financièrement autonome pour bien dynamiser ses activités entrepreneuriales.

CHAPITRE III : Les mécanismes mis en œuvre par les institutions de microfinances pour le développement de l'entrepreneuriat féminin.

III-1. Les mécanismes de financement des institutions de microfinance

Pour ce qui concerne cette partie de notre étude de terrain, nous avons porté notre analyse auprès de deux agences de microfinance de la commune de Ziguinchor. Il s'agit du Crédit Mutuel du Sénégal (CMS) et du Crédit Solidaire Afrique (CSA). En effet, les résultats issus des interviews tenues auprès des professionnels de ces services de microfinance, nous donneront une idée précise de l'impact de ces institutions sur le développement de l'entrepreneuriat féminin.

III-1-1. Les initiatives entreprises par le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS)

Avant de se pencher sur l'exploitation des résultats recueillis de nos investigations, il semble pertinent de rappeler que le CMS est une institution de microfinance qui s'est longtemps installé au Sénégal. En effet, en 1988 fut implanté à Thiaré dans la région de Kaolack la première caisse locale, en prélude au démarrage du projet dénommé Caisse Populaire d'Épargne et de Crédit (CPEC), sur l'initiative des gouvernements Sénégalais et Français et du Centre International du Crédit Mutuel (CICM) (*Crédit Mutuel du Sénégal*, 1988). Aujourd'hui en 2015, le Crédit Mutuel du Sénégal dispose d'un réseau fort de plus de 210 points de vente (caisses, guichets rattachés et permanences) répartis sur toute l'étendue du territoire national Sénégalais ainsi que des guichets mobiles. Ce qui revient à dire qu'il occupe une place de choix dans le paysage des systèmes financiers décentralisés au Sénégal. Ainsi, il a pour mission de :

« Participer à l'amélioration du niveau de vie et à la promotion du bien-être des populations toutes catégories socio professionnelles confondues en offrant une large gamme de services financiers de proximité » (Crédit Mutuel du Sénégal, 1988).

A cela, le CMS dans le but de remplir sa mission noue des relations avec les groupements féminins pour les aider à développer leurs activités entrepreneuriales par l'octroi de crédit. Il est en relation avec le réseau « Siggil Jiggeen » des femmes dirigées par Awa Diop Gabon qui regroupe environ 82 GIE. L'agence entretient de bonnes relations très fraternelles et amicales tout en instaurant un climat de confiance avec les groupements de ce réseau.

Ainsi, pour ce qui relève des montants accordés aux groupements féminins, les informations recueillies nous montrent que les montants varient. De ce fait, M.S (Superviseur commercial de l'agence, âgé de 45ans et qui est au service du CMS depuis 18ans) souligne :

« Nous essayons de réunir les femmes selon leur capacité et activité. Il est plus facile de regrouper les femmes selon leur propre activité menée. C'est-à-dire que nous essayons de créer un GIE de vendeur de tissus, de poissons, de fruits, etc. Ceci permettrait d'avoir une homogénéité au niveau du groupement pour pouvoir éviter les grandes différences de capacité entre les femmes. Aussi, puisque les femmes n'ont pas souvent de garantie, la garantie que nous prenons est le cautionnement solidaire. De plus, le montant minimum est de 75000f qui est laissé selon le consentement de la femme et le crédit moyen est de 150000f ou 200000f ».

A l'aune de ces renseignements, il convient de reconnaître que le CMS tente de mettre en place une meilleure politique qui permettra de prendre en charge les aspirations de chaque femme du GIE. En effet, le fait de regrouper les femmes selon leur capacité et activité permettrait d'éviter les problèmes entre les femmes. Par exemple, il est trop difficile de mettre ensemble une femme vendeuse de fruits dont sa capacité ne dépasse pas quatre cent mille (400000f) avec une vendeuse de tissu qui a une capacité de six cent mille (600000f) : cela risquerait de créer un problème dans le groupe puisque les femmes peuvent voir que celle-là a bénéficié d'un montant plus élevé que l'autre. Ainsi, le fait de regrouper les femmes selon leur capacité permettra même s'il y a une différence entre les montants octroyés, qu'elle ne soit pas trop élevée, environ 25000f ou 50000f de différence.

En outre, l'agence prend comme garantie le cautionnement solidaire qui permet à une femme qui a une capacité de 250000f de se porter solidaire pour les crédits des cinq ou dix autres femmes qui ont la même capacité qu'elle. Ceci est un moyen qui permet aux femmes de mieux assurer leur remboursement. Donc, il ne serait pas conseillé pour une femme dont la

capacité ne dépasse pas les deux cent mille de se porter cautionnement solidaire du crédit d'une autre femme qui a trois cent ou quatre cent milles de capacité.

Nous pouvons avancer alors que les montants varient en fonction des capacités du groupement de femmes, et que le crédit octroyé est laissé à l'appréciation de la femme et cela surtout pour le montant minimum.

A la suite de cela, le CMS a adopté une nouvelle politique pour mieux faciliter l'accès des femmes de manière individuelle au crédit.

« Nous avons constaté avec l'expérience, que dans le passé certaines femmes sont lésées lors de la répartition du crédit octroyé au groupement, car elles considèrent que le montant qu'elles ont reçu n'est pas suffisant. A cause de cela, nous avons demandé bien qu'il existe le compte du groupement, aux membres qui le désirent d'ouvrir un compte. Mais il y'a deux aspects importants à souligner. Premièrement, il revient à la femme d'exprimer ses besoins et la deuxième des choses ça nous permet de pouvoir suivre de manière directe et claire les groupements ». M.S

A travers ces propos, nous pouvons reconnaître que ce service de microfinance essaye de mettre en place de nouvelles stratégies pour faciliter aux femmes l'accès au crédit. Ainsi, pour ce faire, la femme doit disposer d'un compte individuel où lui sera versé directement le montant qu'elle désire, bien qu'elle soit sous couverte du groupement. Il n'est plus du ressort de la Présidente ou de la trésorière du groupement de retirer l'argent pour le donner à la femme, mais c'est plutôt elle qui va retirer son argent dans son propre compte.

En revanche, pour ce qui est du remboursement, la femme doit procéder au versement dans son compte personnel. Ceci permet de mieux suivre les femmes du groupement afin de voir qui a versé et qui n'est pas à jour et d'être en mesure de comprendre pourquoi elle n'a pas pu rembourser à temps. Il faut donc comprendre que le compte individuel est plus pratique, puisqu'il peut permettre à la femme si son activité est florissante de rembourser plus rapidement et de prendre un autre crédit. Ce qui n'est pas le cas d'un compte groupé où la femme doit attendre jusqu'à la fin du remboursement pour pouvoir faire un autre prêt. Il faut donc dire que les crédits individuels sont largement plus pratiques que les crédits solidaires (SERVET J.M., 2006).

Tout compte fait, il faut reconnaître que le montant global du prêt est monté sur le nom du GIE. Par exemple, le GIE Tawfekh de Kafountine a fait un prêt global de 1400000f. Ainsi, pour que chaque membre du groupement bénéficie de cette somme, le montant désiré par chaque femme est directement envoyé dans son compte individuel. C'est le cas de

Kadidiatou Diallo, d'Adama Camara, ..., qui ont bénéficié chacune d'un montant de 300000f viré dans leur compte personnel. Il faut juste souligner que les femmes du GIE sont toutes responsables de ce crédit global octroyé, c'est ce qui fait l'acte de cautionnement solidaire qui engage l'intégralité du groupement.

Par ailleurs, il semble évident que les groupements doivent remplir un certain nombre de critères pour pouvoir accéder au crédit. Ce faisant, pour ce qui relève des modalités à respecter, il faut s'organiser en GIE, tenir des réunions, dresser un procès-verbal de chaque réunion, établir un règlement intérieur et statut, désigner des membres et venir ouvrir un compte pour le GIE. Il faut aussi que le GIE exprime une demande, et c'est les mandataires qui se présentent au niveau de l'instruction de base pour remplir les formalités d'octroi de crédit.

Ainsi, pour ce qui concerne les délais de remboursement du crédit bénéficié auprès du Crédit Mutuel du Sénégal, le professionnel du service admet :

« En général, pour les groupements, c'est des crédits à cours termes ou de fonds de roulement. Mais il y a deux types de remboursement qui dépendent aussi de l'activité. Ainsi, si c'est un fond de roulement dont le capital se renouvèle constamment par mois, c'est un remboursement mensuel. Il y a aussi le remboursement bimensuel sur deux mois et trimestriel sur trois mois. Nous appelons ces crédits, des crédits à remboursement périodique. Aussi, les femmes qui s'adonnent aux activités saisonnières ont un type de remboursement appelé remboursement infini qui s'étale sur 8 ou sur 9 mois au maximum. Pour les GIE, les remboursements ne dépassent pas un an, puisque c'est en général des crédits de fonds de roulement ».

Il convient de souligner que cet institut de microfinance a mis en place un modèle de remboursement varié qui dépend en partie de l'activité menée par les femmes. De ce fait, les femmes peuvent honorer leur dette sur un délai d'un, deux ou de trois mois ou bien sur huit à neuf mois maximum et cela dépend du type d'activité entreprise par les femmes du groupement.

On reconnaît également que pour les GIE, selon le CMS, les remboursements ne dépassent pas un an, puisque c'est en général des crédits de fonds de roulement que les GIE ont tendance à demander.

En dehors de cela, nous nous intéressons au taux d'intérêt du crédit accordé aux groupements. *« Nous appliquons chez nous un taux dégressif de 10% appliqué au capital restant. Nous appliquons aussi un taux conventionnel qui est de 5% ».*

A travers ces propos, nous pouvons expliquer que le taux dégressif est un taux qui est appliqué au capital restant. Par exemple, si une femme a emprunté un capital de 150000f qu'elle doit rembourser sur trois mois, pour 50000f/mois. Ainsi, le premier mois, si le taux est de 10%, on applique les 10% au 150000f, au deuxième remboursement, les 10% seront appliqués au 100000f restants et pour le troisième remboursement, les 10% seront appliqués au 50000f restants. Donc, pour les trois mois l'agence aura un taux d'intérêt de 30000f.

En revanche, pour ce qui est du taux conventionnel, il faut comprendre par-là que le CMS est aussi en convention de partenariat avec des ONG, des structures étatiques, d'autres structures de microfinance, etc. Par exemple, une ONG qui veut financer des femmes, peut signer une convention avec le service de microfinance. Ainsi, cet argent est donné sur fonds de garantie à l'institution de microfinance qui doit se charger de le distribuer aux femmes bénéficiaires. Mais le taux à appliquer est négocié entre l'organisation et la structure. Ce taux conventionnel est fixé à 5% pour permettre aux femmes de ne pas trop ressentir le coût des remboursements.

Dans le but de mieux accompagner les femmes dans leur projet entrepreneurial, le CMS organise souvent des visites momentanées auprès des GIE partenaires pour voir comment le crédit est utilisé. Des agents vont même à la rencontre des femmes de groupements pour les sensibiliser, les expliquer sur les bonnes notions de gestion des recettes, des financements reçus, etc. Il est donc important de s'assurer que : *« ces financements parviennent inéluctablement à améliorer les conditions socio-économiques des bénéficiaires »* (NDIAYE M.A., 2008).

Cela dit que le CMS veille à ce que les financements octroyés soient bien utilisés par les groupements de femmes.

III-1-2. L'appréciation et la contribution des organismes de microfinance aux groupements féminins.

Dans le cadre de la poursuite de notre investigation auprès du CMS, nous avons tenté de savoir si les montants alloués aux GIE permettent la réalisation de leur projet. A cela, le personnel du service nous fait montre que les montants qu'il alloue aux groupements permettent en effet de concrétiser leur projet.

A l'en croire :

« Nous pensons que les montants alloués permettent de réaliser leur activité, puisque c'est elles même qui demandent la somme qu'on leur attribue. C'est dire qu'elles ont déjà fait leur calcul pour voir la somme qui correspondrait à la réalisation de ce

projet. Dès fois même, le montant que demandent certaines femmes est parfois excessif par rapport aux besoins. Ceci peut en effet causer des soucis pour ces femmes de pouvoir honorer leur remboursement ».

A la lumière de ces propos, nous pouvons dire que le crédit que le CMS a accordé aux groupements féminins permet de répondre à leurs besoins. Autrement dit, cette agence de microfinance répond à la demande des femmes en matière de financement. En partie, il arrive que des femmes fassent des demandes de crédits qui sont supérieures à leurs besoins immédiats. Par exemple, des femmes ayant un besoin financier de 150000f pour faire tourner leur activité, vont faire une demande de 300000f.

Ainsi, le surplus de crédit ne sera pas servi dans l'activité, mais plutôt utilisé à d'autres fins qui ne vont pas apporter de la recette. Ceci fait qu'un fond de roulement de 150000f ne pourrait pas rembourser un crédit de 300000f. A la longue, ces femmes ne pourront pas le soutenir, car pour rembourser elles seront obligées de prendre parmi les intérêts et une partie du capital. Mais en dehors de ces demandes excessives, selon le professionnel de l'agence, les crédits octroyés répondent efficacement au projet des groupements de femmes.

Par ailleurs, à la suite de ces propos, les informations recueillies nous permettent de reconnaître que les services de microfinance répondent de manière permanente à la demande des GIE en termes de financement. A cet effet, l'agent du CMS souligne en ces termes :

« Je dirai que oui, car nous sommes les seuls services habilités à assurer aux GIE les crédits qu'ils veulent. En fait, si les GIE ne sont pas au CMS, ils sont à l'ACEP, au PAMECAS, ...car rare sont les GIE qui vont dans les banques classiques où les conditions pour l'accès au crédit sont trop rigides. Aujourd'hui, nous pouvons dire que 95% des financements destinés aux femmes sont détenus par les institutions de microfinance. En effet, nous avons accordé un fonds de roulement de 950000f au GIE Djihito Dimaléguène en 2015 qui l'a permis de mener ses activités ».

A travers ce témoignage, nous pouvons soutenir que les microfinances répondent efficacement et de manière périodique à la demande des GIE en termes de financement. C'est-à-dire que les institutions de microfinance constituent le point central sur lequel doivent compter les groupements féminins pour mieux assurer le financement de leurs activités entrepreneuriales. En effet, la quasi-totalité des besoins de groupement en matière de financement est assurée par les services de microfinance au détriment des banques pour qui l'accès au crédit répond à des conditions pas du tout simplistes.

Ceci revient à dire que les modalités d'accès au crédit sont plus souples au niveau de ces systèmes financiers décentralisés, puisque *« le rôle principal des institutions de microfinance, c'est d'apporter des services bancaires à des populations démunies. De ce fait, si nous décidons d'être trop classique, nous risquons de ne pas répondre à notre mission »*, nous dit le superviseur commercial. Donc, le crédit mutuel joue efficacement sa partition dans le financement des groupements pour leur permettre de concrétiser leurs activités, car l'on ne doit pas perdre de vue que c'est une institution qui s'est longtemps installée au Sénégal et qui offre ses services jusque dans les coins les plus reculés du pays de manière pérenne.

A côté de cela, pour savoir si l'accès des femmes au financement favorise leur autonomisation, les réponses obtenues nous montrent que les services financiers octroyés par les institutions de microfinance permettent de réaliser cet état de fait. Dit autrement, le CMS soutient que son ambition est que les femmes deviennent autonomes pour enfin voler de leurs propres ailes. En fait, ce que le crédit mutuel souhaite, *« C'est d'accompagner la femme quand elle n'a rien, une à trois reprises maximales et que la quatrième fois que la femme devienne réellement autonome, parce qu'elle a assez d'expériences, assez de moyens. Aussi, nous les incitons à ouvrir des comptes individuels qui n'a rien à voir avec le compte du groupement »*.

Nous pouvons reconnaître par ces propos, que la mission première du CMS est de permettre aux femmes d'être autonome financièrement. Ainsi, avec l'accompagnement, le soutien qu'il apporte aux femmes, le crédit mutuel est à mesure de dire que les financements octroyés aux femmes peuvent permettre leur autonomisation économique et sociale. En effet, le CMS souhaite après avoir accompagné financièrement les femmes, une à trois fois, qu'elles puissent avoir les moyens financiers suffisants pour piloter elles-mêmes leurs activités entrepreneuriales.

En outre, notre investigation nous a permis de reconnaître que les institutions de microfinance contribuent au développement de l'entrepreneuriat féminin. En effet, selon M.S *« Nous estimons notre participation à l'entrepreneuriat féminin dans la commune à 95%, car la quasi-totalité des groupements de femmes se tournent vers nos services financiers. En fait, tous les GIE peuvent trouver des produits destinés à leur financement dans les institutions de microfinance »*.

A la suite de ce discours, nous pouvons réaffirmer que les IMF sont incontournables pour le développement de l'entrepreneuriat féminin. C'est-à-dire que la réussite des activités entrepreneuriales des groupements féminins dépend en grande partie des services financiers de proximité qui leur octroient les systèmes financiers décentralisés. Car, les GIE sont en

mesure de trouver tous les gammes de produits qu'ils désirent auprès de ces agences comme c'est le cas des produits fonds de roulement, des produits destinés à la teinture, à l'agriculture, etc. Les IMF répondent donc à un besoin permanent de la population exclue du système bancaire classique. Elles sont devenues un partenaire indispensable au développement social et économique des groupements féminins (NDIAYE M.A., 2008).

De même, pour montrer l'apport de la contribution des institutions de microfinance sur le développement de l'entrepreneuriat féminin, nous pouvons ajouter qu'il arrive que des ONG, les pouvoirs publics décentralisés détenant des fonds destinés aux femmes, signent des conventions avec IMF. En effet, cet argent est donné sous forme de fonds de garantie aux systèmes financiers qui se chargeront de le financer aux femmes bénéficiaires.

Il faut comprendre, que même les pouvoirs publics, les organisations non gouvernementales, sont conscients de l'impact que représentent les IMF pour promouvoir le développement de l'entrepreneuriat féminin. Autrement dit, ils considèrent qu'il est plus judicieux pour les groupements de femmes de passer auprès des systèmes financiers décentralisés pour recevoir leur financement.

III-2. Le Crédit Solidaire Afrique (CSA)

Dans cette même veine de l'analyse de nos résultats d'investigation, nous sommes parvenus à montrer que le CSA est une institution de microfinance qui s'est implantée à une époque récente au Sénégal. En effet, c'est le 14 Octobre 2005 que fut créé le CSA comme société anonyme. C'est en Février 2008 qu'il a reçu l'autorisation formelle d'exercer comme structure de microfinance.

Ainsi, il a comme objectif général « *d'accompagner le développement des micros, petites et moyennes entreprises opérant dans les secteurs du commerce, de la transformation et des services* » (Crédit Solidaire Afrique, 2010). De ce fait, les activités du CSA se concentrent sur l'épargne, le crédit, etc.

III-2-1. Les initiatives mises en place par le Crédit Solidaire Afrique

Il compte apporter son soutien aux exclus du système bancaire traditionnel (micro-entrepreneurs et petits entrepreneurs), en assurant l'offre de produits et de services financiers au niveau du Sénégal et dans la sous-région (Crédit Solidaire Afrique, 2010).

Par ailleurs, dans le but de remplir leur mission d'offre de produits et de services financiers, le CSA sera amené à mettre en place une politique qui lui permettra de recevoir de la clientèle. En effet, l'agence doit arriver à instaurer un climat de confiance entre lui et ses

sociétaires, en l'occurrence les groupements de femmes, en allégeant les procédures de demande de crédit. En fait, cette agence est dans l'obligance de se plier à ces exigences, du moment qu'elle vienne de s'implanter dans la commune de Ziguinchor, il y a juste 2ans.

Pour se faire, le professionnel interviewé I.N (chef d'agence depuis 2ans, âgé de 30ans) nous dit :

« Nous sommes à Ziguinchor depuis 2014 et nous essayons d'offrir une bonne gamme de produits aux populations qui le désirent. Sur cela, nous travaillons avec des GIE qui trouvent adéquat notre mode de fonctionnement. C'est le cas de And Joubo Colobane, Tackou Liguey, Kadiamoor, le réseau des femmes Usoforal, et bien tant d'autres. Avec ces GIE, nous entretenons de bonnes relations bâties sur la confiance et nous leur assurons le financement de leur projet à hauteur de leur demande ».

A la suite de ces propos, nous pouvons souligner que le Crédit Solidaire Afrique a su se faire convaincre pour avoir un nombre important de clientèles. Autrement dit, vue que le CSA vient de s'installer dans la région, il a su mettre en place des stratégies qui lui ont permis de nouer un partenariat avec les groupements féminins qui souhaitent être financées. En fait, l'agence est en collaboration avec des GIE qui s'activent dans diverses activités. Il y a, par exemple, ceux qui sont dans des activités de commerce de charbon, dans des activités couturières, de vente de fruits et légumes, de vente de l'huile de palme, etc. Ces GIE parviennent à recevoir selon le gérant toutes gammes de produits qu'ils souhaitent pour financer leur projet.

Ainsi, à travers les informations recueillies, nous pouvons dire que ce système financier décentralisé a établi un nombre diversifié de montants destinés au financement de sa clientèle. Ce faisant, les montants octroyés vont de 500 milles à 7 millions. Mais, l'agence fait un financement de moins de 500000f à titre individuel et non pour l'ensemble du groupe.

En revanche, pour assurer le financement d'un groupement, certains critères doivent être pris en compte.

De ce fait, selon I.N :

« Pour financer les femmes, nous demandons que le GIE se compose au moins de 10 personnes. Ainsi, s'il y a plus de 10 membres, nous les regroupons par groupe de 10 personnes. En dehors de cela, nous souhaitons que le GIE ait un registre de commerce, un NINEA, avoir le statut et le règlement intérieur pour savoir si le GIE est formel. Mais nous ne tenons pas rigueur, puisque nous finançons des GIE qui ne sont pas bien structurés ».

Il nous vient à l'idée de reconnaître que le CSA établit une politique qui lui est propre pour financer les groupements. En effet, il exige de ces GIE qu'ils se constituent en des groupes assez restreints de 10 personnes pour pouvoir les financer. Il faut voir par-là, qu'il sera plus facile pour l'agence de suivre à la lettre les femmes du groupement pour voir si chaque femme suit en règle le remboursement du crédit octroyé.

En plus de cela, l'agence a mis en place une politique liée au délai de remboursement des crédits octroyés aux groupements.

« Nous faisons un crédit fonds de roulement qui s'étale dans un délai de 1 à 12 mois. Il y a le crédit investissement qui est de 3 à 60 mois. En dehors de ces crédits de remboursement, il y a le crédit consommation qui va de 1 jusqu'à 60 mois », nous dit le chef d'agence.

Nous comprenons que le CSA a mis à la disposition de sa clientèle un délai de remboursement divers. En fait, la durée de remboursement dépend en partie du montant du prêt octroyé. C'est-à-dire que si le montant est important, le délai de remboursement se rallonge de plus. Il faut comprendre aussi que pour le crédit d'investissement, la clientèle en l'occurrence les femmes, commence à rembourser au-delà de 3 mois.

Plus encore, il faut reconnaître que ces crédits accordés aux GIE sont imposés à un certain taux d'intérêt par l'agence. De ce fait, le taux d'intérêt que le CSA accorde aux personnes physiques et aux groupements de femmes est de 1% mensuel. Ainsi, si ce taux est amené à l'année, il s'élève à 12% annuel. En dehors de celui-ci, l'agence fait un taux d'intérêt de 5% annuel. En effet, ce taux est celui qui émane du financement de l'Etat destiné aux femmes. C'est-à-dire que l'Etat, en voulant aider les femmes financièrement, signe une convention avec les institutions de microfinance qui se chargeront de financer les femmes.

C'est un crédit sous fonds de garantie que l'Etat met à la disposition des IMF pour le financement des femmes bénéficiaires.

Nous pouvons souligner, à la suite de cela, que le Crédit Solidaire Afrique n'a pas mis en place une politique de suivi, d'accompagnement des groupements féminins du financement qui leur est accordé. Ceci s'explique par un manque de personnel et du fait qu'il vient de s'implanter il y a juste deux ans.

III-2-2. L'appréciation et la contribution des institutions de microfinance aux groupements de femmes.

Dans la perspective de notre recherche, nous nous sommes intéressés à savoir si les montants alloués aux groupements permettent la réalisation de leurs projets. A la suite d'une telle interrogation, le professionnel du service du CSA reconnaît :

« Je soutiens que les montants que nous octroyons aux groupements peuvent permettre la réalisation de leurs projets. Parce que si le GIE fait un prêt de 2 millions pour acheter de la marchandise, du matériel pour son activité, il peut parvenir à s'en sortir. Il faut juste que l'argent soit bien investi dans leur activité pour que ça marche ».

Donc, il faut dire que la réussite des activités des groupements est en grande partie liée au montant octroyé, c'est-à-dire que si le prêt demandé est si important et utilisé à bon escient, ceci peut amener le GIE à faire du profit, à s'en sortir économiquement et socialement.

De plus, nous aimerons souligner que l'agence reconnaît qu'il offre des avantages aux GIE souscripteurs chez lui. Cela dans le but d'attirer le maximum de clientèle.

« Pour tout GIE que nous finançons, nous réduisons la caution. Nous permettons au GIE d'avoir 10% du montant versé pour ouvrir son compte. Aussi, l'autre avantage que nous offrons au GIE, c'est de recevoir le financement une semaine après avoir ouvert le compte ».

De manière plus explicite, il faut comprendre que chaque groupement paye une caution pour l'ouverture du compte dans le but recevoir le prêt. Ainsi, l'avantage qu'offre le CSA au GIE, c'est de réduire la caution à 10%. Il permet également au groupement de recevoir le prêt tout juste une semaine après, ouverture du compte.

C'est loin d'être le cas d'une personne individuelle qui a ouvert un compte. Ce dernier doit attendre un mois avant de recevoir le crédit demandé.

Dans cette même lancée de rendre compte des résultats de notre investigation, nous pouvons dire, à la suite du chef d'agence, que les institutions de microfinance répondent en termes de financement à la demande des GIE.

En effet, c'est au niveau des services financiers de proximité que les GIE trouvent le plus les gammes de produits qui répondent à leur demande. C'est-à-dire que les groupements de femmes ne sont pas déçus à chaque fois qu'ils se rendent auprès des IMF pour demander du crédit, car ils sont toujours bien servis.

Comme le soutient le Directeur Général du CSA, « Avec notre statut de structure de microfinance, nous nous donnons la tâche principale de servir notre clientèle, dans un profond souci de qualité, d'efficacité et de pérennité ». Ceci revient à dire que le CSA se consacre pleinement à remplir la tâche d'assurer le soutien des groupements féminins en matière de financement. Il est donc au service des GIE pour chaque type de produits qu'ils désirent pour assurer la bonne marche de leurs activités entrepreneuriales.

En outre, l'accès des femmes au financement susceptible de développer leurs activités génératrices de revenus, constitue une nécessité pour ces dernières afin d'assurer leur autonomisation. Autrement dit, l'autonomisation socio-économique des femmes est en grande partie tributaire de leur accès aux systèmes financiers décentralisés qui sont en mesure de leur assurer le financement demandé. En effet, il faudrait qu'un tel financement soit propice au développement des activités entreprises par les femmes. De ce fait, les recettes qui découleront de ces activités pourront permettre aux femmes de faire de l'épargne pour en fin arriver à leur autonomisation économique et sociale. Elles pourront par la suite prendre en charge leurs propres activités sans attendre d'être financées par les systèmes financiers.

En revanche, dans la poursuite de nos investigations, il convient de reconnaître que la contribution des institutions de microfinance au développement de l'entrepreneuriat féminin dans la commune de Ziguinchor n'est plus à démontrer.

Ce faisant, I.N souligne :

« Les institutions de microfinance contribuent à l'essor de l'entrepreneuriat féminin, car les groupements de femmes se rendent auprès des IMF pour accéder au crédit. En effet, le taux de pénétration s'élève de 6 à 15% et cela ne peut que contribuer au développement des activités entrepreneuriales des femmes. En fait, les GIE peuvent aujourd'hui compter de manière permanente sur le service des IMF pour tous leurs besoins en matière de produits de financement ».

A l'aune de cette réflexion, nous pouvons avancer que les systèmes financiers de proximité sont au cœur du développement de l'entrepreneuriat féminin. C'est-à-dire que les groupements féminins ne peuvent pas se passer du soutien financier des institutions de microfinance pour assurer le développement et la pérennisation de leurs activités.

En effet, il faut comprendre que le taux de pénétration qui ne cesse de s'accroître, renvoie au nombre d'institutions de microfinance qui s'implantent chaque année à Ziguinchor. Ainsi, avec cette prolifération des systèmes financiers décentralisés (SFD), l'accès des femmes au crédit peut être de plus en plus facile. C'est dire que les GIE peuvent ne plus rencontrer de problèmes liés à l'accès au financement approprié, gage d'une bonne

survie de leurs activités entrepreneuriales ainsi que de leur développement économique et social. Comme le reconnaît SERVET J.M. (2006) « *Les services financiers accroissent le bien être non seulement des bénéficiaires mais aussi de l'ensemble de la société* » (in LEVY C., 2012 : 12). A cela, la microfinance peut s'inscrire dans une dynamique de lutte contre la pauvreté, la discrimination, les inégalités, etc en donnant la possibilité aux personnes démunies exclues de la finance dite « formelle » (LEVY C., 2012 : 08), d'avoir accès au financement des IMF.

CONCLUSION

Au courant de ces dernières décennies, le développement a été au cœur des discussions internationales entre les pays du monde entier. Aujourd'hui encore, les initiatives de développement continuent de préoccuper les institutions internationales, les organisations non gouvernementales et notamment les pays du Nord et du Sud.

Ainsi, conscients de l'importance des femmes qui ont longtemps été ignorées dans le processus de développement, les pouvoirs publics prônent leur implication dans les initiatives de développement. En effet, que ce soit au Nord comme au Sud, les pays ont reconnu que le développement ne pourrait être effectif sans la participation des femmes aux projets de développement.

De ce fait, à l'instar des pays du Sud, le Sénégal va tenter de mettre en place des stratégies de développement qui prendront en compte les aspirations des femmes. C'est-à-dire que la question de l'implication de la femme doit être partie prenante dans les politiques de développement instaurées par l'Etat sénégalais.

Toutefois, ces initiatives n'ont pas connu les résultats escomptés, car bon nombre de femmes n'ont pas senti leur implication au processus de développement. Autrement dit ces initiatives de développement ont atteint leur limite. En effet, il n'y a pas une adéquation entre les stratégies définies par les pouvoirs publics et leurs applications effectives sur le terrain. Conscientes de cet état de fait, les femmes vont tenter de s'organiser de manière individuelle ou collective dans le but de développer des activités génératrices de revenus.

Par ailleurs, au Sud du Sénégal, conscientes de leur situation de précarité, les femmes se regroupent au sein de groupements d'intérêt économique pour mieux faire face à leur condition. En fait, cette situation que vivent les populations du Sud est le fruit d'un conflit armé qui, pendant longtemps, a bloqué toutes les initiatives de développement entreprises par le gouvernement pour la population Casamançaise. Ceci fait que la floraison des groupements de femmes ces dernières années, se révèle comme étant une solution légitime face à la situation chaotique que vivent les femmes de la région du Sud.

En revanche, dans le but de s'intéresser à la dynamique de ces initiatives féminines, notre analyse, à travers l'exemple du GIE Djihito Dimaléguéne, a permis de voir l'importance que peut susciter l'entrepreneuriat féminin sur le développement socio-économique des femmes et de la communauté.

En effet, le fait de porter notre étude sur ce GIE, nous a permis de comprendre que les impacts des mécanismes de financement de l'entrepreneuriat féminin peuvent être en mesure de susciter le développement économique et social de la commune de Ziguinchor.

Nous pouvons dire qu'à travers cette étude qui fait appel aux méthodes qualitative et quantitative, que les mécanismes de financement institués par les institutions de microfinance, les organisations non gouvernementales, peuvent contribuer au développement des activités entrepreneuriales des femmes. En fait, ces institutions de microfinance, pour faire face à la concurrence ont mis en place des stratégies leur permettant d'attirer le plus de clientèle. Il faut donc comprendre que chacun a sa nouvelle politique de gestion en matière d'offre de services financiers aux GIE. De ce fait, les systèmes financiers décentralisés jouissent d'une grande responsabilité quant aux besoins de financement des groupements de femmes. C'est-à-dire qu'ils assurent l'octroi de crédit à plusieurs groupements et contribuent par la même occasion au développement de l'entrepreneuriat féminin dans la commune de Ziguinchor.

Cependant, bien que les institutions de microfinance contribuent à hauteur de 95% en matière d'offre de produits et de services financiers aux groupements féminins, nous avons noté un paradoxe pour ce qui relève de nos résultats d'investigation. En effet, la quasi-totalité des informations recueillies ont enregistré un faible taux d'accès des femmes aux institutions de microfinance. Le GIE a plus tendance à s'intéresser aux subventions accordées par les ONG partenaires, plutôt que de se rendre auprès des systèmes financiers de proximité. Les femmes du GIE expliquent leur absence des IMF par les difficultés et les tracasseries qui ont tendance à restreindre leur accès au crédit.

Tout compte fait, il faut reconnaître que le financement ou la subvention que le GIE obtient lui permet de prendre en charge ses activités génératrices de revenus. Dit autrement, le financement obtenu par les femmes du GIE permet de développer et de pérenniser leur activité entrepreneuriale. De ce fait, la santé économique que connaît l'activité du GIE, entraîne l'autonomisation économique et sociale des femmes et notamment de leur localité, car il ne faudrait pas perdre de vue que le GIE Djihito Dimaléguène participe à la promotion du développement dans sa localité par des actions concrètes qu'il réalise. A titre d'exemple, le GIE engage les jeunes du quartier et les rémunère, organise des ateliers de formation des jeunes aux techniques de transformation des fruits et légumes et céréales locales, organise des séances de sensibilisation et causerie sur le VIH/Sida, etc.

En outre, l'analyse de notre étude de terrain, nous a permis de voir que l'entrepreneuriat féminin a entraîné un changement positif de la situation des femmes de l'unité qui ont vu leurs conditions d'existence s'améliorer depuis leur intégration au GIE. Il

faut comprendre que le fait d'adhérer au GIE et notamment de s'activer autour d'activités génératrices de revenus, a permis aux femmes de gagner leur autonomisation économique et sociale. Par la même occasion, cela va permettre aux femmes d'avoir plus de responsabilités au sein du ménage, par le fait qu'elles prennent quasiment en charge tous les besoins quotidiens du foyer. Ces dernières ne seront plus des actrices passives dans la prise en charge des besoins du ménage, ainsi que des décisions au niveau local.

Dans cette même lancée de notre analyse des données recueillies sur le terrain, il convient de reconnaître que certaines femmes non membres de Djihito Dimaléguène n'ont pas bénéficié des intérêts que pourrait leur offrir le GIE. C'est dire qu'elles tardent à voir ce que leur apporte de positif le groupement. Par contre, pour d'autres, le GIE est sur la bonne voie de favoriser la création d'emploi au niveau de la localité. C'est-à-dire que le GIE, bien qu'il soit limité dans ses moyens, est en train de promouvoir le développement de sa localité par l'organisation de formation, la création de petites activités de subsistance destinées à sa population locale.

Il est donc évident aujourd'hui que le développement de l'entrepreneuriat féminin est un moyen efficace qui peut permettre à la population Casamançaise, en l'occurrence les femmes, de subvenir à leurs besoins et d'assurer un changement positif de leurs conditions de survie. La femme devient alors une pièce maîtresse, incontournable du dispositif de développement au niveau local, régional et même national. Sur ce, BADIS C. (cité par DIOR K., 2005 : 117) pense que : « *Eduquez un homme, vous éduquerez un individu. Eduquez une femme vous éduquerez une nation* ». Ceci revient à dire que la femme est l'épine dorsale de toute société. C'est-à-dire qu'elle est le socle sur lequel doit reposer la société pour mieux conduire son développement, car c'est la femme qui éduque, qui transmet des valeurs à l'enfant pour bien se conduire dans la communauté. Il faut juste ajouter que le développement quoi qu'il en soit, doit partir de la femme, car si cette dernière est active dans l'économie de marché, dans des activités entrepreneuriales, le développement socio-économique serait à portée de vue.

En somme, nous avons su au terme de notre étude que l'entrepreneuriat des femmes autour d'activités génératrices de revenus devient une condition nécessaire pour promouvoir le développement économique et social des femmes ainsi que celui de leur communauté toute entière. L'entrepreneuriat féminin constituerait donc un impératif pour la région du sud de gagner le pari de l'émergence économique et sociale de sa population.

Bibliographie

- (ANSD), A. N. (2010). *Situation Economique et Sociale de la Région de Ziguinchor*. ANSD.
- (ANSD), D. d. (2002, 05 20). *Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan*. Récupéré sur Google le 10/07/2015: <http://www.finances.gouv.sn>
- (BIT), B. I. (2003). *Une nouvelle vision syndicale de la mondialisation des économies*. BSR-Dakar.
- (BIT), B. I. (2012). *Le Développement de l'Entrepreneuriat féminin*.
- (BM), B. M. (1982). *Rapport sur le développement dans le monde*.
- (BM), B. M. (2011). *Le Rapport sur le développement dans le monde*.
- (BM), B. M. (2013, 11 05). *A magazine on UN Women in West and Central Africa Regional Office*. Récupéré sur Google: <http://www.unwomenwestandcentralafrica.com/wcaro>
- (FIDA), F. I. (2011). *Les femmes et le développement rural*. Division des politiques et du conseil technique.
- (OCDE), O. d. (1982). *Le Défi du Chômage*. Paris: Centre de Développement de l'OCDE.
- (OCDE), O. d. (1985). *L'Intégration des Femmes dans l'Economie*. Paris: Centre de Développement de l'OCDE.
- (OCDE), O. d. (2001). *Encourager les jeunes à entreprendre*. Paris: Centre de Développement de l'OCDE.
- Alfred NDIAYE et Bassirou TIDJANI. (1995). *Mouvement ouvrier et crise économique. Les syndicats sénégalais face à l'ajustement structurel*. Dakar: CODESRIA.
- BA, A. (1996). *L'impact de l'environnement socio-culturel (secteur informel) et politico-économique sur les stratégies d'accumulation et d'utilisation des profits chez les acteurs du secteur informel: l'exemple des modu-modu du département de Louga*. UGB, mémoire de maîtrise, Sociologie.
- BAIROCH, P. (1999). *Mythes et paradoxes de l'histoire économique*. Paris: La Découverte/Poche.

- BENRADI, M. (2007). *Les perceptions et représentations des Africains et des Africaines de l'égalité hommes-femmes*. Dar al-qalam.
- BETBEDER, M. C. (1999). *Le Monde*.
- BISILIAT, J. (1996). *Femmes du Sud, chef de famille*. Paris: Karthala.
- BLARDONE, G. (1990). *L'Ajustement et les coûts de l'Homme*. L'Épargne.
- BONNETIER, C. (2005). *Les moteurs et freins de l'entrepreneuriat féminin*. Cybernautes.
- BOP, C. (1996). In Jeanne Bisiliat. *Femmes du Sud, chef de famille*. Paris: Karthala.
- BOSERUP, E. (1983). *La femme face au développement économique*. Paris: PUF.
- Cecile BARRY, Viviane de BEAUFORT, Corinne HIRSCH. (2013). *Charte pour l'Entrepreneuriat Féminin*. Paris: Laboratoire de l'égalité.
- CHAUPIN, M. P. (2014, 10 14). *AJONEWS/ SOCIETE*. Récupéré sur Google le 15/07/2015: <http://ajonews.info/rubrique/societe/>
- Cheikh Guéye et Assane Mbaye. (2004). *Décentralisation, Développement Local et Droits Humains au Sénégal*. Genève: The International Council on Human Rights Policy.
- COLAS, R. (1967). *La réglementation des femmes du travail féminin*. Québec: In Le Travail Féminin, Chapitre 2. Les Presses de l'Université Laval.
- COUILLARD, M. A. (1989). *Le développement avec les femmes ou le pouvoir négocié*. Centre Sahel n°14.
- Crédit Mutuel du Sénégal (CMS)*. (1988). Récupéré sur Google le 10/11/2015: <http://www.cms.sn/>
- Crédit Solidaire Afrique (CSA)*. (2010). Récupéré sur Google: <http://www.CréditSolidaire.net>
- Crédit Solidaire Afrique (CSA)*. (2010). Récupéré sur Google le 10/11/2015: <http://www.creditsolidaire.net>
- Décentralisée, M. d. (2006, 11). *Mission au Profit de l'Institut de Technologie Alimentaire*. Récupéré sur Google le 11/10/2015: <http://www.codev.gouv.sn>
- DIAGNE, A. D. (2015). *Stratégie Nationale pour l'Égalité et l'Équité de Genre (SNEEG)*. Dakar: Ministère de la Famille et de l'Entrepreneuriat Féminin.

- Diane INTARTAGLIA et Annette CORREZE. (2002). *Le développement local entre décentralisation et privatisation*. Groupe Initiatives.
- Dictionnaire. (1998). *Le Larousse de Poche*. Paris: Les Editions Françaises.
- DIEYE, A. I. (2011). *Les étudiants sénégalais en France et aux Etats-Unis: conditions de vie, conditions d'étude, insertion socioprofessionnelle et participation au développement du Sénégal*. Paris: Thèse cotutelle entre les Université Gaston Berger et Paris 8.
- DIOR, K. (2005). *Enfermement et Genre: le vécu quotidien des femmes dans les prisons du Sénégal*. Dakar.
- DJERAREOU, D. (2006). *Microfinance et renforcement des capacités des femmes au Sénégal: Rôle du crédit accordé par le FDEA au groupe des femmes défavorisées de HLM Montagne*. Mémoire de maîtrise de Sociologie, UGB.
- DURKHEIM, E. (1993). *Les Règles de la Méthode Sociologique*. Paris: PUF.
- FABER, M. (1985). *Le malaise économique de l'Afrique Subsaharienne. In Afrique Subsaharienne: De la crise au redressement*. Centre de Développement de l'OCDE.
- FEMININ, M. d. (2007, 09 24). *Financement Entrepreneuriat Féminin: le gouvernement veut changer de méthode*. Récupéré sur Google le 05/02/2015: <http://www.rewmi.com>
- FRANÇAIS, P. d. (1967, 09 23). *Groupement d'Intérêt Economique*. Récupéré sur Google le 07/03/2015: <http://fr.wikipedia.org/wiki/Groupement>
- FRANCE, B. d. (2005). *Rapport zone franc*. Direction de la statistique et de la prévention (DSP).
- GASSE-HELLIO, M. (2000, 01). *Les tontines dans les pays en développement*. Récupéré sur Google le 11/12/2015: <http://www.gdrc.org/icm/french/matthieu/section2>.
- GOFFMAN, E. (1973). *La mise en scène de la vie quotidienne*. Paris: Ed. de Minuit.
- GUERIN, I. (2002). *Les pratiques financières des femmes entrepreneurs. Exemples sénégalais*. Tiers-Monde.
- GUERIN, I. (2003). *Femmes et économie solidaire*. Paris XIII: La Découverte.

- HAINARD, F. (1999). *Les silences pudiques de l'économie: économie et rapport sociaux entre hommes et femmes*. Genève: Institut Universitaire d'Etudes du Développement (IUED).
- Joan H FUJIMURA et al. (1987). *Méthodes de recherche en sociologie des sciences: travail, pragmatisme et interactionnisme symbolique*. Cahiers de recherche sociologique, vol.5, n° 2.
- La Loi de Décentralisation*. (1982, 03 02). Récupéré sur Google le 22/08/2015: <http://www.vie-publique.fr/découverte-institutions/>
- LAIDIN, C. (2004). Femmes et Développement: l'approche genre un outil d'analyse. *TRANSRURALE Initiatives n°257*.
- Lévy, C. (2012). *Fiche de lecture: "Banquiers aux Pieds Nus"*. Paris: Majeure Alternative Management- HEC.
- Lucie OUEDRAOGO et Rebecca LENT. (1993). *Femmes entrepreneures au Sahel. Série Notes et Travaux 25*. Québec: Centre Sahel, Université Laval.
- Masféty- Klein M, F. (2003). *Des parcours de femmes créatrices d'entreprises*. Institut International de Recherche et de Formation, Education-Cultures-Développement (IRFED).
- MEAD, G. H. (1934). *L'Interaction symbolique, in l'esprit, le soi et la société*. Paris: PUF.
- MERCOIRET, M. R. (1994). *L'Appui aux producteurs ruraux. Guide à l'usage des agents de développement et des responsables de groupement. Ministre de la coopération*. Karthala.
- Michel CROZIER et Erhard FRIEDBERG. (1977). *L'Acteur et le Système*. Paris: Seuil.
- Ministère de la Décentralisation et des Collectivités locales*. (s.d.). Récupéré sur Google le 17/08/2015: <http://www.gouv.sn/Programme>
- MLAMBO-NGCUKA, P. (2013). *L'agenda pour l'égalité des chances en Afrique de l'Ouest et du Centre: Gagnons-nous du terrain? WCARO, à la une*.
- MOHAMMED, F. K. (2013). *Les femmes moteurs de la relance économique et du développement: l'autonomisation économique des femmes dans la région du Sahel et son impact sur la sécurité alimentaire*. Bruxelles: Union Européenne (UE).

- MOYO, D. (2009). *Dead Aid*. Allen Lane.
- NDIAYE, M. A. (2008). *Contribution des IMF sur le financement des PME Sénégalaises: cas de l'ACEP*. Groupe Sup de Co.
- NIMUBONA, R. (2006). *Le rôle de l'éducation de base dans le changement social à Ouakam, exemple de l'ONG Christian Children's FUND*. Dakar: UCAD, mémoire de DEA de Sociologie.
- ONU, F. (. (2013, 11 05). *A magazine on UN Women in West and Central Africa*. Récupéré sur Google le 10 07 2015: <http://www.unwomenwestandcentralafrica.com/wcaro>
- Pape SOW et Kokouvi TETE. (2007). *Épargne populaire des Africains en Catalogne: types et formes souterraines de pratiques financières des immigrés*. Barcelona: group d'Estudis i de Reflexio sobre Africa.
- PECQUEUR, B. (2000). *Le Développement Local*. 2ème édition revue et augmentée.
- PERROUX, F. (1961). *L'économie du XXème siècle*. Paris: PUF.
- PIVETEAU, A. (2004). *Décentralisation et Gouvernance locale, Atelier 7 dimension territoriale du développement*. Bordeaux: Université Montesquieu.
- RESTINO, D. (2014, 05). *Agence pour la création d'entreprise (APCE), France*. Récupéré sur Google le 07/03/2015: <http://www.apce.com/pid585/gie>
- ROSE, T. (1985). *Afrique Subsaharienne: de la crise au redressement*. Paris: Centre de Développement de l'OCDE.
- ROSTOW, W. W. (1963). *Les Etapes de la croissance économique*. Paris: Seuil.
- SALL, A. (2012). *Les stratégies et initiatives des femmes dans le secteur de la microfinance. Le cas du Sénégal*. Sorbonne: Faculté des Sciences Humaines et Sociales, Université Paris Descartes.
- SALL, M. (2004). *Déclaration de Politique Générale (DPG)*. Dakar: In DIAGNE, A. D. (2015). *Stratégie Nationale de l'Égalité et de l'Équité de Genre (SNEEG)*.
- SANE, I. (2003). *Quelle coopération décentralisée pour asseoir les bases d'un développement durable: rôle et place des acteurs dans un environnement en mutation*. In Acte de Kolda.

- SARDAN, J. P. (1995). *Anthropologie et développement- Essai en socio-anthropologie du changement*. Paris: Karthala.
- SARR, F. (1998). *L'entrepreneuriat féminin au Sénégal. La transformation des rapports de pouvoir*. Paris: L'Harmattan.
- SARTIN, P. (1967). *La femme dans le monde du travail d'aujourd'hui*. Québec: In Le travail féminin, Chapitre 7. Les Presses de l'Université Laval.
- SAY, J. B. (s.d.). *Encyclopedia Universalis n°7*. Récupéré sur Google le 20/06/2015: <http://www.universalis.fr/encyclopedia>
- SECK, C. Y. (2001). *Afrique, le spectre de l'échec*. Paris: Harmattan.
- SEN, A. (1993). *Ethique et économie*. Paris: PUF.
- Sénégal, P.-f. d. (2005). *Compte- rendu des journées de la microfinance*. Siège d'Aquadev.
- Sénégal, R. d. (1984, 05 04). *Loi délibérée et adoptée par l'Assemblée Nationale en sa séance plénière*. Récupéré sur Google le 07/03/2015: <http://www.icl.org/research/library/files/Senegal/econ>
- SERVET, J. M. (2006). *Banquiers aux pieds nus*. Paris: Odile Jacob.
- SERVET, J. M. (8 décembre 2006). Quand le microcrédit enferme les plus pauvres dans la dette. *Le Temps*, p1.
- SEUMO, H. B. (2007, 04 03). *Prisma Canal International*. Récupéré sur Google: <http://prisma.canalblog.com/archives/2007/04/03/4262969.html>
- SHERIF, E. (2013). *La Participation Politique des Femmes du Sahel*.
- SILVERA, R. (2002). *Articuler vie familiale et vie professionnelle en Europe. Un enjeu pour l'égalité*. Paris: Cahier Racine-Articulation.
- SINE, N. (2008). *Microfinance et développement au Sénégal: quelle transition?* Erudit.
- SOW, F. (1993). *Les initiatives féminines: une réponse à la crise? Colloque et Société au Sénégal: crises et dynamiques sociales*. Bordeaux-Dakar: CEAN-IFAN.
- TRAORE, M. P. (2006). *Guide de la Femme Entrepreneur: Gagner le pari de la croissance*. Dakar: Direction de l'Entrepreneuriat Féminin.

- VESPER, K. (1998). *In Fatoumata B R Corr a, l'entrepreneuriat f minin: la logique  conomique dans les micro-entreprises artisanales et commerciales dans la commune de Saint-Louis*. Universit  Gaston Berger, m moire de master de Sociologie.
- VIDROVITCH, C. C. (1994). *Les Africaines. Histoire des femmes d'Afrique noire du XIXe au XXe si cle*. Paris: Desjonqu res.
- WADE, A. (2006). *Pr face de l'ouvrage sur Guide de la Femme Entrepreneure: Gagner le pari de la croissance*. Dakar: Direction de l'Entrepreneuriat f minin.
- WANE, A. (2009). *L'Entrepreneuriat f minin au S n gal: obstacles et essais de solution*. Dakar: UCAD, m moire de ma trise.
- Yves Alpe, Alain Beitone et al. (2007). *Lexique de Sociologie*. Dalloz, 2e  dition.
- ZIGUELE, M. (2012). *Le r le des femmes dans le d veloppement  conomique et social: le cas Centrafricain*. Fondation Jean-Jaur s.
<http://www.jean-jaures.org/Publications/Notes/Le-role-des-femmes-dans-le-developpement-economique-et-social-le-cas-centrafricain> (9/12/2015)

WEBOGRAPHIE

<http://www.scholar.google.fr>

<http://www.sendeveloppementlocal.com>

<http://www.google.sn>

<http://ansd.sn/ressources/SES-Zig>

<http://www.memoireonline.com>

<http://www.Universalis.fr/encyclopedia>

ANNEXES

M
TRIBUNAL REGIONAL DE ZIGUINCHOR/SENEGAL
GREFFE

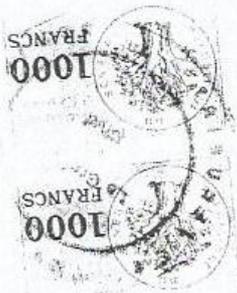
*Registre du Commerce
Et du Crédit Mobilier.*

CERTIFICAT D'INSCRIPTION

Le Greffier en Chef du Tribunal Régional de Ziguinchor/ Sénégal soussigné ;
certifie et atteste par les présentes que le G.I.E dénommé : «**GIE DJIYTO
DIMALEGUENE**», ayant son siège social au quartier Lyndiane/Ziguinchor est
inscrit au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de
Commerce de Ziguinchor sous le numéro SN.ZGR.2004.C.609 conformément
aux dispositions de l'Acte Uniforme de l'OHADA portant sur le Droit
Commercial Général.

Activités Principales : agriculture, commerce général, artisanat, élevage,
aviculture.

Délivré en Brevet au Greffe le Trente Septembre Deux Mille Quatre.



P Le Greffier en Chef. PO

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	
DEDICACES	II
REMERCIEMENTS	III
LISTE DES TABLEAUX ET FIGURES	IV
INTRODUCTION.....	1
PREMIERE PARTIE : LE CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE	5
CHAPITRE I : Le cadre théorique	6
I-1. La Problématique	6
I-2. La revue critique de la littérature	14
I-3. Les objectifs de la recherche	27
I-3-1. L'objectif général	27
I-3-2. Les objectifs spécifiques	27
I-4. Les hypothèses de recherche.....	27
I-4-1. L'hypothèse générale	27
I-4-2. Les hypothèses spécifiques	28
I-5. L'intérêt du sujet	28
I-6. La définition des concepts	29
I-6-1. Entrepreneuriat Féminin	29
I-6-3. Développement	31
I-6-4. Développement Local	33
I-6-5. Groupement d'Intérêt Economique (GIE)	37
I-7. Le Modèle d'analyse.....	38
CHAPITRE II : Méthodologie de la recherche	42
II-1. Présentation du cadre de l'étude	42
II-1-1. Le cadre général de l'étude.....	42
II-1-2. Délimitation du milieu de l'étude	43
II-2. La méthodologie de la recherche.....	46
II-2-1. L'échantillonnage	47
II-2-2. Les instruments d'investigation.....	48

II-2-3. Histoire de la collecte de données	51
DEUXIEME PARTIE :	53
ANALYSE ET INTERPRETATION DES DONNEES : (Les mécanismes de financement qui influent sur le développement socio-économique de l'entrepreneuriat féminin).....	53
CHAPITRE I : L'impact des activités entrepreneuriales sur le développement socio-économique des femmes du GIE et de leur localité	55
I-1. Les activités entreprises par les femmes du GIE	55
I-2. La recherche additionnelle de revenus par les femmes du GIE	59
I-3. La participation ou non des femmes du GIE aux tontines	61
I-4. Les activités principales du GIE	65
I-4-1. L'activité de séchage et de production de jus	66
I-4-2. L'activité de transformation des céréales locales	72
I-5. Provenance des financements destinés au GIE	76
I-6. La situation professionnelle de l'homme du GIE	80
I-6-1. L'adhésion de l'homme au GIE Djihito Dimaléguéne	80
I-7. L'implication du GIE à la lutter contre la pauvreté dans la localité	83
CHAPITRE II : Les initiatives entreprises par les femmes non membres du GIE et leur perception de l'apport des activités de Djihito Dimaléguéne au sein de la communauté.	86
II-1. Les activités menées par les femmes non membre du GIE	86
II-2. La recherche de moyens financiers des femmes non membres du GIE	89
II- 3. Participation ou Non des femmes du quartier aux tontines	91
II-4. Nature de relations des femmes non membres avec le GIE et de l'impact socio-économique du groupement dans la localité.....	93
CHAPITRE III : Les mécanismes mis en œuvre par les institutions de microfinances pour le développement de l'entrepreneuriat féminin.....	98
III-1. Les mécanismes de financement des institutions de microfinance	98
III-1-1. Les initiatives entreprises par le Crédit Mutuel du Sénégal (CMS).....	98
III-1-2. L'appréciation et la contribution des organismes de microfinance aux groupements féminins.	102
III-2. Le Crédit Solidaire Afrique (CSA)	105
III-2-1. Les initiatives mises en place par le Crédit Solidaire Afrique	105
III-2-2. L'appréciation et la contribution des institutions de microfinance aux groupements de femmes.	108
CONCLUSION	111
Bibliographie	114
WEBOGRAPHIE	121
ANNEXES	122

TABLE DES MATIERES 124